

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE ELHADJ LAKHDAR

BATNA



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Département de Français  
École Doctorale Algéro-Française  
Antenne de Batna

*Thème :*

**Pour une approche morphosyntaxique des erreurs  
d'ordre générique de l'adjectif qualificatif.**

**Cas des élèves de la 3<sup>ème</sup> année secondaire du lycée**

**Mohamed Baïtiche**

**(Ain Azel- Sétif)**

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère

**Option : Sciences du langage**

Sous la direction du :

Pr. **ABDELHAMID** Samir

Présenté & soutenu par :

M<sup>lle</sup> **BELGHOUAR** Sarah

**Membres du jury :**

Président : Pr. **BENSALAH** Bachir  
Rapporteur : Pr. **ABDELHAMID** Samir  
Examineur : Pr. **MANAA** Gaouaou  
Examineur : Dr. **KHENNOUR** Salah

Pr. Université de Biskra.  
Pr. Université de Batna.  
Pr. Université de Batna.  
M.C.A. Université de Ouargla.

Année universitaire :  
2011/2012

# REMERCIEMENTS

*Mes remerciements s'adressent, en premier lieu, à mon directeur de recherche, le professeur SAMIR ABDELHAMID pour m'avoir soutenue et encouragée dans le choix de mon thème. Sans lui, ce modeste travail de recherche n'aurait jamais vu le jour.*

*Je souhaite remercier également tous mes professeurs de l'école doctorale: M.Benzeroual, M.Dakhia, M.Khadraoui, M.Metatha, et M.Manaa. Ainsi que tous les magistérants de la promotion 2009/2010 surtout mes adorables et chères amies : Souad et Samia pour leur aide et leurs conseils qui ont permis d'enrichir et de finir cette recherche*

*Mes remerciements vont aussi aux membres du jury pour avoir pris le soin de lire et évaluer ce modeste mémoire.*

*Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes chers parents pour leur encouragement et leur patience.*

*En dernier lieu je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réussite de cet humble mémoire.*

*MERCI à tous et à chacun.*



# *Dédicace*

*A toi ...*

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	01
<b>CHAPITRE PREMIER : ELEMENTS DE DEFINITION</b> .....	08
1.1. De la grammaire .....	09
1.1.2. Grammaticalité /acceptabilité.....	11
1.1.3. Dans quel but étudie-t-on la grammaire ?.....	11
1.2. De la morphologie.....	12
1.2.1. Définitions .....	12
a. D'un point de vue étymologique.....	12
b. D'un point de vue linguistique.....	12
1.2.2. Principes de la démarche morphologique.....	13
1.2.3. Types de morphologie .....	14
a. La morphologie lexicale.....	14
b. La morphologie grammaticale (flexionnelle).....	14
1.3. De la syntaxe .....	16
1.3.1. Définitions.....	16
a. d'un point de vue étymologique.....	16
b. d'un point de vue linguistique.....	16
1.3.2. Les parties du discours .....	17
1.3.3. La syntaxe d'accord .....	19
1.3.3.1. Types d'accord .....	20
a. Les accords d'accompagnement.....	20
b. Les accords fonctionnels.....	21
1.4. La notion du genre .....	22
1.4.1. Genre et sexe.....	22
1.4.2. Le genre dans le nom.....	24
1.4.3. Motivation du genre par le sexe biologique.....	26
1.4.3.1. Genre biologiquement motivé chez les humains.....	26
1.4.3.2. Genre biologiquement motivé chez les animaux.....	27
1.4.3.3. Non- cohérence entre le genre et le sexe.....	27
1.4.4. Genre et champs sémantiques.....	28
<b>CHAPITRE DEUXIEME : FONCTIONS ET SYNTAXE DE L'ADJECTIF</b> .....	30
2.1. De l'adjectif .....	31
a. Sur le plan étymologique.....	31
b. Sur le plan fonctionnel.....	31
2.2. Types d'adjectif.....	31
2.2.1. L'adjectif déterminatif.....	31
2.2.2. L'adjectif qualificatif.....	32
2.3. Fonctions de l'adjectif .....	36
2.3.1. L'adjectif épithète.....	37

2.3.1.1. Types d'épithète.....	38
a. D'un point de vue sémantique.....	38
b. D'un point de vue syntaxique.....	39
2.3.1.2. Constructions épithétiques comportant "de".....	41
2.3.2. L'épithète détachée (l'apposition).....	43
2.3.3. L'adjectif attribut.....	45
2.3.3.1. L'adjectif attribut du sujet.....	46
2.3.3.1.1. L'attribut essentiel.....	47
2.3.3.1.2. L'attribut accidentel.....	49
2.3.3.2. L'attribut du complément d'objet.....	50
2.4. De la syntaxe de l'adjectif qualificatif.....	51
2.4.1. Position de l'épithète.....	51

## **CHAPITRE TROISIEME : DE LA MORPHOLOGIE ET DE L'ACCORD DE L'ADJECTIF.....**

3.1. De la morphologie adjective.....	56
3.1.1. Classes morphologiques d'adjectifs.....	56
3.1.1.1. Les adjectifs radicaux.....	56
3.1.1.2. Les adjectifs dérivés.....	57
3.1.1.2.1. La préfixation.....	57
3.1.1.2.2. La suffixation.....	59
3.1.1.2.3. Dérivation impropre.....	61
3.1.1.2.3.1. L'adjectif verbal.....	62
3.1.1.3. Les adjectifs composés.....	63
3.1.1.3.1. Le modèle « germano-italien ».....	63
3.1.1.3.2. Le modèle « sourd-muet ».....	64
3.2. De la morphosyntaxe des adjectifs qualificatifs.....	65
3.2.1. De l'accord de l'adjectif qualificatif.....	65
3.2.1.1. Principes d'accord des adjectifs en genre.....	65
3.2.1.1.1. Accord de l'adjectif se rapportant à un terme principal.....	66
3.2.1.1.2. Accord de l'adjectif se rapportant à plusieurs termes principaux étant du même genre.....	66
3.2.1.1.3. Accord de l'adjectif avec plusieurs substantifs de genres différents.....	66
3.2.1.1.4. Accord de l'adjectif avec deux substantifs unis par la conjonction "ou".....	67
3.2.1.1.5. Accord de l'adjectif avec deux noms unis par "de".....	67
3.2.1.2. Accord de l'adjectif attribut.....	68
3.2.1.2.1. Accord de l'attribut après la locution "avoir l'air".....	69
3.2.1.3. Accord de l'adjectif épithète et de l'épithète détachée.....	69
3.2.1.4. Accord de l'adjectif verbal.....	70
3.2.1.5. Accord des participes passés employés en tant qu'adjectifs.....	70
3.2.1.6. Accord des adjectifs composés.....	71
3.2.1.7. Accord des adjectifs de couleur.....	72
3.2.1.8. Adjectifs non soumis à l'accord.....	73

3.3. Morphologie des adjectifs qualificatifs en fonction de leur genre .....	75
3.3.1. Adjectifs dont le genre est marqué.....	75
3.3.1.1. Formation du féminin dans les adjectifs qualificatifs .....	77
3.3.1.1.1. Ajout d'un –e comme marque orthographique du féminin.....	77
3.3.1.1.2. Ajout d'un –e comme marque phonétique du féminin.....	78
3.3.1.1.3. Adjectifs dont le féminin est formé par l'ajout d'un suffixe.....	79
3.3.1.1.4. Principaux cas de formation du féminin .....	80
3.3.1.1.5. Féminins irréguliers.....	81
3.3.2. Adjectifs dont le genre n'est pas marqué.....	82
3.3.2.1. Les adjectifs épïcènes.....	82
3.3.2.2. Accords des adjectifs "grand" et "fort" .....	83
<b>CHAPITRE QUATRIEME: ANALYSE DU CORPUS.....</b>	<b>85</b>
4.1. Le public visé.....	86
4.2. Présentation de l'activité proposée au public.....	87
4.2.1. L'activité.....	89
4.3. Méthodologie d'analyse.....	90
4.4. Analyse des données.....	91
4.5. Synthèse de l'analyse de l'activité.....	134
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>135</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>138</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>142</b>

## ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE MEMOIRE

Etant donné que nous avons fait appel à des abréviations, nous avons jugé nécessaire de les présenter aux lecteurs du mémoire.

Adj. : Adjectif	Epith. : Épithète
Qual. : Qualificatif	Attr. : Attribut
N. : Nom	S. : Sujet
V. : Verbe	Adv. : Adverbe
Dét. : Déterminant	C. / Compl. : Complément
A.V. : Adjectif verbal	P. : Phrase
S.N. : Syntagme nominal	P.Prés.: Participe présent
A.R. : Adjectif relationnel	Préf. : Préfixe
Masc. : Masculin	Suff. : Suffixe
Fém. : Féminin	Acc.: Accord
Corr. : Correct	Erro. : Erroné
P.P. : participe passé	

\* L'astérisque précède les constructions jugées agrammaticales ou asémantiques.

- \* Une présidentielle tribune.
- \* Marie lit une orange.

*"Quelle que soit la chose  
qu'on veut dire, il n'y a qu'un  
mot pour l'exprimer, qu'un verbe  
pour l'animer et qu'un adjectif  
pour la qualifier. "*

**Guy de Maupassant**

(Préface de *Pierre et Jean*,  
Septembre, 1887, p. XXXIII)



# INTRODUCTION

Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant commet inévitablement des erreurs qui seront analysées dans un cadre pédagogique afin de les corriger ; nous nous proposons de dépasser ce cadre pour les soumettre à une analyse inscrite dans une perspective linguistique.

Ainsi, il est nécessaire de dire que l'apprentissage d'une langue donnée repose sur la maîtrise des règles assurant son bon fonctionnement. Or, toute langue est dotée d'un système grammatical propre à elle, se composant d'un ensemble de lois régissant le fonctionnement de ce système, ceci est confirmé par RIEGEL (et alii) dans la citation ci-dessous :

*"Toute langue présente un ensemble de régularités qui président à la construction, à l'usage et à l'interprétation des énoncés. Les locuteurs apprennent, puis appliquent ces principes d'organisation qui constituent la grammaire immanente à la langue. Il s'agit donc de l'ensemble de propriétés intrinsèques d'une langue et que l'on appelle aussi son système. »<sup>1</sup>*

En d'autres termes, nous dirons que la grammaire est un système constitué d'un ensemble de principes et de lois servant à organiser une langue donnée, en s'occupant de sa construction, de son usage et de l'interprétation des énoncés. Néanmoins, ces lois sont quelques fois transgressées par les apprenants, c'est dire qu'ils s'écartent des normes en commettant des erreurs d'ordre grammatical. Nombreuses sont ces dernières, parmi lesquelles, nous avons jugé nécessaire de traiter, dans une approche morphosyntaxique, des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif chez les élèves de la troisième année secondaire, apprenant du FLE (Français Langue Etrangère).

---

1-RIEGEL M., PELLAT, J-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 3e éd. 2005, p.13.

En effet, le choix de ce thème pourrait être justifié par les raisons suivantes :

D'une part, par la constatation d'une carence d'ordre générique de l'adjectif qualificatif chez les locuteurs non natifs, plus précisément chez les apprenants de la troisième année secondaire qui, à un tel stade, ont acquis une certaine base grammaticale, cependant ils commettent autant d'erreurs ayant trait à l'accord de l'adjectif qualificatif en genre.

D'autre part, le choix d'un tel thème, portant sur un des points constituant la grammaire française, est justifié par notre volonté d'approfondir nos connaissances en cette discipline, étant motivé pour celle-ci. Nous voulons, aussi, acquérir une bonne maîtrise des démarches et des méthodologies de travail des points liés aux études avancées de la grammaire du français, ce qui nous serait tant utile dans la réalisation de nos futures recherches sur d'autres points relatifs à cette discipline.

Ainsi, la question fondamentale à laquelle notre recherche viserait à répondre serait :

**Quels seraient les facteurs détraquant l'accord de l'adjectif qualificatif en genre chez les élèves de la troisième année secondaire apprenant du FLE ?**

Afin de mener à terme notre recherche et répondre à la problématique posée ci-dessus, qui consiste à localiser la cause des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif, nous émettrons deux hypothèses :

- ❖ Cette erreur pourrait être due à la non-maîtrise des règles grammaticales définissant le genre de l'adjectif qualificatif ;
- ❖ l'erreur d'ordre générique de l'adjectif qualificatif ne serait-ce pas une forme d'interférence de la langue source (dans notre cas, il s'agit de l'arabe), dans la mesure où le genre de l'adjectif qualificatif est imposé par celui du substantif auquel il se rapporte, et que le genre de ce dernier peut varier en passant de la langue source ( $l_1$  : l'arabe) à la langue cible ( $l_2$  : FLE, Français Langue Etrangère)

Afin d'illustrer la deuxième hypothèse, nous proposons à titre d'exemple :

- Chaise [ʒɛz] (un nom féminin en français)

Est l'équivalent de :

- kursi [kursi] (un nom masculin en arabe)

Pour les objectifs que nous nous sommes fixés lors de la réalisation du présent mémoire, il convient de dire que nous nous sommes porté dans ce travail de recherche à dessiner l'esquisse d'une analyse qui permettrait de mettre en relief la notion d'adjectif qualificatif, qui est conçue par le grammairien belge Maurice GREVISSE comme étant :

*"Un mot qui varie en genre et en nombre, genre et nombre qu'il reçoit, par le phénomène de l'accord, du nom (parfois du pronom) auquel il se rapporte. Il est apte à servir d'épithète et d'attribut...Du point de vue sémantique, l'adjectif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de la chose désignée par le nom auquel il se rapporte"*<sup>1</sup>

De même, nous nous intéresserons à la morphologie de cette partie du discours ainsi qu'aux lois syntaxiques définissant son genre. Nous visons, aussi, à démontrer l'importance de la grammaire dans l'apprentissage de la langue française afin d'amener les apprenants à un usage opportun de l'accord de l'adjectif qualificatif en genre.

Pour ce qui est de la méthodologie de recherche que nous adopterons, nous dirons qu'avant d'entamer la présente étude, nous avons estimé que notre tâche serait simple et facile à accomplir ; toutefois au fur et à mesure que nous avançons dans la recherche, nous nous sommes retrouvé face à une difficulté ayant trait au choix de la démarche à adopter, alors nous avons jugé indispensable de faire appel à la démarche morphologique étant donné que la morphologie est " *la partie de la grammaire qui étudie la forme des mots et les variations de leurs désinences* "<sup>2</sup>, ce qui nous serait utile dans l'analyse du corpus car notre recherche porte sur les variations formelles de l'adjectif qualificatif en fonction de son genre.

---

1-GREVISSE, M., GOOSSE, A., *Nouvelle Grammaire française*, Paris-Gembloux : Duculot, 2e édition revue, 1980, p. 180.

2-LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse /VUEF, 2002, p.1043.

Or, se limiter à une seule démarche n'est point suffisant pour mener à terme une étude exhaustive, nous avons donc fait appel à une deuxième démarche dite « syntaxique ». Le choix de cette démarche pourrait être expliqué par le fait que la syntaxe d'accord est conçue comme la branche de la syntaxe qui traite du phénomène de l'accord (appelé aussi congruence) existant entre plusieurs signes à l'intérieur d'un texte, dans notre cas, ces signes sont représentés par le nom (comme donneur des marques grammaticales), et l'adjectif qualificatif (comme receveur des marques grammaticales) dont la forme varie selon le genre du nom auquel il se rapporte en lui attribuant sa caractérisation syntaxique.

Il est impératif d'attirer l'attention sur le fait que ces deux démarches (morphologique et syntaxique) ne seront pas appliquées indépendamment, elles seront plutôt étroitement liées l'une à l'autre formant une seule démarche dite « morphosyntaxique ».

Dans le but d'effectuer notre travail de recherche, nous nous sommes basé, comme point de départ, sur quelques études portant sur la notion de l'adjectif qualificatif, et les lois morphosyntaxiques définissant sa morphologie en fonction de son genre

Ainsi, serait-il nécessaire de noter que plusieurs grammairiens ont opté pour des thèmes de recherches relatifs à l'étude de cette notion-là, parmi lesquels nous citerons à titre d'exemple : RIEGEL, PELLAT et RIOUL dans leur livre « Grammaire Méthodique du Français », duquel nous avons extrait ces propos :

*"Selon la formule consacrée, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. [...] pour le genre, le marquage est différent : le nom possède généralement un genre constant (masculin ou féminin), alors que l'adjectif présente un genre variable (masculin et féminin) " <sup>1</sup>*

---

1- RIEGEL, M. (et alii), op. cit., p. 358

Nous ajoutons que nous nous sommes référé à « l'adjectif » de Michel NOAILLY, sans oublier le livre des grands grammairiens d'origine belge « Maurice GREVISSE » et son gendre « André GOOSSE » s'intitulant « le Bon Usage », un vrai chef d'œuvre fondé sur l'observation de la langue française, qui contient des exemples et des contre-exemples (en 1600 pages) relevant de la grammaire française, et comme notre thème traite d'un point relatif à cette discipline, nous avons estimé obligatoire de nous référer à une telle source .

Notre mémoire sera réparti en quatre chapitres présentés comme ce qui suit :

Le chapitre premier s'intitulant « *Éléments de définition* », dans lequel nous définirons les différents concepts utilisés tout au long de ce mémoire. Il convient de prime abord de définir la grammaire, ainsi que la morphologie et la syntaxe en précisant leurs principes; nous traiterons aussi de la syntaxe d'accord, et nous clôturerons ce chapitre par la distinction entre le genre et le sexe en abordant le genre dans les noms de la langue française.

Le deuxième chapitre est intitulé « *Fonctions et syntaxe de l'adjectif* », qui contiendra la définition de l'adjectif sur les plans : étymologique, sémantique, fonctionnel et syntaxique, ainsi que les différentes fonctions remplies par cette partie du discours. Nous aborderons en dernier lieu la syntaxe de l'adjectif qualificatif, plus précisément, nous nous intéresserons à la position de l'adjectif épithète.

Quant au troisième chapitre, il s'intitule « *De la morphologie et de l'accord de l'adjectif* », dans lequel nous traiterons de la morphologie adjectivale en délimitant les différentes classes morphologiques d'adjectifs. Nous tâcherons aussi d'aborder cette partie du discours sur le plan morphosyntaxique. Pour ce faire, il convient de préciser les principes d'accord de l'adjectif en genre ainsi que les variations d'ordre morphologique que subit ce dernier lors de la formation de son féminin.

En ce qui concerne le dernier chapitre intitulé « *Analyse du corpus* », il sera consacré à l'analyse des erreurs repérées dans le corpus provenant des réponses données par des élèves de classes terminales apprenant du FLE, après leur avoir proposé une activité qui consiste à accorder quelques adjectifs qualificatifs en genre

avec les noms auxquels ils se rapportent. Nous présenterons dans cette partie le public faisant partie de notre échantillonnage, puis nous tâcherons d'interpréter les données afin de vérifier les hypothèses émises préalablement.

Enfin, nous clôturerons cette étude par une conclusion dans laquelle nous essayerons de répondre à la question que nous nous sommes posé au début de notre étude.

# Chapitre premier: Eléments de définition



Etant donné que nous avons opté pour un thème ayant trait à la grammaire française, qui consiste à analyser les erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif, nous avons estimé obligatoire de consacrer ce chapitre à la définition des notions clefs utilisées dans le présent mémoire (telle que la grammaire, la morphologie, la syntaxe... etc.), pour permettre au lecteur de se familiariser avec ces notions-là.

### 1.1. DE LA GRAMMAIRE :

Autrefois, la grammaire avait pour objet d'étude tout ce qui se rapporte à la linguistique .Or, aujourd'hui elle n'est plus conçue de la même façon. Afin de cerner une acception exhaustive de cette discipline nous nous sommes référé au Dictionnaire Didactique de la langue française, qui la définit comme ce qui suit :

*" La grammaire est comprise comme étant l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement notre langue [...] La grammaire s'occupe de l'agencement des mots dans la phrase, de leurs diverses combinaisons et des modifications qui en résultent "*<sup>1</sup>

C'est dire que la grammaire est conçue comme étant un système constitué de règles servant à assurer le bon fonctionnement de telle ou telle langue, cette discipline s'occupe de la syntaxe (l'étude des relations existant entre les différentes unités de discours au sein d'une phrase) et de la morphologie (l'étude de la forme des mots). Nous attirons l'attention sur le fait que syntaxe et morphologie sont étroitement liées, ainsi nous parlerons de morphosyntaxe (nous expliquerons cela dans les points que nous aborderons ultérieurement).

On peut distinguer plusieurs types de grammaires :

#### a- La grammaire comparée :

Ce type de grammaire a pour but la comparaison de plusieurs langues dérivant d'une source commune.

---

<sup>1</sup>-POUGEOISE, Michel, *Dictionnaire Didactique de la langue française*, Paris : Armand Colin /Masson, 1996, p.214.

- Ex : Faire la comparaison entre l'anglais et le néerlandais dont la source est commune.

#### **b- La grammaire descriptive :**

Cette grammaire étudie la langue d'un point de vue synchronique, en décrivant tous les faits linguistiques de la langue étudiée à un moment donné.

- Ex : Etudier le français du moyen âge.

#### **c- La grammaire historique :**

Ce type de grammaire s'oppose à la grammaire descriptive, dans la mesure où elle se propose d'étudier l'évolution d'une langue donnée d'un point de vue diachronique (à travers le temps).

- Ex : Etudier l'évolution de l'anglais dans la période de 1850 jusqu'à l'an 2000.

#### **d- La grammaire générative :**

Selon le Dictionnaire Didactique de la Langue Française :

*" La grammaire générative occupe une place privilégiée parce qu'elle se propose de rendre compte du savoir intériorisé de chaque locuteur maîtrisant sa langue [...] Elle définit l'ensemble des règles permettant de générer, à partir de symboles, des suites des phrases acceptables (conformes à la grammaticalité\* d'une langue) "1*

Autrement dit, il convient de dire que la grammaire générative explique qu'à partir d'un ensemble fini de règles, il est possible de générer un nombre infini de phrases dites grammaticales.

---

1-Ibid.

### 1.1.2. GRAMMATICALITE / ACCEPTABILITE :

Un énoncé est jugé grammatical lorsqu'il est conforme aux règles de construction grammaticale propres à une langue donnée, nous illustrerons ce principe par l'exemple suivant :

➤ Ex : \*Marie lit une orange.

Cet énoncé, bien qu'il ne soit pas correct sur le plan sémantique, est jugé grammatical parce qu'il est conforme à la règle grammaticale qui dit qu'une phrase est constituée d'un sujet, d'un verbe et d'un complément ( $P = S+V+C$ ).

Nous signalons qu'il est indispensable de distinguer « grammaticalité » et « acceptabilité ». Afin d'établir cette distinction, nous proposons cet exemple extrait du Dictionnaire Didactique de la Langue Française :

*" C'est l'histoire qui est banale et que tout le monde connaît d'un homme qui est marié et qui n'est pas aimé par sa femme qui le bafoue et qui le conduit peu à peu au désespoir " <sup>1</sup>*

En lisant cet énoncé, nous remarquons qu'il est bel et bien conforme aux règles grammaticales, cependant il n'est pas acceptable à cause de sa forme jugée lourde.

### 1.1.3. DANS QUEL BUT ETUDIE-T-ON LA GRAMMAIRE ?

La grammaire est définie comme la discipline qui traite des règles qui constituent un système permettant de structurer une langue donnée (dans notre cas, il s'agit de la grammaire du français). Donc, nous étudions la grammaire dans le but de parvenir à un meilleur usage de la langue en maîtrisant les règles du français, ce qui nous permettra d'établir une bonne communication avec les autres. Ajoutons que l'étude de cette discipline nous aidera à comprendre le fonctionnement de la langue française, en faisant l'analyse de sa structure afin de dégager toutes les règles communes aux locuteurs utilisant cette langue.

---

1-Ibid. p. 215.

Vu que notre étude est inscrite dans un cadre méthodologique qui consiste à analyser, dans une approche morphosyntaxique, des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif ; nous avons estimé impératif de définir les deux démarches (morphologique et syntaxique), et préciser leurs principes dans le but d'en justifier le choix méthodologique.

Il convient de prime abord de définir la morphologie et d'en expliquer les principes.

## 1.2. DE LA MORPHOLOGIE :

### 1.2.1. DEFINITION :

Afin de cerner la définition de la morphologie, nous tâcherons de la traiter sur les plans : étymologique et linguistique.

#### a. D'UN POINT DE VUE ETYMOLOGIQUE :

On fait remonter l'origine du mot « morphologie » au grec "« *morphé-logos* », science des formes" <sup>1</sup>

Autrement dit, la morphologie est d'après son origine étymologique la discipline qui traite de l'aspect formel.

#### b. D'UN POINT DE VUE LINGUISTIQUE :

En linguistique, la morphologie est comprise comme étant " *La partie de la grammaire qui étudie la forme des mots et les variations de leurs désinences* " <sup>2</sup>. Cette définition nous permet de concevoir la morphologie telle une branche de la grammaire qui se propose d'étudier les mots sur le plan formel, ainsi que les variations que subissent leurs désinences.

---

1- DUSSOUCHET, J.J, *Cours primaire de grammaire française*, Paris : Hachette, 1907, p.15.

2- LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse / VUEF, 2002, p.1043.

De même, selon le Bon Usage: " *la morphologie étudie les morphèmes ou éléments variables dans les mots.* " <sup>1</sup>

Pour résumer les deux définitions, nous dirons que la morphologie est une science qui constitue une branche de la grammaire, elle traite de la forme des mots, en étudiant leurs structures internes (c'est à dire les variations des morphèmes).

Comme toute démarche, la démarche morphologique se base sur des principes bien précis ; nous proposons de les délimiter pour mieux élucider l'application de cette approche sur notre corpus lors de l'analyse des données.

### 1.2.2. PRINCIPES DE LA DEMARCHE MORPHOLOGIQUE :

"On s'accorde à dire que le mot est l'unité linguistique étudiée par la morphologie"<sup>2</sup>. Or, il existe des mots divisibles en d'autres parties plus petites, nous citerons à titre d'exemples :

- Inopportun = in + opportun
- Métisse = métis + [s] e (pour la prononciation du [s] entre deux voyelles)

Ces parties (in + opportun / métis + [s] e) dotées de forme et de sens sont appelées "**morphèmes**" définis comme : « *les unités minimales de signification* » <sup>3</sup>. Nous ajoutons que le contenu porté par les morphèmes leur permet d'avoir une valeur grammaticale ou une existence sémantique. André MARTINET distingue deux sortes de monèmes<sup>4</sup> : les lexèmes et les morphèmes grammaticaux qui sont définis comme ce qui suit : "*les morphèmes qu'on peut trouver dans un dictionnaire s'appellent des **morphèmes lexicaux** ou des **lexèmes**, et ceux dont le signifié est l'expression d'une catégorie grammaticale sont appelés **des morphèmes grammaticaux** ou **grammèmes**.*"<sup>5</sup>

---

1-GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Louvain: Duculot, 14<sup>e</sup> édition revue par A. GOOSSE (version électronique), 2008, p.15.

2-SIOUFFI, Gilles, RAEMDONCK, Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Rosny : Bréal, 1999, p.44.

3-LAROUSSE, op.cit., p.1043.

4-D'où l'existence de deux types de morphologie (lexicale et grammaticale). MARTINET utilise le terme monème au lieu de morphème.

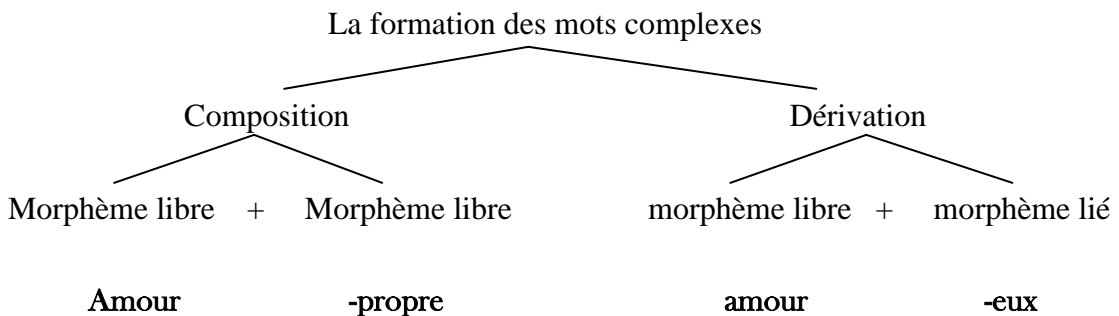
5-RÜHL, Marco, *Linguistique pour germanistes : une tentative de médiation entre la tradition française et la tradition allemande de l'étude de la langue allemande*, Paris : ENS éditions, 2000, p. 60.

### 1.2.3. TYPES DE MORPHOLOGIE :

#### a. LA MORPHOLOGIE LEXICALE :

"La morphologie lexicale est la composante de la grammaire qui assure la combinaison des éléments significatifs au sein des mots formant le lexique"<sup>1</sup>. Il est à préciser que la formation des mots complexes<sup>2</sup> est faite par le recours à deux procédés combinatoires : il s'agit de la **composition** (création d'un nouveau mot à partir de deux morphèmes indépendants ou libres) et la dérivation (réalisée par l'ajout -au moins- d'un morphème lié à un morphème libre).

Pour mieux illustrer ces deux mécanismes, nous proposons le schéma<sup>3</sup> suivant :



#### b. LA MORPHOLOGIE GRAMMATICALE (FLEXIONNELLE) :

Cette partie de la morphologie " traite des variations de la forme des mots selon les catégories grammaticales (le genre, le nombre, la personne...etc.) " <sup>4</sup>

A la lumière de cette acception, nous dirons que l'objet d'étude de ce type de morphologie n'est plus les morphèmes lexicaux mais plutôt les morphèmes dits grammaticaux<sup>5</sup>.

1-ZRIBI-HERTZ, Anne, *L'anaphore et les pronoms: une introduction à la syntaxe générative*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 1996, p.14.

2-Par opposition aux mots simples qui ne peuvent être décomposés en d'autres éléments.

3-DELBECQUE, Nicole, *Linguistique cognitive: Comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck Duculot, 2e éd., 2006, p.79.

4-RIEGEL, M., PELLAT, J-C., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 3e éd., 2005, p.531.

5-C'est-à-dire les morphèmes liés aux traits grammaticaux comme le genre et le nombre dans les adjectifs, la personne et le mode dans le verbe.

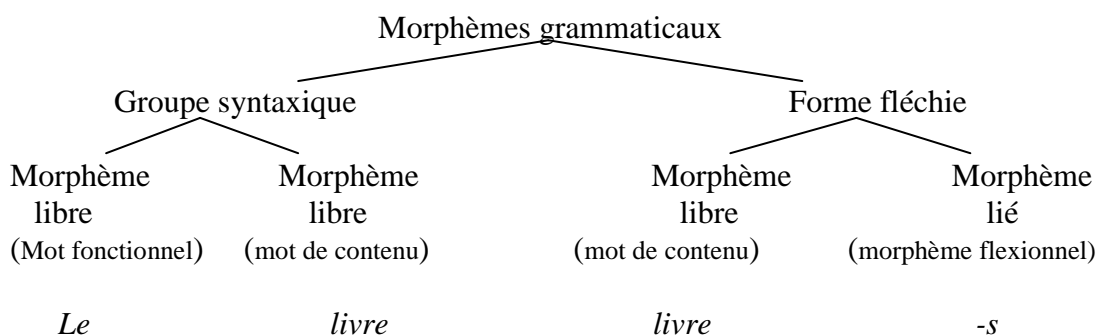
" Quand un mot contient un morphème grammatical, on parle de **forme fléchie**, et on le traite dans la partie de morphologie qui s'occupe de la **flexion** .Ceci explique que les morphèmes grammaticaux dépendants soient aussi appelés **morphèmes flexionnels** et qu'ils constituent la **morphologie flexionnelle**." <sup>1</sup>

Il est nécessaire de noter qu'autant pour les morphèmes grammaticaux que pour les morphèmes lexicaux, les morphèmes sont répartis en deux types :

- **Morphème libre** : "Un morphème est défini comme libre s'il a une existence comme unité autonome." <sup>2</sup>

- **Morphème lié** : "est toujours rattaché à un autre morphème ; il ne peut jamais apparaître seul dans la phrase." <sup>3</sup>

Nous reprenons les éléments que nous venons d'aborder le schéma<sup>4</sup> suivant :



1-DELBECQUE, N., op.cit., p.80.

2-APOTHELOZ, Denis, *La construction du lexique français: principes de morphologie dérivationnelle*, Paris : Ophrys, 2002, p.12.

3-STARETS, Moshé, *Théories syntaxiques du français contemporain*, Canada : les Presses de l'Université Laval, 2000, p.14.

4-DELBECQUE, N., op.cit.

Nous signalons que la morphologie flexionnelle sera le type de morphologie auquel nous ferons appel lors de l'analyse du corpus dans la mesure où notre étude porte sur les variations d'ordre formel de l'adjectif qualificatif en fonction de son genre (le genre est un trait grammatical).

Après avoir cerné la définition de la morphologie et délimité ses types, nous aborderons la deuxième démarche dite syntaxique.

### 1.3. DE LA SYNTAXE :

#### 1.3.1. DEFINITIONS:

##### a. D'UN POINT DE VUE ETYMOLOGIQUE :

Le mot « syntaxe » provient *"du grec **syntaxis** qui signifie : la mise en ordre "*<sup>1</sup>

En lisant cette définition étymologique, nous constatons que la syntaxe, bien qu'elle ait évolué à travers le temps, est toujours conçue comme une mise en ordre, il s'agit de la façon d'organiser les mots au sein de la phrase.

##### b. D'UN POINT DE VUE LINGUISTIQUE :

Selon GREVISSE : *" la syntaxe étudie les relations entre les mots dans la phrase : l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe"*<sup>2</sup>

Une autre définition est donnée par RIEGEL (et alii) présentant la syntaxe comme :

*" L'existence d'une dimension syntaxique est d'emblée confirmée par le caractère non arbitraire de l'ordre des mots [...] Aussi, la première tâche de la syntaxe consiste-t-elle à mettre en évidence les principes selon lesquels les expressions complexes (phrases et syntagmes) se décomposent récursivement en éléments plus simples"*<sup>3</sup>

---

1- LAROUSSE, op.cit., p.1526.

2- GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage...* op.cit., p.15.

3- RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.22.



La lecture de cette citation, nous permet de concevoir la syntaxe telle une partie de la grammaire ayant pour but la mise en ordre des mots au sein d'une phrase ; en d'autres termes, il s'agit de la manière de combiner les mots afin de former des phrases grammaticales, il est à préciser que cette manière est loin d'être arbitraire car elle repose sur des règles bien définies. Nous ajoutons que la syntaxe a pour objectif la définition des lois qui régissent la combinaison des expressions complexes pour permettre leur décomposition en des éléments plus simples.

### 1.3.2. LES PARTIES DU DISCOURS :

La syntaxe a pour objectif la décomposition des phrases en des éléments plus simples répartis en plusieurs « parties du discours ». Autrement dit, l'analyse dite grammaticale consiste à faire le classement des mots qui composent la langue en des classes de mots, mais que veut-on dire par « **partie de discours** » ?

La partie du discours est définie ainsi:

*" La grammaire fournit le découpage de la chaîne parlée et écrite en mots\*, distribués en classes que l'on appelle «parties du discours ». Les critères selon lesquels furent discriminés ces parties du discours ont évolué avec les siècles [...] ces classements restent la base des manuels de grammaire quand il s'agit de parler de morphologie\* et de syntaxe\*."<sup>1</sup>*

Il est possible de classer un mot dans telle ou telle catégorie s'il y a possibilité de le commuter<sup>2</sup> par un autre mot appartenant à la même classe de mots, sans changer la structure de la phrase. Nous illustrerons ceci par les exemples classés dans ce tableau :

---

1-SIOUFFI, G., RAEMDONCK, D.V., op.cit., p.162.

2-Toutefois, cette action de commutation peut affecter la phrase sur le plan sémantique.

<i>Classe A</i>	<i>classe B</i>	<i>classe C</i>
<i>Marie</i>	<i>Ferma</i>	<i>la fenêtre</i>
<i>Nous</i>	<i>entendîmes</i>	<i>un bruit</i>
<i>Les joueurs</i>	<i>ont remporté</i>	<i>la victoire</i>

Le grammairien Maurice GREVISSE distingue neuf catégories grammaticales réparties comme ce qui suit :

### a- Mots variables :

Nous distinguons cinq catégories de mots dits « variables » :

"1-le **nom** ou substantif, qui sert à désigner, à " nommer " les êtres ou les choses ;

2-l'**article**, qui sert à marquer un sens complètement ou incomplètement déterminé du nom qu'il précède ;

3-l'**adjectif**, qui se joint au nom pour le qualifier ou pour le déterminer ;

4-le **pronom**, qui, en général, représente un nom, un adjectif, une idée, une préposition ;

5- le **verbe**, qui exprime l'existence, l'action ou l'état ;"<sup>1</sup>

### b- Mots invariables :

Quatre espèces de mots sont invariables :

"1-l'**adverbe**, qui modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe ;

2- la **préposition**, qui marque un rapport entre le mot devant lequel elle est placée et un autre mot ;

3-la **conjonction**, qui unit deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions ;

---

1-GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris-Gembloux : Duculot, 28e éd, 1969, p.p.17-18.

4-l'**interjection**, que l'on jette brusquement dans le discours pour exprimer, en général, une émotion de l'âme." <sup>1</sup>

Après avoir délimité les différentes classes de mots, nous ajoutons que pour ce qui est de la syntaxe " *on retient classiquement deux types de syntaxe: une syntaxe d'accord et une syntaxe de dépendance*" <sup>2</sup>. Néanmoins, nous n'aborderons que le premier type, étant donné que l'objectif de notre recherche consiste à analyser les erreurs relatives à l'accord de l'adjectif qualificatif en genre ce qui a trait à la syntaxe dite "**d'accord**".

### 1.3.3. LA SYNTAXE D'ACCORD :

La syntaxe d'accord est, comme son nom l'indique, une branche de la syntaxe qui s'occupe de l'accord des parties du discours au sein d'une phrase, ainsi la question à poser serait : Qu'est ce que "**l'accord**" ? Pour répondre à cette question, il convient de cerner la définition de la notion d'accord.

L'accord est conçu selon Herald WEINRICH comme : "*la mise en cohérence des marques syntaxiques de plusieurs signes à l'intérieur d'un texte*" <sup>3</sup>

Emile Littré définit cette notion ainsi :

*"Convenance d'après laquelle deux ou plusieurs mots qui se rapportent à un seul et même objet prennent, autant qu'il est possible, les mêmes formes accidentelles. Accord est opposé à régime ; il exprime le rapport d'identité, quand celui-ci exprime le rapport de différence."*<sup>4</sup>

Quant à RIEGEL (et alii), ils conçoivent l'accord comme ce qui suit :

*" Il s'agit du phénomène de transfert d'une*

---

1-Ibid.

2- SIOUFFI, G., RAEMDONCK, D.V., op.cit., p.46.

3-WEINRICH, Herald, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier /Hatier, 1989, p.31.

4-<http://littrereverso.net/dictionnaire-francais/definition/accord>. (Consulté le 25 janvier 2011)

*ou de plusieurs catégories morphologiques (genre, nombre, personne) associées à une partie du discours (celle du nom et des pronoms) sur d'autres parties du discours telles que le déterminant, l'adjectif et le verbe et certains pronoms"*<sup>1</sup>

Nous ajoutons une dernière acception extraite du Dictionnaire Didactique de la Langue Française:

*"Les phénomènes d'accord ont une grande importance en grammaire. En effet, la phrase qui constitue une unité de discours essentielle, est formée d'éléments (phonèmes, mots, syntagmes, propositions) liés entre eux par des **relations de sens** mais également par des **rappports logiques et fonctionnels** .Ces relations sont révélées par des **variations formelles** qui affectent en particulier les mots dits « variables »"*<sup>2</sup>

Pour résumer ces acceptions, nous dirons que l'accord (appelé aussi congruence) est le fait qu'un mot impose une forme donnée à un autre mot en lui attribuant sa caractérisation syntaxique, il s'agit alors d'une réaction qui exige une variation formelle affectant les mots variables (tels les adjectifs et les verbes).

### 1.3.3.1. TYPES D'ACCORD :

Nous distinguons plusieurs types d'accord :

#### a. Les accords d'accompagnement :

*"Un terme **recteur** impose ses propres marques (genre, nombre) à d'autres termes **satellites** de son voisinage immédiat"*<sup>3</sup> tel l'accord de l'adjectif qualificatif avec le nom auquel il se rapporte, ou encore l'accord de l'article avec le nom qu'il précède.

---

1-RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.538.

2-POUGEOISE, Michel, op.cit., p.8.

3-Ibid.

- Ex : **Une** fête **sacrée**.
- Ex : **La** **petite** fille

Nous remarquons que, dans le premier exemple, le genre féminin est marqué dans l'article indéfini « **une** », ainsi que dans l'adjectif qualificatif « **sacrée** » par l'ajout du « **-e** » comme marque du féminin.

De même pour le deuxième exemple, nous constatons que le genre féminin est marqué dans l'article défini « **la** » et dans l'adjectif qualificatif « **petite** » en ajoutant le « **-e** » du féminin.

### b. Les accords fonctionnels :

Ayant un rôle syntaxique, comme l'accord du verbe avec son sujet, nous proposons comme exemple pour ce type d'accord la phrase suivante :

- Ex : Ainsi, **je découvris** qu'**il avait pris** la clé des champs.

Dans cet exemple, deux verbes présentent des accords avec leurs sujets :

1-**Découvris** : le verbe **découvrir** est conjugué au passé simple à la première personne du singulier, car il s'accorde avec son sujet (le pronom « je »).

2- **Avait pris** : le verbe **prendre** est conjugué au plus que parfait à la troisième personne du singulier, marquant l'accord avec son sujet (le pronom « il »).

Après avoir cerné la définition de la notion d'accord, ainsi que ses différents types, nous pouvons définir la syntaxe d'accord comme étant la partie de la syntaxe qui se propose d'étudier les variations que subissent les mots, imposées par d'autres parties du discours en fonction des relations syntaxiques qui les relient. Il est à préciser qu'il existe "un accord en genre" et "un accord en nombre", l'exemple suivant illustre ces deux types :

- Dans « Les grandes inventions », **grandes** : est un adjectif qualificatif qui s'accorde en genre (le morphème grammaticale lié - **e** : marque le féminin) et en nombre (-**s** : marque le pluriel) avec le nom auquel il se rapporte (**les inventions**).

Il est à noter que nous ne nous intéresserons, dans notre recherche, qu'à l'accord en genre qui relève de la morphologie et de la syntaxe à la fois, on dira qu'il s'agit de la morphosyntaxe. Celle-ci sera la démarche que nous adopterons afin d'effectuer une analyse minutieuse des données, étant donné que nous traiterons des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif qui a trait à la syntaxe (d'accord) et à la morphologie (flexionnelle).

#### 1.4. LA NOTION DU GENRE :

En français, la notion du genre est une catégorie grammaticale qui caractérise certaines parties du discours tels les noms et les adjectifs. Le choix du genre présente des difficultés pour les locuteurs non-natifs apprenant du FLE, qui n'arrivent pas à déterminer le genre de tel ou tel nom.

Vu que beaucoup de personnes confondent genre et sexe, nous avons estimé impératif d'établir, dans ce qui suit, la distinction entre ces deux notions, puis nous aborderons les facteurs déterminant le genre d'un nom donné.

##### 1.4.1. GENRE ET SEXE :

Selon DUSSOUCHET, le genre est conçu comme :

*" La différence, la distinction que l'on fait entre les êtres mâles et femelles. Il y a en français deux genres : le masculin et le féminin."*<sup>1</sup>

Nous ajoutons une deuxième acception, celle de Herald WEINRICH qui trouve que : « *Le concept du genre comprends en français, l'opposition binaire des traits sémantiques lexicaux du masculin et du féminin* »<sup>2</sup>

La troisième et dernière définition est tirée du Dictionnaire Larousse Encyclopédique, qui présente la notion du genre comme étant :

---

1-DUSSOUCHET, J.J., *Cours primaire ...op.cit.*, p.118.

2-WEINRICH, H., *op.cit.*, p.31.

" *Une catégorie grammaticale fondée sur la distinction naturelle des sexes ou sur une distinction conventionnelle : le genre masculin, le genre féminin et le neutre* " <sup>1</sup>

Autrement dit, le genre est une catégorie grammaticale qui repose sur l'opposition binaire de deux sexes : mâle / femelle, ou la distinction le masculin, le féminin et éventuellement le neutre<sup>2</sup>. En effet, il est nécessaire d'établir la distinction entre le genre et le sexe.

Le genre concerne les objets inanimés ou abstraits qui sont répartis en trois genres strictement grammaticaux qui sont : le masculin, le féminin et le neutre<sup>3</sup>, nous proposons à titre illustratifs les exemples suivants :

- **Roman** : est un nom masculin.
- **Table** : est un nom féminin, alors que **tableau** est un nom masculin.

Le sexe concerne les êtres animés, dotés d'un sexe (mâle ou femelle). Il se peut qu'il y ait une relation entre le sexe mâle et le genre masculin (**le professeur, le médecin, l'homme...etc.**) et entre le sexe femelle et le genre féminin (**une fillette, la chanteuse, la mère...etc.**). Toutefois, ceci n'est pas toujours valable (**une personne** peut désigner un homme ou une femme ; de même, **un bébé** peut renvoyer à un être humain de sexe masculin ou féminin).

Pour résumer ce qui est expliqué ci-dessus, il convient de dire qu'il est primordial de faire la distinction entre le genre naturel et le genre grammatical, ce dernier est une propriété inhérente au nom ; car tout nom doit posséder un seul genre.

---

1-LAROUSSE, op.cit., p.686.

2-Est appelé neutre ce qui n'est ni masculin ni féminin.

3-Le genre n'est pas un trait grammatical universel, certaines langues se caractérisent par une absence totale des genres grammaticaux (le cas des langues hongro-finnoise), alors que d'autres en a jusqu'à seize genres (le cas de certaines langues africaines dites langues à classes)

Etant donné que notre thème consiste à traiter de l'adjectif qualificatif au niveau de son genre qui est imposé par celui du nom auquel il est joint, nous avons jugé nécessaire d'aborder, dans ce qui suit, la notion du nom et les facteurs déterminant son genre.

#### 1.4.2. LE GENRE DANS LE NOM :

Avant de traiter du genre du nom, il est indispensable de cerner la définition de la notion du « nom » appelé aussi « substantif » qui est conçu ainsi :

*" Le **substantif** est une autre dénomination du nom. Il ne faut pas confondre « **nom** » et « **mot** ». « Mot » s'applique à toutes les catégories grammaticales (noms, adverbes, adjectifs, etc.). Le **nom** ou **substantif** est une catégorie particulière : c'est un mot variable qui désigne une personne, un animal, une chose, une catégorie, un ensemble, une idée. "*<sup>1</sup>

Selon Maurice GREVISSE, le nom est défini ainsi :

*" Le **nom** ou **substantif** est un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui, dans la phrase, est accompagné ordinairement (surtout comme sujet) d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément. "*<sup>2</sup>

A la lumière de ces deux acceptions, nous dirons que le nom (substantif) est un mot qui sert à désigner les êtres vivants, les objets inanimés ou abstraits...etc., il peut remplir plusieurs fonction au sein de la phrase (sujet, complément, apposition...etc.). Nous ajoutons que tout nom est doté d'un genre et peut varier en nombre.

Ainsi, il est nécessaire de traiter du genre du nom, dans la mesure où il existe une étroite relation entre celui-ci et le genre de l'adjectif qualificatif.

---

1- [http://www.synapse-fr.com/manuels/NOM\\_DEF.htm](http://www.synapse-fr.com/manuels/NOM_DEF.htm) (consulté le 21 février 2011)

2- GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage...*op.cit., p.158.



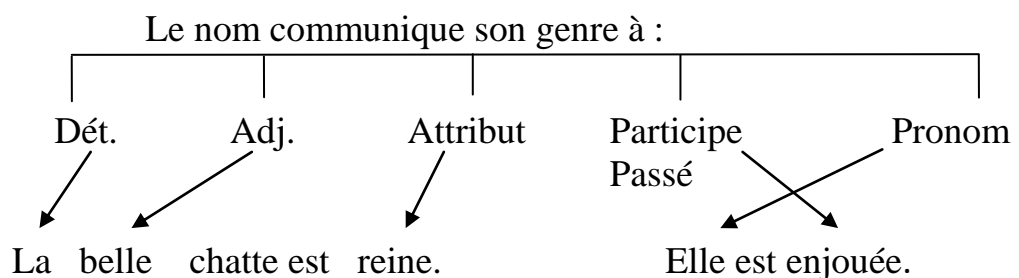
En ce qui concerne le genre du nom, RIEGEL (et alii) trouvent que :

*"Tout nom est pourvu d'un genre inhérent, masculin ou féminin, une caractéristique qui lui reste attachée même hors emploi (stockée) dans notre mémoire lexicale est enregistrée comme telle dans les dictionnaires."*<sup>1</sup>

C'est dire que le genre du nom est une propriété inhérente au nom, celui-ci est doté d'un seul genre (excepté le cas des noms épïcènes tels : élève, esclave, enfant ...etc.). En effet, cette propriété se propage à l'intérieur de la proposition selon les règles d'accord qui affectent les autres parties du discours tels les déterminants, les adjectifs et les participes passés, ceci est confirmé dans ce qui suit :

*"Le genre est une propriété du nom, qui le communique, par le phénomène de l'accord, au déterminant, à l'adjectif épithète ou attribut, parfois au participe passé, ainsi qu'au pronom représentant le nom."*<sup>2</sup>

Le schéma<sup>3</sup> suivant présente une illustration claire :



1-RIEGEL, M. (et alii), op.cit., p.150.

2-GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage...*op.cit., p.585.

3-LEMIRE, Gilles, *Introduction au bon usage de Grevisse*, Sainte-Foy : Les éditions LÉ, 1995.

(Consulté le 19 avril 2011 sur

<http://www.cours.fse.ulaval.ca/frn19972/h98/pr5/projet/exgrdesc/doc/ibug7/bonus7.html>)

Pour la motivation du genre du nom, Herald WEINRICH trouve que :

*" Le genre n'est pas sémantiquement motivé dans la plupart des noms, il relève au contraire de l'arbitraire du signe [...] pour un certain nombre de noms, cependant, le genre est motivé si bien qu'on peut déduire le genre à partir du sens avec plus ou moins de certitude : il s'agit principalement d'une motivation par le sexe biologique laquelle pourtant tolère beaucoup d'exceptions. Enfin, en particulier dans les langues de spécialité, le genre est parfois caractéristique de certains champs sémantiques" <sup>1</sup>*

La lecture de cette citation nous amène à comprendre que le genre en tant que propriété grammaticale est partiellement motivé du nom, vu qu'il existe des critères pouvant définir le genre de tel ou tel nom comme :

#### 1.4.3. MOTIVATION DU GENRE PAR LE SEXE BIOLOGIQUE :

Tout être vivant (les humains et les animaux) est doté d'un sexe biologique (mâle ou femelle) qui permet de définir son genre grammatical.

##### 1.4.3.1. GENRE BIOLOGIQUEMENT MOTIVE CHEZ LES HUMAINS :

Les noms désignant des êtres humains sont répartis en deux genres (masculin et féminin) cette répartition est faite à partir des deux sexes biologiques (mâle et femelle). Le tableau ci-dessous contient des exemples illustrant ce point :

<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>
Le roi	La reine
Un ami	Une amie
Un maître	Une maîtresse

---

1- WEINRICH, Herald, op.cit., p.p.32-33.

### 1.4.3.2. GENRE BIOLOGIQUEMENT MOTIVE CHEZ LES ANIMAUX :

De même, certains noms d'animaux ont un genre déterminé par leur sexe biologique (qu'il soit mâle ou femelle) .Nous proposerons comme exemples :

<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>
Le chien	La chienne
Le loup	La louve
Le taureau	La vache
Le coq	La poule
L'âne	La jument

### 1.4.3.3. NON-COHERENCE ENTRE LE GENRE ET LE SEXE :

*"On ne peut pas se fier au fait que le sexe biologique des êtres vivants motive le genre de leurs noms"<sup>1</sup>, c'est dire que le fait de déduire le genre des noms d'après le sexe ne peut être appliqué à tous les noms désignant les êtres vivants, parce qu'il existe certains noms dont le genre n'est pas cohérent avec leur sexe, tel l'exemple de quelques professions qui sont toujours désignées par des noms masculins bien qu'elles soit exercées par des femmes, ceci pourrait être justifié par le fait que ces métiers étaient , jusqu'à une époque récente, réservées au sexe masculin.*

➤ Ex: Une femme médecin.

Nous remarquons qu'on a ajouté le mot « femme » au nom de la profession afin d'établir la distinction entre les deux sexes.

Il est à noter que, loin de l'appellation officielle, la langue courante tolère la formation du féminin des noms de ces professions, le tableau <sup>2</sup>suivant explique ce phénomène:

<b>Désignation formelle</b>	<b>Désignation informelle</b>
-Elle a été nommée ambassadeur à Londres	-C'est une ambassadrice Française

1-Ibid. p.33.

2-Ibid. p.34.

Il existe des noms désignant des animaux dont le genre n'est pas motivé par le sexe biologique. Cette non-cohérence pourrait être expliquée par le fait que certains animaux ont des noms ayant une forme identique aussi bien pour désigner le mâle que la femelle. Nous illustrons cette non-cohérence par les exemples suivants :

- Le zèbre et le rossignole sont des noms masculins.
- La fourmi, la baleine et la tortue sont des noms féminins.

La distinction entre les deux sexes exprimés par des noms ayant une seule forme est faite par l'ajout des mots « mâle » et « femelle » :

- Une tortue femelle.
- Un zèbre mâle

Un autre cas de non-cohérence entre le sexe biologique et le genre du nom est celui de certains noms, qui bien qu'ils désignent des êtres vivants de sexe masculin, prennent le genre féminin et vice-versa :

- La recrue, la sentinelle, la canaille, la crapule et la vigie : sont des noms féminins qui désignent des êtres vivants masculins .
- Le tendron, le mannequin, le laideron et le bas-bleu : sont des noms masculins désignant des êtres vivants féminins.

#### 1.4.4. GENRE ET CHAMPS SEMANTIQUES :

Hormis le cas des noms qui désignent des êtres vivants, il est difficile de déduire le genre des autres noms qui ne sont pas sexués (sans motivation biologique).

Néanmoins, la plupart des noms se rapportant à certains champs sémantiques ont un même genre. Ceci est représenté et illustré dans ce tableau<sup>1</sup>:

---

1-Ibid. p.28.

Genre masculin	Genre féminin
<p><b>1-<u>Les jours de la semaine :</u></b> (le) lundi, mardi, mercredi, jeudi [...]</p> <p><b>2-<u>Les mois :</u></b> (le mois de) janvier, février, mars, avril [...]</p> <p><b>3-<u>Les saisons :</u></b> Le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.</p> <p><b>4-<u>Les points cardinaux :</u></b> Le nord, l'ouest, le sud-est [...]</p> <p><b>5-<u>Les arbres :</u></b> Le chêne, le hêtre, le saule, le poirier [...]</p> <p><b>6-<u>Les noms cardinaux pris comme noms :</u></b> Le un, le deux, le trois [...]</p> <p><b>7-<u>Les couleurs prises comme noms :</u></b> Le blanc, le rouge, le noir [...]</p> <p><b>8-<u>La plupart des métaux et éléments chimiques :</u></b> Le fer, le plomb, l'or [...]</p>	<p><b>1-<u>Beaucoup de nom de pays :</u></b> La France, L'Allemagne, la Chine, la Russie [...]</p> <p><i>Mais</i> : le Japon, le Portugal [...]</p> <p><b>2-<u>Beaucoup de noms de fleuves :</u></b> La Seine, la Tamise, la Meuse [...]</p> <p><i>Mais</i> : le Rhin, le Danube [...]</p> <p><b>3-<u>La plupart des fruits :</u></b> La pomme, la cerise, la fraise [...]</p> <p><i>Mais</i> : le citron, le pamplemousse [...]</p> <p><b>4-<u>La plupart des sciences :</u></b> La médecine, la physique, la chimie, la linguistique [...]</p> <p><i>Mais</i> : le droit</p> <p><b>5-<u>Les noms de voitures :</u></b> La (voiture) Citroën, la D.S, la deux chevaux, la Mercedes [...]</p>

Chapitre deuxième:  
Fonctions et syntaxe  
de l'adjectif

Nous nous devons dans ce second chapitre de traiter de la notion d'adjectif, en abordant sa définition, ses fonctions, ainsi que sa syntaxe. Nous tâcherons en premier lieu de cerner une définition exhaustive de cette notion-là.

## 2.1. DE L'ADJECTIF :

Nous définirons la notion d'adjectif sur deux plans : étymologique et fonctionnel.

### a. SUR LE PLAN ETYMOLOGIQUE :

Selon le Dictionnaire Encyclopédique Larousse, l'origine du mot « **adjectif** » remonte au " latin *adjectivum [nomen]* « *nom qui s'ajoute à* » "<sup>1</sup>

### b. SUR LE PLAN FONCTIONNEL :

Les adjectifs "*constituent la deuxième catégorie d'éléments qui accompagnent le nom*"<sup>2</sup>. Le Dictionnaire Larousse Encyclopédique présente cette partie du discours comme étant "*Un mot qui qualifie ou détermine le substantif auquel il est joint* "<sup>3</sup>. Partant de cette acception, nous comprenons que l'adjectif est un mot accessoire du nom, il sert à en exprimer une qualité ou en déterminer le sens.

## 2.2. TYPES D'ADJECTIF :

Ainsi nous pouvons répartir les adjectifs en deux sortes : les adjectifs déterminatifs et les adjectifs qualificatifs. Nous aborderons succinctement le premier type vu que ce qui nous intéresse, dans notre recherche, est bel et bien l'adjectif dit qualificatif.

### 2.2.1. L'ADJECTIF DETERMINATIF:

Les adjectifs dits déterminatifs servent à déterminer les noms qu'ils accompagnent, ils sont "*destinés à modifier l'étendue des noms en restreignant l'application de ces noms à tels ou tels individus déterminés, comme **ce, mon, deux, trois**... etc.*"<sup>4</sup> ;

1- LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse /VUEF, 2002, p.19.

2- GARDES-TAMINE, Joëlle, *La grammaire, 2/syntaxe*, Paris : Armand Colin, 1990, p.120.

3-LAROUSSE, op.cit., p.18.

4- DUSSOUCHET, J.J, *Cours primaire de grammaire française*, Paris : Hachette, 1907, p.157.

Sont classés sous le label des adjectifs déterminatifs les adjectifs dits « indéfinis » comme : tout, chaque, tel, certain...etc. Ceux-ci servent à modifier l'étendue des noms tout comme les adjectifs déterminatifs sauf que leur modification n'est pas précise, elle est plutôt générale, voire vague.

Avant d'aborder le second type des adjectifs, représenté par les adjectifs qualificatifs, nous proposons ce tableau<sup>1</sup> dans lequel Marc WILMET a classé les adjectifs comme ce qui suit :

Adjectif								
Qualificatif	Déterminatif							
	Numéral		Possessif		Démonstratif	Relatif	Interrogatif-Exclamatif	Indéfini
	cardinal	Ordinal	Atone	Tonique				

### 2.2.2. L'ADJECTIF QUALIFICATIF :

Dans leur livre " Grammaire systématique de la langue française", les grammairiens Christian BAYLON et Paul FABRE trouvent que l'adjectif qualificatif « exprime une qualité ou une relation, alors que le substantif désigne, comme son nom l'indique, une substance, et le verbe un procès. »<sup>2</sup>

La lecture de cette citation nous permet de dire que l'adjectif dit qualificatif indique une relation ou une qualité de la substance désignée par le substantif auquel il se rapporte.

1-WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Paris-Bruxelles : Duculot, 3e éd, 2003, p.111.

2-BAYLON, Christian, FABRE, Paul, *Grammaire systématique de la langue française* : Nathan, 3<sup>e</sup> éd, 1995, p. 49.



D'un point de vue fonctionnel, l'adjectif qualificatif est conçu ainsi :

*" L'adj. s'oppose au substantif, terme primaire (incident à lui-même).l'adj. est, comme le verbe, un terme secondaire; ces deux espèces ont de plus en commun un caractère qui les distingue du substantif : ils se situent toujours dans le continu, et n'acceptent donc pas de pluriel au sens propre du terme [...] Contrairement au substantif, l'adj. ne peut être ni sujet, ni complément d'objet, ni complément d'agent; si on lui impose ces fonctions, on le substantive."<sup>1</sup>*

Autrement dit, l'adj. qual. est , sur le plan fonctionnel, un terme secondaire par opposition au substantif qui est considéré tel un terme primaire pouvant remplir la fonction d'un sujet, d'un complément d'objet ou complément d'agent, ce qui ne peut être le cas de l'adjectif sauf s'il est substantivé. Nous illustrerons ceci par l'exemple suivant :

- Dans la phrase : Le ciel est **bleu**, le mot **bleu** est un adjectif alors que dans : Le **bleu** est ma couleur préférée, **bleu** est un sujet, on dit qu'on a substantivé l'adjectif de couleur « **bleu** ».

Ajoutons qu'on s'accorde à dire que la distinction substantifs / adjectifs est établie grâce au critère des variations formelles que subissent les adjectifs en fonction du genre. Cependant, cette croyance est contestable, du moment où il existe des adjectifs épïcènes ayant la même forme aussi bien au masculin qu'au féminin. M. NOAILLY explique la non-pertinence de ce critère, en disant que :

*"Le principe du genre variable des adjectifs doit prendre en compte le fait que beaucoup, suffixés ou non, sont épïcènes, c'est-à-dire ne marquent pas la variation masculin / féminin. Pour les adjectifs dérivés sont concernés ceux qui se terminent par -ique, -iste, -*

---

1-Ibid.

*esque, -able. Pour les adjectifs primaires, on aura par exemple pale, calme, jaune, tranquille, chaste, ivre, mobile, lâche, drôle, etc."*<sup>1</sup>

Si nous abordons le genre des substantifs, nous dirons qu'il y a divergence d'avis, certains linguistes (tel M. RIEGEL) trouvent que les substantifs sont de genre fixe, comme dans l'exemple suivant :

➤ Un écolier / une écolière

Selon ce point de vue, « un écolier » et « une écolière » sont deux substantifs différents dont le premier est de genre masculin alors que le deuxième est féminin.

Toutefois, on accepte que certains substantifs puissent avoir les deux genres (masculin et féminin), le marquage du féminin se fait par l'ajout du *-e* à la fin du substantif masculin.

➤ Ex. : un infirmier / une infirmière

➤ Ex : un enseignant / une enseignante

Il s'agit, alors, d'un même substantif ayant deux formes distinctes variant en fonction du genre. En effet, il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que les substantifs qui ont des formes qui varient selon le genre sont tous sexués, en d'autres termes, ils ont des sexes biologiques.

Nous signalons que sur le plan fonctionnel, la distinction entre les substantifs et les adjectifs est clairement établie dans la mesure où ils constituent deux classes grammaticales distinctes.

Or, ce critère n'est pas toujours pertinent car le passage des termes d'une catégorie à l'autre n'est pas impossible (un substantif peut fonctionner en tant qu'adjectif et vice-versa). Ceci est éclairci par M.NOAILLY, qui affirme que :

---

1-NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys, 1999, p .11.

" *Loin de penser que la distinction entre substantif et adjectif est claire et opératoire dans la majorité des cas [...] On sera plus sensible à la perméabilité des catégories [...] le passage de l'une à l'autre est si constant et se réalise de façon si variée que le terme de dérivation impropre, d'usage très courant pour décrire tous ces phénomènes* "1

Ce phénomène de perméabilité des catégories pourrait être illustré par les exemples suivants :

- Son corps est froid. / Le froid de l'hiver.
- Pierre paraît malade. / Le nombre des malades a augmenté.
- Le bon vieux temps. / Les vieux sont assis dans le jardin.

En résumé, nous dirons que la différence entre substantifs et adjectifs n'est pas d'ordre morphologique car leurs formes sont quasi-indifférenciées (pour le genre, on ajoutera le « -e » du féminin aussi bien aux substantifs qu'aux adjectifs; de même pour le nombre, il convient d'ajouter le « -s » pour marquer le pluriel). Sur le plan fonctionnel, la distinction substantifs / adjectifs est claire car chacun d'eux fonctionne différemment au sein de la phrase, bien qu'il y ait un phénomène qui rend ce critère contestable, il s'agit de la perméabilité des catégories.

Si nous traitons de l'adjectif qualificatif sur le plan syntaxique, nous dirons que lorsqu'il fait partie du syntagme nominal <sup>2</sup>, il peut exprimer une qualité ou une relation du substantif. Dans ce cas, l'adjectif est un constituant facultatif, car son omission ne nuit pas au fonctionnement du syntagme.

- Ex : La **grande** roue tourne.
- Ex : La **vieille** femme est venue.

---

1-Ibid. p.10.

2-Il s'agit de l'adjectif épithète.

➤ Ex : Cette pièce *théâtrale* est magnifique.

Si on analyse la première phrase, on constate que le S.N est constitué de : déterminant + adjectif + nom. Si on ôte l'adjectif « *grande* » on aura la phrase suivante : La roue tourne. De même pour le troisième exemple, l'omission de l'adjectif « *théâtrale* » n'affecte pas la phrase sur le plan syntaxique<sup>1</sup>. Donc, nous déduisons que la présence de l'adjectif épithète n'est pas indispensable à la construction du S.N.

Dans le cas où l'adjectif est un constituant du syntagme verbal (le cas des adjectifs attributs), il est lié au substantif auquel il se rapporte par un intermédiaire verbal (comme : être, sembler, rester, demeurer...etc.). Dans ce cas, il est impossible de supprimer l'adjectif car son omission affectera la phrase sur les plans syntaxique et sémantique.

➤ Ex : La vie paraît *belle*.

➤ Ex : Son comportement est *bizarre*.

➤ Ex : La tâche resta *inaccomplie*

Nous remarquons que pour la deuxième phrase, si on tente de supprimer l'adjectif « bizarre » on aura : \*Son comportement est. On dira que la phrase est asyntaxique (et asémantique à la fois).

En guise de conclusion nous dirons, que sur le plan syntaxique la présence de l'adjectif dans la phrase dépend de la fonction qu'il remplit; en d'autres termes, il convient de définir sa fonction (qu'elle soit épithète ou attribut) pour pouvoir juger de la nécessité de sa présence.

### 2.3. FONCTIONS DE L'ADJECTIF:

D'un point de vue syntaxique, l'adj. peut remplir plusieurs fonctions. On distingue communément trois fonctions, l'attribut, l'épithète et l'apposition. , Néanmoins, M. NOAILLY trouve que :

---

<sup>1</sup>-Nous ne nous intéressons pas à l'adjectif « magnifique » car, dans ce cas, il remplit une fonction attributive.

*"On peut dire que l'adjectif se définit en syntaxe par deux fonctions fondamentales, l'épithète et l'attribut, si l'on veut bien considérer pour simplifier que l'apposition d'une part, l'attribut du complément d'objet d'autre part, ne sont que des détours de la fonction attributive " <sup>1</sup>*

Suivant cette répartition, il n'existe que deux sortes de fonctions remplies par l'adjectif, il s'agit de l'épithète et de l'attribut, vu que l'apposition et l'attribut du complément d'objet sont classés sous le label de la fonction attributive.

### 2.3.1. L'ADJECTIF EPITHETE :

Selon le Dictionnaire Didactique de la Langue Française, l'épithète est définie comme ce qui suit :

*" En grammaire « la fonction » épithète est exercée par un adjectif ou un participe passé subordonné au nom et placé dans sa proximité immédiate " <sup>2</sup>*

Nous rappelons que l'adjectif épithète fait partie du S.N, dans la mesure où il qualifie un substantif sans l'intermédiaire d'un verbe.

➤ Ex : un voyage **formidable.**  
**Déterminant      nom      adj. épithète**

Il est à noter que le temps du verbe constituant du syntagme verbal n'affecte en aucun cas le rapport entre l'adj. Epith. et le substantif auquel il est joint.

➤ Ex : "**Ce jeune** soldat s'est blessé au pied." <sup>3</sup>

---

1- NOAILLY, M., op.cit., p.23.

2-POUGEOISE, Michel, *Dictionnaire Didactique de la langue française*, Paris : Armand Colin /Masson, 1996, p.187.

3-BAYLON, C., FABRE, P., op.cit., p.53.

Etant donné que nous avons précisé que l'épithète est étroitement liée au substantif auquel elle se rapporte sans l'intermédiaire d'un verbe, nous ajoutons qu'on ne peut enclaver un complément du nom ni une relative entre l'épithète et le substantif, excepté certains cas. PELLAT (et alii) trouvent que:

*" De tous les modificateurs, c'est l'adjectif en position d'épithète qui apparaît le plus étroitement uni au nom. Il ne peut en être séparé ni par un complément du nom ni par une relative (la réponse **négative** de Pierre / \*la réponse de Pierre **négative** – le livre **sulfureux** dont tout le monde parle / \*le livre dont tout le monde parle **sulfureux**) à moins que l'autre modificateur ne forme avec le nom une unité lexicale codée (un **match de tennis** interminable) ou un nom composé de discours (le **briquet qui tue** de James Bond). "*<sup>1</sup>

Il est impératif de noter que l'épithète peut ne pas être rattachée immédiatement au substantif qu'elle qualifie, elle peut en être détachée, dans ce cas on dira qu'elle est mise en apposition.

### 2.3.1.1. TYPES D'EPITHETES :

On peut distinguer plusieurs sortes d'épithètes réparties comme ce qui suit :

#### a. D'UN POINT DE VUE SEMANTIQUE :

Selon le Dictionnaire Didactique de la langue française, trois espèces d'épithètes étaient traditionnellement distinguées :

*"L'épithète de nature qui exprimait une qualité intrinsèque et essentielle d'un être, d'un objet : le ciel bleu. -la voue étoilée.*

---

1-RIEGEL M., PELLAT, J-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 3e éd. 2005, p.180.

*L'épithète de caractère* qui exprime un aspect « caractéristique », une qualité singulière distinctive d'un particulier, d'une chose définie : *Le bouillant Achille.* - *La belle Hélène.* - *La vaste mer.*

*L'épithète de circonstance* qui désigne une qualité transitoire de l'être ou de l'objet : *Le toit moussu.* - *Un homme fâché.* - *Un temps humide.* - *Une mer agitée.*"<sup>1</sup>

## b. D'UN POINT DE VUE SYNTAXIQUE :

Trois types d'épithètes sont syntaxiquement distingués :

### 1-L'épithète correspondant à un attribut sous-entendu :

Pour ce type d'épithète, nous avons affaire à un adj. Attribut dont le verbe copule a été supprimé.

➤ Ex : Ses yeux sont **verts.**  
**V. copule** **adj. Attr.**

Si on ôte le verbe copule « sont », nous aurons : Ses yeux **verts.** (**Adj. épithète.** )

### 2-L'épithète de relation :

Appelée aussi adjectif relationnel, comme son nom l'indique ce type d'adjectif établit une relation avec un nom (non une qualification). Cet adjectif « *se contente en quelque sorte, de transposer un substantif.* »<sup>2</sup>

Les adjectifs relationnels "peuvent être paraphrasés par un complément prépositionnel"<sup>3</sup> selon le modèle suivant :

<i>A.R</i> = complément prépositionnel
--

Ces exemples illustrent ce modèle :

➤ La pièce *théâtrale.*      —————>      La pièce *du théâtre.*

1-POUGEOISE, Michel, op.cit., p.188.

2-BAYLON, C., FABRE, P., op.cit., p.50.

3-GARDES-TAMINE, Joëlle, op.cit., p.121.

- Les élections *présidentielles*. —————> Les élections *du président*.
- La colonne *vertébrale*. —————> La colonne *des vertèbres*.

Nous ajoutons que les épithètes de relation sont toujours postposées par rapport aux noms auquel elles se rapportent et ne peuvent en aucun cas se mettre avant.

- On dit : Une tribune *présidentielle*.
- Mais jamais : \* Une *présidentielle* tribune.

De même, il est impossible de les employer avec des adverbes d'intensité.

- \* Un code très *confidentiel*. (un code est confidentiel ou ne l'est pas).

Notons aussi que les adjectifs relationnels ne s'emploient jamais comme attributs.

- \* Les rayons sont *solaires*.

Aussi, il est important de signaler qu'il existe des adjectifs dits "localisants" ayant les mêmes caractéristiques que les épithètes de relation, sauf qu'ils ne peuvent transposer un substantif.

- Un pied *gauche*.
- Le coté *droit*.

Pour ce qui est de l'usage des adjectifs de relation, les grammairiens BAYLON et FABRE affirment qu' :

*"Une des tendances du français contemporain est de multiplier les transpositions de substantifs pour exprimer la relation : les vacances gouvernementales, pour du gouvernement. C'est ce que Robert Le Bidois a appelé : l'adjectivité"<sup>1</sup>*

---

1-BAYLON, C., FABRE, P., op.cit., p.57.



### 3-L'épithète obtenue par transfert :

Ce type d'épithète est le résultat d'un transfert d'un nom à un autre nom appartenant à une famille lexicale commune. En effet, ces transferts nous permettent de créer des expressions qui s'insèrent dans notre langue courante.

- Ex : une institutrice *primaire*.

#### 2.3.1.2. CONSTRUCTIONS EPITHETIQUES COMPORTANT « DE » :

##### a- Après un pronom indéfini :

Sachant que les pronoms du français ne peuvent pas être qualifiés au moyen d'une épithète construite directement. Néanmoins, il est possible que certains pronoms indéfinis soient déterminés par des adj. épith. par le biais de la préposition « *de* », il s'agit des pronoms suivants : *quelqu'un, je ne sais qui, qui que ce soit, personne, n'importe qui, quelque chose, je ne sais quoi, n'importe quoi, rien, quoi que ce soit*, ainsi que certains pronoms dits interrogatifs : *qui, que, quoi*.

Nous proposons à titre d'exemples :

- Ex : Marie a pu voir quelque chose d'*horrible*.
- Ex : Nous rencontrâmes quelqu'un de *bizarre*.
- Ex : Il ne trouva qui que ce soit de *présent*.

Ajoutons à ces pronoms indéfinis et interrogatifs le relatif indéfini « *ce que* » qui accepte une détermination épithétique par l'ajout de la préposition « *de* » sauf que dans ce cas, l'épithète n'est pas mise dans la proximité immédiate du substantif auquel elle se rapporte, elle est plutôt placée après le verbe de la relative.

- Ex : Ce qu'il a entendu de *terrifiant*.

Il est impératif de faire la distinction entre ces constructions épithétiques et d'autres constructions en « *de* » ayant une fonction attributive; nous citerons à titres d'exemples : les constructions en « *de* » après la locution verbale « *il y a* » ou après certains verbes comme « avoir ».

- Ex : Il y a dans ton analyse un critère de *pertinent*.
- Ex : Cette femme, elle a tout de *merveilleux*.
- Ex : Demain, il y aura tout le monde de *content*.

A partir de ces phrases, on peut constater que **tout** et **tout le monde** qui sont des formes aussi indéfinies que les précédentes (quelqu'un, n'importe quoi, rien...etc.) peuvent recevoir une détermination au moyen de « *de + adj.* ». Toutefois, sur le plan syntaxique, il y a lieu de faire la distinction entre ces formes dans la mesure où les pronoms indéfinis (de la première liste : personne, je ne sais qui, quoi que ce soit...etc.) peuvent être mis en position de sujet, ce qui ne peut en aucun cas être possible pour les formes indéfinies précédant les constructions à fonction attributive, les exemples cités ci-dessous illustrent ce critère :

- Ex : N'importe qui de *charmant* la fait rêver.
- Ex : Rien d'*anormal* ne fut observé.

VS

- Ex : \*Tout le monde de *présent* a gagné.
- Ex : \*Tout d'*embarrassant* la fait rougir.

De même, un autre critère nous permet d'établir la distinction entre ces deux listes, il s'agit du fait qu'il est possible de pronominaliser le substantif qui suit la locution verbale existentielle « *il y a* », alors que le groupe « *de + adj.* » ne change pas de position.

- Ex : Il y a un candidat d'admis => Il y **en** a un d'admis.
- Ex : Il y a un propos de blessant => Il y **en** a un de blessant.

Partant de ces exemples, M.NOAILLY ajoute que :

*" Ce test de pronominalisation [...] est la preuve que, dans les constructions observées, la relation de **de Adj.** au substantif est de type attributif, et n'est pas assimilable à la construction épithétique en **de** qui touche les quelques indéfinis traités auparavant. " <sup>1</sup>*

---

1-NOAILLY, M., op.cit., p.85.

Nous attirons l'attention qu'il est impossible d'appliquer ce test aux formes indéfinies *tout* et *tout le monde* en raison de l'absence d'une forme de pronoms pouvant les représenter.

#### **b- Après des quantifieurs anaphoriques :**

Certains quantifieurs anaphoriques considérés comme indéfinis peuvent substituer à un S.N, faisant une reprise anaphorique souvent couplée avec le pronom « *en* » suite à la locution verbale « *il y a* » ou après le verbe avoir .Sont concernées les formes comme : plusieurs, peu, aucun, beaucoup et certains.

- Ex : Parmi ces participants, il y en a peu de *compétents*.
- Ex : A propos des revues, j'en ai beaucoup d'*intéressantes*.

Ainsi, nous remarquons que les adj. épithètes qualifiant ces pronoms s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils sont joints.

### **2.3.2. L'EPITHETE DETACHEE (L'APPOSITION):**

Etymologiquement, l'apposition provient du latin signifiant " *position à côté de* " <sup>1</sup>. On dit qu'un adjectif est apposé ou mis en apposition lorsque :

*" L'information que l'adjectif y apporte n'est pas principale dans le propos [...] la relation de dépendance au support substantif se manifeste par les marques morphologiques de l'accord. Cette prédication se réalisant en l'absence de verbe médiateur, on peut considérer que la pause qui en est le marqueur, en l'occurrence, la virgule. Puisque le phénomène de l'apposition, on le sait, caractérise le code écrit, et n'apparaît guère dans l'oral spontané" <sup>2</sup>*

---

1-RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.190.

2-NOAILLY, M., op.cit., p.24.

Nous nous permettons de dire que, tout comme l'épithète, l'adjectif mis en apposition n'est pas nécessaire à la construction de la phrase sur les plans sémantique et syntaxique, il reçoit les marques du genre et du nombre du substantif auquel il se rapporte. De même, l'apposition est considérée telle un prédicat secondaire exprimé sans un intermédiaire verbal, marqué par une pause rarement apparente à l'oral, alors qu'on la reconnaît à l'écrit au moyen de la virgule. Afin d'illustrer cette définition, nous proposons ces phrases :

- Ex : **Surprise**, la jeune fille resta figée.
- Ex : **Satisfaits**, les spectateurs applaudissaient à la fin du spectacle.
- Ex : Marie, **furieuse**, quitta l'hôtel.

En ce qui concerne la construction de l'adjectif apposé, on peut dire qu'elle est "*considérée comme issue d'une relative appositive, elle-même séparée de l'antécédent par une pause [...] Pour obtenir l'adjectif apposé on supprime le pronom relatif et verbe être.*"<sup>1</sup>

Si nous appliquons cette construction sur la troisième phrase nous aurons :

- Ex : Marie, [qui était] **furieuse**, quitta le bureau.

En guise de conclusion nous rappelons que l'adjectif apposé est considéré comme une épithète détachée, ceci est confirmé dans le Dictionnaire Didactique de Langue Française dans ce qui suit :

*" Il est donc préférable de parler d'épithète détachée (plutôt que d'apposition) lorsqu'un un adj. qual. est « déplacé » et éloigné du nom d'une façon ou d'une autre (placé en tête de phrase ou isolé entre deux virgules comme une proposition incise."<sup>2</sup>*

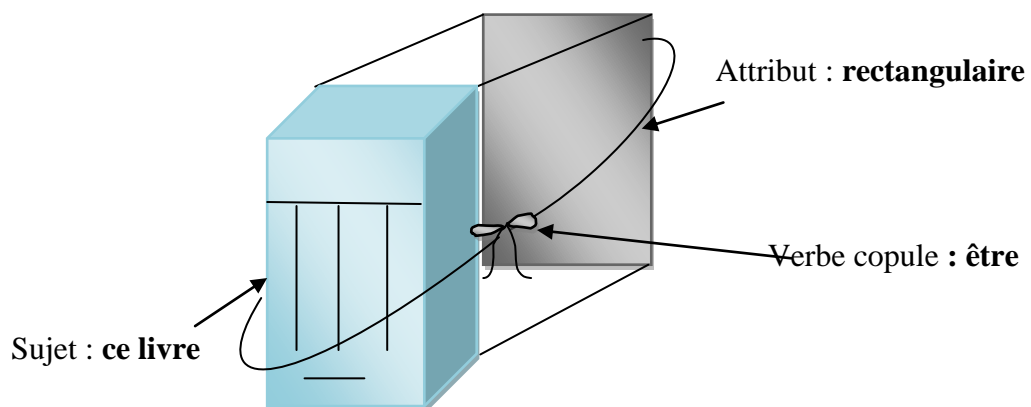
---

1-DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *La nouvelle grammaire du français*, Canada : Larousse, 1988, p.106.

2-POUGEOISE, M., op.cit., p.30.

### 2.3.3. L'ADJECTIF ATTRIBUT :

Est appelé attribut, tout adjectif qualificatif rattaché au sujet ou au complément d'objet par l'intermédiaire d'un verbe. Il appartient, alors, au groupe du verbe et dépend soit du groupe du nom sujet, soit du groupe du nom complément d'objet. Notons que ce type d'adjectif est appelé ainsi parce qu'il sert à attribuer une qualité donnée au substantif .L'exemple <sup>1</sup> donné par le grand grammairien Maurice GREVISSE illustre bien ce que nous venons de dire :



Ce livre est *rectangulaire*.

Pour les verbes employés comme intermédiaire précédant les adj. Attributs, nous les classerons comme ce qui suit :

1-l'attribut est introduit au moyen d'un verbe dit copule ("*copule signifie un verbe lien*") <sup>2</sup> tel : **être, paraître, devenir, rester, sembler...etc.** Dans ce cas, l'adjectif est receveur des traits caractéristiques du groupe du nom sujet, et on dira qu'il est attribut du sujet dont la présence est nécessaire à la grammaticalité de la phrase.

- Ex : Cet homme était *pauvre*.
- Ex : Pierre semble *triste*.
- Ex : Elle resta *terrifiée*.

1-BAYLON, C., FABRE, P., op.cit., p.40.

2-Ibid.

2-Certains verbes peuvent précéder l'adj. Attribut comme : **croire, estimer, trouver, laisser, rendre...etc.** Là, l'adjectif dépend du complément d'objet direct, il s'agit alors d'un adj. attr. du complément d'objet.

- Ex : Je **trouve** ces personnes *gentilles*.
- Ex : Jacques **estime** que mon projet est *impressionnant*.
- Ex : Ne **laissons** pas les fenêtres *ouvertes*.

En effet, les verbes « *rendre* » et « *laisser* » peuvent être remplacés par « *faire que* » ou « *permettre que* ».

- Ex : Un virus **rend** le texte *indéchiffrable*.
- Ex : Un virus **fait que** le texte soit *indéchiffrable*.

### 2.3.3.1. L'ADJECTIF ATTRIBUT DU SUJET :

Selon le Dictionnaire Didactique de la Langue Française, l'attribut du sujet " *dépend d'un sujet avec lequel il est en relation par l'intermédiaire d'un verbe copule [...] l'attribut indique la manière d'être du sujet : cet enfant est **timide**. Il peut également caractériser le sujet : le temps est **gris**.*"<sup>1</sup>

On peut dire que l'adj. attr. du sujet a les mêmes caractéristiques de l'adj. attr., sauf que pour ce type il faut préciser que le substantif auquel est lié l'attribut est désigné par le sujet représenté par un nom ou un groupe de nom.

Bien que nous ayons déjà abordé les verbes introduisant l'adj. attribut, nous avons jugé nécessaire d'enrichir la liste citée auparavant par les verbes suivants : " *naître, apparaître (comme), avoir l'air, constituer (+ nom animé), demeurer, devenir, être traité de, faire, former, paraître, passer pour, redevenir, représenter, rester, retomber, s'affirmer (comme), s'annoncer, s'appeler, s'avérer, se faire, se montrer, se révéler, se retrouver, tomber (malade, amoureux, fou, mort, etc.), tourner (syn. de devenir, etc.)*." <sup>2</sup>

---

1-POUGEOISE, M., op.cit., p.65.

2-Ibid.

De même, certains verbes peuvent occasionnellement introduire une construction attributive :

- Ex : Nous **partîmes heureux**.
- Ex : John **vécut triste**.

D'un point de vue syntaxique, l'adj. Attr. du sujet peut être « essentiel » ou « occasionnel ».

### 2.3.3.1.1. L'ATTRIBUT ESSENTIEL :

Selon M. NOAILLY :

*" L'attribut est dit essentiel parce qu'il est nécessaire à la grammaticalité de la phrase que le verbe ait une séquence. Mais il faut préciser que cette séquence n'est pas forcément un adjectif dit attribut, et que toutes les séquences possibles ne sont pas, dans la tradition grammaticale, étiquetées « attribut »."*<sup>1</sup>

La lecture de cette citation, nous permet de concevoir l'attribut essentiel tel un adjectif dont l'omission affecte la grammaticalité de la phrase.

- Ex : Ces enfants sont **intelligents**.

Si on ôte l'adjectif « **intelligents** », on aura la phrase suivante : \* ces enfants sont. Nous remarquons que cette phrase n'est pas conforme aux règles de construction grammaticale, on la juge d'**agrammaticale**<sup>2</sup>, de même sur le plan sémantique, l'omission de l'adjectif attribut du sujet nuit à la compréhension de cette phrase.

Nous tenons à rappeler que les verbes qui introduisent des attributs essentiels sont ; **être, devenir, paraître, sembler, rester** et **demeurer**, ainsi que des locutions verbales comme : « **passer pour** » et « **avoir l'air** ».

---

1- NOAILLY, M., op.cit., p.109.

2-Une phrase est dite agrammaticale lorsqu'elle n'est pas conforme aux règles de construction grammaticale.

Cependant, il est impératif de noter que la séquence qui suit ces verbes n'est pas obligatoirement de nature attributive. La nature de celle-ci pourrait être définie grâce à un test d'ordre syntaxique qui consiste à pronominaliser les séquences introduites par des verbes dits copulatifs (être, devenir, paraître, sembler, rester, demeurer) au moyen du clitique *le*. Les exemples suivants illustrent ce test :

- Ex : Ils sont *fiers*.
- => Ils *le* sont.
- Ex : Mon ami reste *timide*.
- => Mon ami *le* reste.

Il est à remarquer que dans ce cas le clitique *le* reste invariable en fonction du genre et du nombre, toutefois s'il pronominalise un complément d'objet direct, il varie en genre et en nombre (*le, la, les*)

- Ex : Ils relisent la nouvelle.
- => Ils *la* relisent.

### **JOHN EST FOU / JOHN EST UN FOU :**

Nous constatons que ces deux phrases sont quasi-identiques, comportant le même adjectif attribut « *fou* », sauf que dans la deuxième phrase celui-ci est précédé de l'article indéfini « *un* ». En effet, cet adjectif joue deux rôles bien distincts :

1-Dans le premier cas, on attribue à John la propriété de la folie.

2-Dans le deuxième cas, il s'agit de classer John dans la catégorie des fous, on dira que l'adjectif attribut fonctionne en tant que substantif.

Nous signalons que ce procédé de substantivation ne peut s'appliquer à tous les adjectifs (\* Cette étude est une *intéressante*. / \* Cet évènement est un *inoublable*.). Sont concernés les adjectifs se rapportant à des sujets humains, à condition que la propriété indiquée soit stable, car si elle est transitoire, il y aura blocage (\* Rayhana est une *énervée*. / \* Sarah est une *furieuse*.).



Par ailleurs, nous pouvons ajouter que la pronominalisation de l'attribut dans les deux constructions n'est pas identique.

- Ex : Marie est *impertinente*.      => Marie *l'*est.
- Ex : Marie est une *impertinente*.      => Marie **en** est une.

Un autre problème pourrait se poser lorsque l'attribut est précédé d'un déterminant défini : doit-on faire la pronominalisation au moyen du clitique neutre « *le* » ou accorder ce dernier avec le sujet qualifié ?

- Si nous prenons la phrase : Je suis la reine .dit-on : je *la* suis ou je *le* suis ?

En effet, on s'accorde à dire que la deuxième construction est préférable à la première (Je le suis).

### 2.3.3.1.2 L'ATTRIBUT ACCIDENTEL :

Comme son nom l'indique, cet adjectif appelé aussi « attribut accessoire » n'est pas nécessaire à la grammaticalité de la phrase, autrement dit son omission ne nuit pas à cette dernière. Il est introduit par des verbes autres que les copulatifs, et sont occasionnellement attributifs :

- Ex : Zina est *partie heureuse*.
- Ex : Nous sommes *rentrés déçus*.

Nous signalons que la distinction attribut accidentel / attribut essentiel peut être établie grâce à un test d'ordre syntaxique qui consiste à pronominaliser les attributs accidentels, les phrases ci-dessous illustrent ce principe :

- Ex : Zina est *heureuse*.      —————> Zina *l'*est.
- Ex : Zina est *partie heureuse*.      —————> \*Zina *l'*est partie.

Ainsi nous constatons qu'il est impossible de faire la pronominalisation des adjectifs attributs accidentels introduits par les verbes occasionnellement attributifs.

Un autre critère peut nous amener à distinguer les deux types d'attributs (essentiels / accidentels), il s'agit de l'impossibilité de déplacer les attributs accessoires en tête de la proposition.

- Ex: Nous dormons tranquilles —————> \*Tranquilles, nous dormons.<sup>1</sup>

### 2.3.3.2. L'ATTRIBUT DU COMPLEMENT D'OBJET :

L'attribut du complément d'objet est défini comme étant : " *La fonction par laquelle on attribue une qualité ou une manière d'être à un substantif qui est complément d'objet du verbe principal*"<sup>2</sup>. En d'autres termes, il convient de dire que ce type d'attribut se rapporte au complément d'objet pour en indiquer une qualité ou une manière d'être.

- Ex : Le directeur a trouvé son projet *intéressant*.
- Ex : On me traite d'*intelligent*.

En ce qui concerne les verbes qui servent à relier l'attribut au complément d'objet, Maurice GREVISSE trouve que ce "*sont des verbes d'action à idée desquels l'esprit associe implicitement l'idée du verbe être*"<sup>3</sup>. Parmi ces verbes nous citerons : **accepter pour, croire, admettre comme, appeler, consacrer, donner, estimer, préférer, savoir, rendre, prétendre pour, sentir, souhaiter, tenir pour, traiter de, voir, regarder comme, prendre pour, imaginer, dire, croire, vouloir...etc.**

En effet, il ne faut pas confondre l'adj. épith. et l'adj. attr. dans certaines constructions telles :

- Ex : Où avez-vous trouvé ce livre *intéressant* ?
- Ex : Nous avons trouvé ce livre *intéressant*.

Il est à noter que dans la première construction le verbe « *trouver* » a le sens de « *découvrir* », et l'adjectif « *intéressant* » remplit la fonction d'épithète. Tandis

1-Nous signalons que nous ne nous intéressons pas aux constructions d'ordre stylistique.

2- BAYLON, C., FABRE, P., op.cit., p.199.

3- GREVISSE, Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris-Gembloux : Duculot, 28<sup>e</sup>éd, 1969, p.41.

que, dans la seconde construction « *trouver* » signifie « *juger* », ainsi nous dirons que « *intéressant* » est un adj. attr. du compl..

## 2.4. DE LA SYNTAXE DE L'ADJECTIF :

### 2.4.1. POSITION DE L'ÉPITHÈTE :

Définir la position de l'adj. épith. présente une difficulté notamment pour les locuteurs non natifs, car l'épithète peut se placer tantôt après le substantif, tantôt avant. Afin de résoudre ce problème plusieurs grammairiens ont tenté de définir sa place qu'elle soit antéposée ou postposée.

*"Le problème est d'autant plus difficile à théoriser qu'il est facile à résoudre dans la pratique : c'est un point d'acquisition précoce et sûr chez l'enfant. [...] Il faut admettre que ce qui détermine la position d'une épithète, ce n'est pas un critère unique, mais plus souvent un faisceau de critères, qui font pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. "*<sup>1</sup>

M.NOAILLY explique que sur le plan pratique, la position de l'épithète est définie grâce à l'acquisition linguistique du locuteur, alors que sur le plan théorique plusieurs critères pourraient la déterminer.

Dans « La nouvelle grammaire du français », les grammairiens Jean DUBOIS et René LAGANE expliquent le choix de l'antéposition ou la postposition de l'adj. épith. comme ce qui suit :

- ❖ Une minorité d'épithètes se placent avant le nom, il s'agit des adjectifs ayant une syllabe, voire deux (ex : *beau, vieux, gros, petit...etc.*).

➤ Ex : Un *grand* artiste.

---

1- NOAILLY, M., op.cit., p. 88.

❖ Les participes passés, moins systématiquement les adjectifs dits verbaux se placent normalement après le nom.

➤ Ex : Un client *satisfait*.

➤ Ex : Un argument *convaincant*.

❖ De même, les épithètes exprimant une couleur, une forme, une religion ou une nationalité sont postposées par rapport aux substantifs auxquels elles sont jointes.

➤ Ex : Une chambre *carrée*.

➤ Ex : Le gouvernement *français*.

➤ Ex : Une femme *musulmane*.

❖ Ils ajoutent que la plupart des épithètes acceptent l'antéposition et la postposition par rapport aux noms auxquels elles se rapportent. Certains adjectifs peuvent changer de sens suivant leur place :

➤ Ex : " Un grand **homme**. (personnage célèbre)/Un homme **grand**. (de taille)"<sup>1</sup>

Ainsi, il est possible de traiter ces épithètes mises avant ou après le nom comme de simples homonymes ayant la même forme mais différents de sens. En effet, la position de l'adj. épith. peut marquer un changement de valeur : " la position avant le nom, moins fréquente, a une valeur affective, emphatique, et met en relief la notion exprimée par l'adjectif "<sup>2</sup>, ou bien ne pas apporter une différence remarquable de valeur.

➤ Ex : Un voyage *magnifique*. / Un *magnifique* voyage.

Nous présenterons, dans le tableau<sup>3</sup> suivant quelques exemples marquant le changement de valeur de l'adj. épith. en fonction de sa position.

1-<http://www.aidenet.eu/grammaire09g.htm> (consulté le 20 mai 2011).

2-DUBOIS, Jean, LAGANE, René, op.cit., p.09.

3-ASLANIDES, Sophie, *Grammaire du français : du mot au texte*, Paris : Honoré Champion (Unichamp-Essentiel#1), 2001, p.97.

	Connotation subjective	Connotation objective
<i>Malheureux</i>	<i>Un malheureux sou</i>	<i>Un enfant malheureux</i>
<i>Pauvre</i>	<i>Pauvre petit ! (malheureux)</i>	<i>Un homme pauvre (désargenté)</i>
<i>Sale</i>	<i>Une sale affaire</i>	<i>Une voiture sale</i>
<i>Cher</i>	<i>Ma chère maison (à laquelle je tiens)</i>	<i>Une maison chère (n'est pas bon marché)</i>
<i>Curieux</i>	<i>Un curieux raisonnement</i>	<i>Un enfant curieux</i>
<i>Drôle</i>	<i>Une drôle d'histoire</i>	<i>Une histoire drôle</i>
<i>Brave</i>	<i>C'est un brave homme (gentil)</i>	<i>Un homme brave (courageux)</i>
<i>Sacré</i>	<i>Un sacré farceur</i>	<i>Une statuette sacrée</i>
<i>Chic</i>	<i>Un chic type</i>	<i>Une femme chic</i>

❖ Lorsqu'un adjectif est suivi de son complément, il se place toujours après le nom auquel il se rapporte.

- Ex : Un homme **grand** de taille.
- Ex : Une action **lourde** de conséquences.

❖ Lorsqu'un nom est accompagné de deux adjectifs épithètes dont l'un est normalement antéposé, l'autre est postposé, il est à noter que les deux adjectifs ne changent pas de position.

- Ex : Un **beau** tricot **mauve**.
- Ex : Une **nouvelle** mission **accomplie**.

- ❖ Au cas où le nom a plusieurs adjectifs antéposés ou postposés à la fois, ils sont coordonnés ou séparés.

- Ex : Le *bon vieux* temps.

- Ex : Une recherche *minutieuse et détaillée*.

En résumé, nous dirons que la position de l'épithète ne relève pas de l'aléatoire, elle dépend de plusieurs facteurs définissant son antéposition ou sa postposition.

Chapitre troisième :  
De la morphologie  
et de l'accord de l'adjectif

Nous traiterons, dans ce chapitre, des adjectifs qualificatifs sur le plan morphologique. Nous aborderons, aussi, les principaux cas de leur accord en genre avec les noms auxquels ils sont joints, ainsi que les variations d'ordre formel qu'ils subissent lors de la formation de leur féminin.

### 3.1. DE LA MORPHOLOGIE ADJECTIVE :

Nous nous proposons d'étudier la morphologie adjectivale, c'est-à-dire la forme de l'adjectif qualificatif. Une telle étude nous a poussé à nous poser les questions suivantes :

- **Quels sont les procédés utilisés lors de la formation des adjectifs qualificatifs ?**
- **Peut-on circonscrire les adjectifs à partir de leur morphologie ?**

Afin de répondre à ces questions, il convient de traiter des formes des adjectifs étant hétérogènes. Pour ce faire, nous tâcherons de les étudier en fonction de plusieurs classes distinctes.

#### 3.1.1. CLASSES MORPHOLOGIQUES D'ADJECTIFS :

En français, les adjectifs sont répartis en plusieurs classes morphologiques :

##### 3.1.1.1. LES ADJECTIFS RADICAUX :

Appelés aussi « non dérivés » ou « primaires », comme leur nom l'indique, ces adjectifs ont une morphologie qui ne peut être segmentée en d'autres parties, elle n'a subi aucun procédé de dérivation ni de composition.

- Ex : *gros, fatale, petit, faible, beau*

*"La plupart de ces adjectifs peuvent être employés dans des constructions indiquant des degrés de comparaison"<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup>DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *La nouvelle grammaire du français*, Canada : Larousse, 1988, p.107.



- Ex : plus *petit*, moins *petit*, aussi *petit*, très *petit*, le plus *petit*.

Toutefois, certains adjectifs dits radicaux ne peuvent être susceptibles de comparaison.

- Ex : *aîné*, *dernier*

### 3.1.1.2. LES ADJECTIFS DERIVES :

A partir de leur dénomination, on comprend qu'il s'agit des adjectifs ayant subi un procédé de dérivation par l'ajout d'un affixe à une base donnée.

- Ex : Algérie → Algérien
- Ex : lune → lunaire

Nous signalons qu'il existe des adjectifs dérivés ne pouvant remplir la fonction d'attribut ni être employés avec des adverbes d'intensité, c'est le cas des adjectifs dits relationnels ou de relation.

- Ex : Un produit *chimique*.
- Ex :\* La carte semble *géographique*.
- Ex :\* Un voyage très *présidentiel*.

Le procédé de dérivation est défini comme étant " *un des principaux procédés de création lexicale. [...] En français, la préfixation et la suffixation sont les seuls procédés notables de dérivation*"<sup>1</sup>. Autrement dit, c'est l'action par laquelle sont créées de nouvelles unités lexicales par l'addition d'un affixe à une base donnée.

#### 3.1.1.2.1. LA PREFIXATION :

Ce procédé consiste à former une nouvelle unité lexicale en ajoutant un préfixe au début d'un mot préexistant. Les schémas suivants présenteront la combinatoire des préfixes :

<b>Préfixe + base = mot dérivé</b>
------------------------------------

<sup>1</sup>-<http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/d%C3%A9rivation/42015> (consulté le 4 juin 2011)

Pour ce qui est de la base à laquelle est ajouté le préf., elle peut être de nature nominale ou adjectivale :

**Préfixe + base nominale = adjectif**

Il convient, dans ce cas, d'adjoindre un préfixe à une base nominale pour créer une forme adjectivale ayant " *une propriété qui résulte d'une quantification de la base ((assurance) multirisque, aptère), d'une comparaison par référence à la base (isotherme) ou d'un rapport orienté vers la base ((brigade) antichar, (jeux) intervalles*"<sup>1</sup>

**Préfixe + base adjectivale = adjectif**

Pour ce modèle, le préfixe ajouté la base adjectivale a une valeur de quantification comparative ou nulle .Par conséquent le dérivé reste de nature adjectivale.

➤ Ex : *archi-fatigué, sous-équipé, immortel, maladroit.*

Le tableau ci-dessous présente quelques préfixes servant à former des adjectifs :

Préfixe	Adjectif
Anti-	Anti-nucléaire
Archi-	Archi-fatigué
Extra-	Extrascolaire
Hyper-	Hyperactif
Hypo-	Hypocalorique
In-	Inacceptable

---

1- RIEGEL M., PELLAT, J-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 3e éd. 2005, p.545.

Préfixe	Adjectif
Intra-	Intradermique
Multi-	Multiforme
Non-	Non-figuratif
Para-	Para-universitaire
Pré-	Prénatale
Quasi-	Quasi-fini
Sous-	Sous-développé
Super-	super-transparent
Sur-	Surpeuplé
Ultra-	Ultrasensible

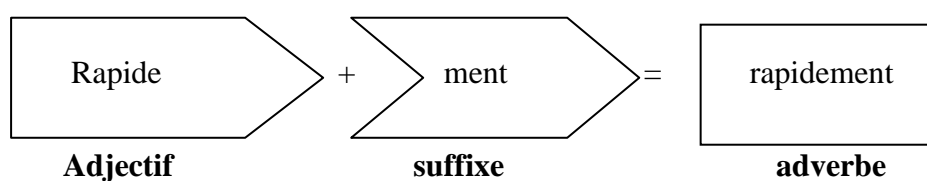
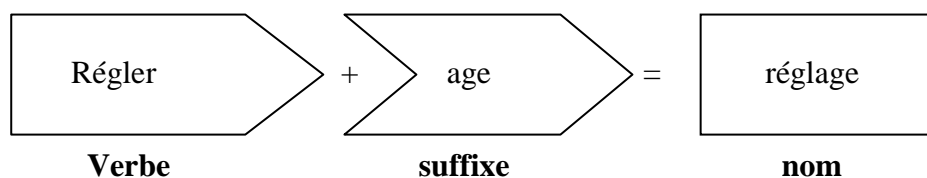
Nous signalons qu'il est possible d'enrichir cette liste par d'autres préfixes permettant de construire des mots dérivés de nature adjectivale.

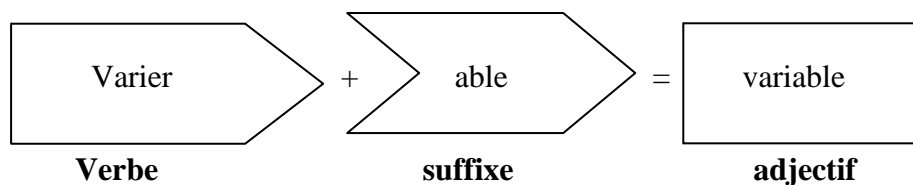
### 3.1.1.2.2. LA SUFFIXATION :

Comme les préfixes, les suffixes se combinent avec des bases pour donner existence à de nouvelles unités de nature adjectivale selon le modèle suivant :

**Base + suffixe = mot dérivé**

Il est impératif de noter que les suff. peuvent changer la catégorie des bases auxquelles ils sont adjoints. Ceci est illustré par les exemples suivants :





Nous regroupons les suffixes les plus usités permettant de former des adjectifs dans le tableau<sup>1</sup> suivant :

Suffixes	Sens	Exemples	suffixes	Sens	Exemples
-able -ible, ou -uble	Possibilité	Aimable ; Audible ; Soluble	-et, ou -elet	Diminutif	Propret ; aigrelet
			-eux	Qualité	Peureux ; Neigeux
-ain	habitant	Lorrain	-ien, -en	Habitant	Indien ; Guadeloupéen
-ais	Habitant	Japonais	-ier	Qualité	Altier ; hospitalier
-al	Qualité	Glacial ; vital	-if	Qualité	Maladif
-an	Origine	Persan	-ile	Possibilité	Fissile ; rétractile
-ard	Péjoratif	Richard ; Vantard			
-asse	Péjoratif	Blondasse ; fadasse	-in	Diminutif Ou péjoratif	Ballotin ; libertin
-âtre	Péjoratif	Bleuâtre douceâtre	-ique, ou -iste	Relatif à	Nitrique ; réaliste
-aud	Péjoratif	Noiraud ; Rustaud	-issime	Superlatif	Illustrissime
-é	Etat	Bosselé ; Dentelé	-ois	Habitant	Chinois
-el	Qui provoque	Accidentel ; mortel	-ot	Diminutif ou péjoratif	Pâlot ; vieillot

1-LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse / VUEF, 2002, p.xxvII.

### 3.1.1.2.3. DERIVATION IMPROPRE :

Certains adjectifs résultent d'une dérivation dite « impropre » permettant l'adjectivation des termes qui appartiennent à d'autres classes grammaticales.

Ce procédé de dérivation impropre est défini comme ce qui suit :

*" La dérivation impropre consiste à faire changer un élément de catégorie morphosyntaxique sans altérer sa forme morphologique. [...] Les dérivés par dérivation impropre forment un ensemble infini... "<sup>1</sup>*

Nous proposons à titre d'exemple certains cas d'adjectifs obtenus par dérivation impropre :

- Ex : Obéissant (p.prés.) / Une enfant **obéissante**. (adj.)
- Ex : Vendu (p.p.) / Une marchandise **vendue**. (adj.)
- Ex : Bien (adv.) / Un garçon **bien**. (adj.)

En plus des cas cités dans les exemples ci-dessus, les adjectifs obtenus par conversion peuvent résulter de :

*"Noms réduits par métaphore à leur(s) propriété(s) : **il est tarte, vache, etc.**; de noms employés indifféremment comme noms et adjectifs (**il est joueur, menteur**), d'expressions nominales (**elle est vieille France, ce vin est bon marché**). Il peut s'agir aussi d'expressions prépositionnelles dénotant une propriété ou un état : **il est de bonne humeur, en colère, etc.**"<sup>2</sup>*

1-[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1971\\_num\\_11\\_1\\_5547.p.47](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1971_num_11_1_5547.p.47) (consulté le 3 juin 2011)

2-<http://www.etudes-litteraires.com/adjectif.php> (consulté le 4 juin 2011)

### 3.1.1.2.3.1. L'ADJECTIF VERBAL :

Parmi les adjectifs résultant d'une dérivation impropre, nous trouvons les adjectifs issus des participes présents, appelés « adjectifs verbaux ». Ce sont d'après RIEGEL (et alii) :

*"Des participes présents qui ont acquis toutes les propriétés de l'adjectif qualificatif : ils sont variables en genre et en nombre, s'accordent avec le nom, sont affectés par le degré d'intensité et de comparaison et s'emploient comme attributs [...] complètement adjectivés, ils ont par rapport au nom le fonctionnement d'un adjectif ordinaire "<sup>1</sup>*

Il est à signaler que certains p.prés., dans leur emploi d'adjectifs ont des morphologies différentes . Nous regroupons, dans le tableau ci-dessous, quelques adjectifs verbaux présentant des variations orthographiques entre les adjectifs et les participes présents dont ils sont dérivés :

<b>Participes présents</b>	<b>Adjectifs</b>
Adhérent	Adhérent
Coïncidant	Coïncident
Confluant	Confluent
Convainquant	Convaincant
Différant	Différent
Excellant	Excellent
Extravaguant	Extravagant
Influant	Influent
Intrigant	Intrigant
Suffoquant	Suffocant

---

1-RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.185.

En effet, la distinction A.V / p.prés. peut être établie grâce au critère d'invariabilité du participe présent<sup>1</sup>, de même les différences orthographiques nous permettent d'éviter une telle confusion.

### 3.1.1.3. LES ADJECTIFS COMPOSES :

Ces adjectifs sont formés au moyen du procédé de la composition adjectivale. Celle-ci est définie comme ce qui suit :

*"On prend le terme de « composition » dans un sens très restrictif : quand les adjectifs (ou les substantifs), mis côte à côte sur le même plan syntaxique, se composant entre eux pour former une nouvelle unité, sans considération à priori des effets de sens que va créer cette relation asyndétique "*<sup>2</sup>

En d'autres termes, la composition adjectivale consiste à former de nouvelles unités lexicales à partir de plusieurs adjectifs (ou substantifs) préexistants se combinant sur un même plan syntaxique. Cette combinaison est marquée par un trait d'union (parfois par un espace).

- Ex : *sourd-muet*
- Ex : *bleu-vert*
- Ex : *franco-italien*
- Ex : *bleu foncé*

#### 3.1.1.3.1. LE MODELE "GERMANO-ITALIEN ":

Sur ce modèle, il est possible d'obtenir de nouveaux adjectifs rien que par la juxtaposition de deux adjectifs au moyen d'un trait d'union. Toutefois, le premier adjectif perd son statut d'autonomie car il subit une altération du vocalisme final en prenant la forme "-o " :

---

1- Le participe présent est invariable, il ne s'accorde ni en genre ni en nombre.

2- NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys, 1999, p.43.

- Ex : *algéro-français*
- Ex : *sportivo-judiciaire*
- Ex : *politico-économique*

Il est à noter qu'il y a possibilité de combiner plus de deux adjectifs afin de former un seul adjectif composé.

- Ex : *juridico-politico-médiatique*
- Ex : *morpho-syntactico-sémantique*

### 3.1.1.3.2. LE MODELE "SOURD-MUET" :

Ce modèle de composition permet de donner existence à des adjectifs composés en combinant plusieurs adjectifs par le biais d'un trait d'union, tout en conservant leurs formes.

- Ex : *aigre-doux*
- Ex : *bleu-noir*

Pour ce qui est de la nature des mots qui se combinent formant un adjectif composé, nous les présenterons ainsi :

<b>Adjectif</b>	+	<b>adjectif</b>	=	<b>adjectif composé</b>
-----------------	---	-----------------	---	-------------------------

Sourd	+	muet	=	sourd-muet
-------	---	------	---	------------

<b>Adverbe</b>	+	<b>adjectif</b>	=	<b>adjectif composé</b>
----------------	---	-----------------	---	-------------------------

Avant	+	dernier	=	avant-dernier
-------	---	---------	---	---------------

<b>Adjectif</b>	+	<b>adjectif</b>	=	<b>adjectif composé</b>
-----------------	---	-----------------	---	-------------------------

Vert	+	foncé	=	vert foncé
------	---	-------	---	------------



## 3.2. DE LA MORPHOSYNTAXE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS :

### 3.2.1. DE L'ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF :

Nous traiterons, dans le présent point, de l'accord de l'adjectif qualificatif en genre <sup>1</sup>, dans la mesure où ceci a trait à notre thème de recherche qui consiste à analyser les erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif.

#### 3.2.1.1. PRINCIPES D'ACCORD DES ADJECTIFS EN GENRE :

La formule consacrée de l'accord consiste à mettre l'adjectif qualificatif au même genre que le nom ou le pronom auquel il se rapporte. En d'autres termes, l'adjectif s'accorde en genre avec le nom qu'il qualifie.

Pour ce qui est du genre du nom, il convient de dire que *"le nom possède généralement un genre constant (masculin ou féminin), alors que l'adjectif présente un genre variable (masculin et féminin)"*<sup>2</sup>. Le grammairien allemand Herald WEINRICH ajoute que :

*"A l'inverse des noms, le genre des adjectifs n'est pas préétabli par le code, mais à choisir en fonction du contexte. Tout adjectif peut donc prendre aussi bien le genre masculin que le genre féminin en accord avec le nom."*<sup>3</sup>

De même Jack Feuillet trouve que: *"l'adjectif n'a pas de genre en lui-même et ne fait que refléter celui du noyau nominal. Il est donc en quelque sorte soumis à une unité supérieure."*<sup>4</sup>

Nous illustrerons ce principe d'accord par les exemples suivants :

➤ Ex : Marie a acheté une robe **élégante** et un **joli** sac.  
**Adj. Fém.** **Adj. masc.**

1-Nous ne nous intéressons pas, dans notre étude, à l'accord de l'adj. en nombre.

2- RIEGEL M.(et alii), op. cit., p.358.

3- WEINRICH, Herald, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier /Hatier, 1989, p.p.39-40.

4-FEUILLET, Jack, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris : Presse Universitaire de France, 1988.p.139.

- Ex : les allocations *familiales*.

#### Adj. Fém.

Nous remarquons que dans le premier exemple, l'adj. épithète « *élégante* » se met au féminin parce qu'il se rapporte à « *une robe* » (nom féminin). Quant à l'adj. « *joli* », il est au masculin recevant le genre du nom qu'il qualifie « *un sac* ».

Pour le second exemple, l'adjectif « *familiales* » est au féminin car le nom auquel il se rapporte est un nom de genre féminin « *les allocations* ».

### 3.2.1.1.1. ACCORD DE L'ADJECTIF SE RAPPORTANT A UN TERME PRINCIPAL :

Au cas où l'adj. se rapporte à un terme principal étant un nom ou un pronom, il s'accorde en genre avec lui.

- Ex : Elle était *généreuse*.
- Ex : Le gouvernement *français*.

### 3.2.1.1.2. ACCORD DE L'ADJECTIF SE RAPPORTANT A PLUSIEURS TERMES PRINCIPAUX ETANT DU MEME GENRE :

Lorsqu'il se rapporte à deux ou plusieurs termes principaux du même genre, l'adj. qual. reçoit leur genre :

- Ex : Les questions et les réponses *obtenues*.

### 3.2.1.1.3. ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC PLUSIEURS SUBSTANTIFS DE GENRES DIFFERENTS :

- Si l'adj. se rapporte sémantiquement à chacun des substantifs, il prend le genre masculin.

- Ex : Les pères et les mères sont *prudents*.

- " *mais si l'adjectif se rapporte particulièrement à l'un des substantifs, on place celui-ci en dernier et l'adjectif s'accorde en genre avec lui*"<sup>1</sup>

➤ Ex : Je contemplais la montagne et le lac **gelé**.

#### 3.2.1.1.4. ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC DEUX SUBSTANTIFS UNIS PAR LA CONJONCTION "OU" :

Dans ce cas, *l'adjectif s'accorde avec le dernier nom quand il ne qualifie réellement que ce dernier: Les colonnes se construisent en bois **ou** en pierre **très dure**. Mais si l'adjectif qualifie les deux noms, il s'accorde avec les deux : les Lapons se nourrissent de chair **ou** de poisson crus.*"<sup>2</sup>

En résumé, il convient de dire que lorsque l'adj. se rapporte à deux noms coordonnés par la conjonction « ou », l'accord se règle d'après le sens.

#### 3.2.1.1.5. ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC DEUX NOMS UNIS PAR "DE" :

Il s'agit, ici, d'accorder un adj. avec un groupe (nom + compl. adnominal). L'accord est fait selon le sens :

- L'adj. prend le genre du nom (le premier élément du groupe)
  - Ex : Une balle de tennis **verte**.
- L'adjectif s'accorde avec le compl. adnominal.
  - Ex : Des robes de soie **légère**.
- Pour l'accord de l'adjectif avec un nom collectif, la règle est la même :
  - Ex : Un groupe de jeunes **actif**.
  - Ex : Une multitude de personnes **décédées**.

---

1-WAGNER, R-L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 1991, p.142.

2-BRACHET, Auguste, DUSSOUCHET, Jean Jacques, *Cours supérieur de Grammaire Française*, Paris : Hachette (douzième édition revue), 1903, p.p.314-315.

**N.B. :** "*après les locutions collectives assez de, beaucoup de, la plupart, la plus grande partie, etc., l'adjectif s'accorde toujours avec le complément.*"<sup>1</sup>

- Ex : Assez de gens sont **inquiets**.
- Ex : Beaucoup de questions étaient **ambiguës**.

### 3.2.1.2 .ACCORD DE L'ADJECTIF ATTRIBUT :

Qu'il soit attribut du sujet ou du compl. d'objet, l'adj. prend le genre du sujet ou du compl. d'objet auquel il se rapporte.

- Ex : Ces documents sont **originaux**.
- Ex : Je trouve cette émission **ennuyeuse**.

Au cas où l'attribut se rapporte à plusieurs sujets, ou plusieurs compl. d'objet du même genre, il est receveur de ce genre.

- Ex : Cette adolescente et son amie sont **disciplinées**.
- Ex : Je trouve cette adolescente et son amie **disciplinées**.

S'il est attribut de plusieurs sujets ou compl. d'objets de genres différents, l'adj. se met au masculin.

- Ex : Le père et sa fille étaient très **heureux**.
- Ex : Nous trouvâmes le père et sa fille très **heureux**.

"*Lorsqu'il est attribut du pronom personnel on, l'adjectif se met : - au masculin lorsqu'il désigne une ou plusieurs personnes.*"<sup>2</sup>

- Ex : On est **passif**.

"-au masculin ou au féminin pluriel selon le cas lorsqu'il équivaut à **nous**, le verbe, lui, reste singulier"<sup>3</sup>

- Ex : On est **chanceuses**. (le pronom « on »: renvoie à plusieurs personnes de sexe féminin)

1-Ibid.

2-BENTOLILA, Alain, *Les guides Robert et Nathan: Grammaire alphabétique*, Paris : Nathan / VUEF, 2001, p.10.

3-Ibid.

- Ex : On est *studieux*. (le pronom « on »: renvoie à plusieurs êtres humains de sexe masculin ou à un groupe de personnes de sexe masculin et féminin)

Quand, il est attribut du pronom « ce », l'adj. prend le genre masculin.

- Ex : C'est *gentil* de sa part.
- Ex : C'est *délicieux*.

### 3.2.1.2.1. ACCORD DE L'ATTRIBUT APRES LA LOCUTION "AVOIR L'AIR" :

- "*si avoir l'air est pris comme un simple synonyme de sembler, paraître, l'adjectif attribut s'accorde en genre [...] avec le sujet.*"<sup>1</sup>
  - Ex : Sarah a l'air *contente*.
- Lorsque « air » a le sens d'apparence ou d'attitude, l'attribut s'accorde avec lui et non avec le sujet.
  - Ex : Zina a l'air *fatigué*.
- Au cas où l'attribut est construit avec un compl., il s'accorde avec le mot « air » :
  - Ex : Nous avons l'air *crainitif* d'une personne malhonnête.

### 3.2.1.3. ACCORD DE L'ADJECTIF EPITHETE ET DE L'EPITHETE DETACHEE :

Tout comme l'adj. Attr., l'épithète ainsi que l'épithète détachée (ou mise en apposition) s'accordent en genre avec les noms auxquels elles se rapportent.

- Ex : Une fête *sacrée*.
- Ex : *Souriante*, elle me quitta.

---

1- WAGNER, R-L., PINCHON, J., op.cit., p. 143.

"L'épithète détachée peut parfois être associée à un adverbe de manière. Dans ce cas, elle ne s'accorde pas : la grêle tombe **dru**. (Et non \*drue) "<sup>1</sup>

Comme nous l'avons déjà expliqué, quand l'épithète se place après un compl. du nom, elle peut, d'après le sens, s'accorder soit avec le nom soit avec le compl. adnominal.

- Ex : Nous retrouvâmes le père de famille **blesé**.
- Ex : Une robe de soie **légère**.

#### 3.2.1.4. ACCORD DE L'ADJECTIF VERBAL :

Fonctionnant en tant qu'adjectif, le p.prés. acquiert toutes les caractéristiques d'un adj. qual. ordinaire, il est donc receveur du genre du nom auquel il se rapporte.

- Ex : Une couleur **voyante**.
- Ex : Des travaux **fatigants**.

Néanmoins, il est à signaler que le p.prés. est invariable, il ne peut en aucun cas s'accorder ni en genre ni en nombre.

#### 3.2.1.5. ACCORD DES PARTICIPES PASSES EMPLOYES EN TANT QU'ADJECTIFS :

Lorsque le participe passé est employé seul<sup>2</sup>, il est traité tel un adj.. il s'accorde, par conséquent, en genre avec le nom qu'il qualifie.

Nous tenons à rappeler que le participe passé peut remplir les différentes fonctions de l'adjectif :

- Ex : Paul est venu la semaine **passée**.
- Ex : Elle paraissait **satisfaite**.
- Ex : Marie trouva la porte **ouverte**.
- Ex : **Blessée**, Sarah fut transportée à l'hôpital.

---

1-POUGEOISE, Michel, *Dictionnaire Didactique de la langue française*, Paris : Armand Colin/Masson, 1996 .p.189.

2-En supprimant l'intermédiaire verbal.

Cependant, quelques participes passés font exception quant à l'accord en genre, il s'agit de : **Attendu, entendu, (non) (y) compris, excepté, ôté, supposé, vu.** Quand ils sont placés avant le nom, ils sont considérés comme des prépositions, et sont invariables.

➤ Ex : Tous les invités sont venus, **excepté** sa sœur.

Il est à noter que lorsque les participes passés cités ci-dessus se placent après le nom, ils s'accordent en genre avec lui.

➤ Ex : Tous les invités sont venus, sa sœur **exceptée**.

*"Ci-annexé, ci-inclus, ci-joint restent invariables lorsqu'ils ont la valeur d'adverbe c'est-à-dire lorsqu'on peut les remplacer par ci-dessus, ci-dessous, ci-contre. Dans cet emploi, ils sont généralement placés :*

*-En tête de phrase : ci-joint les exemplaires demandés.*

*-Devant un nom sans déterminant : trouvez ci-joint photocopie du document."*<sup>1</sup>

Il est à préciser que ces participes passés suivent les règles d'accord lorsqu'ils sont employés en tant qu'épithètes ou attributs, dans ce cas il est possible de les substituer par un adj. qual.. Ces adjectifs se placent généralement :

- Après le nom: Vérifiez la demande **ci-jointe**.
- Avant le nom. : Je vous envoie **ci-incluse** ma carte.

Nous ajoutons que "« *approuvé, lu, vu* » sont toujours invariables lorsqu'ils sont employés dans des locutions comme « *lu et approuvé* », « *vu* »"<sup>2</sup>

### 3.2.1.6. ACCORD DES ADJECTIFS COMPOSES :

Pour ce qui est de l'accord des adjectifs composés, nous dirons qu'il dépend des parties qui les composent .Quatre cas sont à remarquer :

---

1-BENTOLILA, Alain, op.cit., p.13.

2-Ibid.

- ❖ *Lorsqu'un adjectif est composé de deux adjectifs (ou d'un adjectif et d'un participe), les deux parties s'accordent avec le nom* <sup>1</sup>
  - Ex : Des personnes **sourdes-muettes**.
- ❖ *Lorsque l'adj. est formé de deux adjectifs "dont l'un assume à l'égard de l'autre la fonction de complément déterminatif: cet adjectif demeure invariable."*<sup>2</sup>
  - Ex : **Court-vêtue**
  - Ex : **Nouveau-nés**
- ❖ *Si l'adj. se compose d'un adv. et d'un adj., l'adv. reste invariable.*
  - Ex : Les **avant-dernières** parties.
- ❖ *"si les adjectifs composés sont formés d'un adjectif et d'un radical adjectif terminé en -i ou en -o, l'adjectif s'accorde et le radical d'adjectif reste invariable."*<sup>3</sup>
  - Ex : **anglo-saxon**
  - Ex : **tragi-comique**

### 3.2.1.7. ACCORD DES ADJECTIFS DE COULEUR :

En principe, *"les adjectifs qualificatifs de couleur s'accordent en genre et en nombre comme tous les adjectifs qualificatifs."*<sup>4</sup>

- Ex : Des vestes **blanches**.
- Ex : Des couvertures **orangées**.

---

1-BRACHET, A., DUSSOUCHET, J.J., *Cours supérieur...*op.cit., p.315.

2- WAGNER, R-L., PINCHON, J., op.cit., p.140.

3- DUBOIS, Jean, JOUANNON, Guy, *Grammaire et exercices de français*, Paris : Larousse, 1986.p.76.

4-COLIGNON, Jean-Pierre, DECOURT, Jacques, *Accords parfaits*, Paris : CFPJ, collection Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1993, p. 73.



Cependant, il existe certains adj. de couleur qui font exception, ils ne s'accordent pas en genre. Il s'agit des adjectifs suivants :

❖ "Deux adjectifs réunis pour désigner certaines couleurs restent invariables"<sup>1</sup>

➤ Ex : Une chemise **vert sombre**.

❖ "En association d'un autre adjectif de couleur"<sup>2</sup>

➤ Ex : Une fleur **bleu violet**.

### 3.2.1.8. ADJECTIFS NON-SOUMIS A L'ACCORD :

Certains adj. ne suivent pas les règles d'accord, ils demeurent invariables. Sont concernés ces adjectifs :

❖ Les adjectifs de couleur issus de substantifs :

➤ Ex : **cerise, orange, olive, crème, ébène, kaki, café, or, mastic**.

❖ "Des adjectifs de couleur déterminés par un autre adjectif ou par un nom."<sup>3</sup>

➤ Ex : Une veste **bleu roi**.

Il est à remarquer que « **bleu roi** » est considéré tel un complément (**d'un bleu roi**).

❖ Employés en tant que prépositions, les adj. « **plein** », « **sauf** » et « **passé** » reste invariables.

➤ Ex : Tous les candidats sont passés **sauf** Zina.

Néanmoins, quand ils sont postposés par rapport aux noms auxquels ils se rapportent, les adj. cités ci-dessus suivent les règles d'accord.

1- BRACHET, A., DUSSOUCHET, J. J., *Cours supérieur...* op.cit., p. 320.

2- COLIGNON, J-P., DECOURT, J., op.cit., p.73.

3-BENTOLILA, Alain, op.cit. p.11.

- Ex : Les voyageurs étaient *saufs*.
  - Ex : Elle ramena une boîte *pleine* de bijoux.
- ❖ "Lorsqu'ils assument, comme le ferait un adverbe, la fonction de complément déterminatif"<sup>1</sup>
- Ex : *Mort-née, bas les pattes*
- ❖ Lorsqu'ils s'emploient comme adv. après certains verbes.
- Ex : Cette marchandise coûte *cher*.
  - Ex : Ces jeunes chantent *juste*.
- ❖ Lorsque les adj. « *demi* » et « *nu* » se placent avant le nom qu'ils déterminent.
- Ex : *Nu-tête*.
  - Ex : *Demi-morte*.

Mais au cas où ils sont postposés par rapport aux noms auxquels ils sont rattachés, ils s'accordent avec eux en genre.

- Ex : Les pieds *nus*.
- ❖ "l'adjectif "feu", signifiant défunt lorsqu'il est placé devant le groupe constitué par le nom et son déterminant (article+ nom, adj. poss. +nom)"<sup>2</sup>
- Ex : *Feu* la princesse.

Cependant, lorsqu'il se place entre le nom et son déterminant, il suit les règles d'accord en genre.

- Ex : Ma *feue* cousine.
- ❖ Dans l'expression « *se faire fort de* », l'adj. « *fort* » reste invariable.

1 -WAGNER, R-L., PINCHON, J., op.cit., p.139.

2-BENTOLILA, Alain, op.cit.,p.11.

➤ Ex : Elle se fait *fort* de réussir.

- ❖ L'adj. *"grand"* ne change pas sa forme dans certains noms propres (Grandville) et dans des noms féminins commençant par une consonne : grand-faim ; grand-mère ; grand-soif..."<sup>1</sup>

### 3.3. MORPHOLOGIE DES ADJECTIFS EN FONCTION DE LEUR GENRE :

Sachant que l'adjectif possède un genre variable (masculin ou féminin) qui dépend de celui du nom qu'il qualifie. Cette variation générique entraîne des changements d'ordre morphologique<sup>2</sup> permettant de marquer tel ou tel genre.

Nous présenterons le marquage du genre des adjectifs comme ce qui suit :

#### 3.3.1. ADJECTIFS DONT LE GENRE EST MARQUE :

Ces adjectifs présentent des changements au niveau de leur morphologie lors de la formation du féminin. Le grammairien allemand WEINRICH affirme que :

*"Les adjectifs de genre masculin sont pour la plupart, plus courts d'un phonème (en graphie : d'une lettre) que les adjectifs correspondants ayant la marque du féminin. Il est donc conseillé, dans l'apprentissage et la mémorisation des adjectifs, de partir du féminin pour obtenir le masculin par troncation."*<sup>3</sup>

Autrement dit, il explique que la formation du féminin dans les adjectifs consiste à ajouter un phonème<sup>4</sup> à un radical adjectif de genre masculin.

---

1-POUGEOISE, M., op.cit., p.28.

2- Néanmoins, il existe certains adjectifs qui font exception, vu que leur genre n'est pas marqué, il s'agit des adj. dits épiciens.

3- WEINRICH, H., op.cit., p.41.

4-C'est la marque du féminin représentée par le phonème « -e ».

Nous distinguons deux sortes de variations phonologiques dans le marquage du genre des adjectifs :

- ❖ "Dans le premier type, la marque du genre est ajoutée à un lexème adjectif inchangeable."<sup>1</sup>

Nous illustrons ce premier type de marquage par ces exemples :

Image phonique	Image graphique
[kUR] / [kURt]	Court / courte
[grã] / [grãd]	Grand / grande
[gra] / [gras]	Gras / grasse

Nous signalons qu'il est nécessaire de faire la distinction des genres (masculin / féminin) à l'oral des adj. suivants :

- Ex : Un grand œuvre. [œgrãœvr]
- Ex : Une grande œuvre. [yngrãœvr]

- ❖ "Dans un second type d'adjectifs la marque du genre est particulièrement amalgamée à l'adjectif, de sorte que celui-ci change de voyelle selon le genre"<sup>2</sup>. Il s'agit des adjectifs suivants :

1-les adjectifs se terminant par une voyelle nasale.

Image phonique	Image graphique
[brœ̃] / [brɥn]	Brun / brune
[rukɛ̃] / [rukin]	Rouquin / rouquine
[plã̃] / [plan]	Plan / plane
[bɔ̃] / [bɔn]	Bon / bonne

1- WEINRICH, H., op.cit., p. 41.

2-Ibid.

2-Quelques adjectifs ayant une double forme au masculin. Il s'agit des adjectifs se terminant par [-ɛl] ou [-ɔl].

Masculin	Féminin
beau [bo] / Bel [bɛl]	Belle [bɛl]
nouveau [nuvo] / Nouvel [nuvɛl]	Nouvelle [nuvɛl]
Fou [fu] / fol [fɔl]	Folle [fɔl]

3-Certains adjectifs changent de morphologie en fonction du genre.

Image phonique	Image graphique
[benɛ̃] / [beniʁ]	Béni/ bénigne
[frɛ] / [frɛʃ]	frais / fraîche

Nous traiterons, dans ce qui suit, de la formation du féminin des adjectifs qualificatifs.

### 3.3.1.1. FORMATION DU FEMININ DANS LES ADJECTIFS :

Selon la formule consacrée, le féminin des adj. qual. est formé par l'ajout d'un « -e » muet au radical masculin. Or, ceci ne peut s'appliquer à tous les adj., car pour certains, il y a lieu d'adjoindre un suffixe, alors que pour d'autres, nous retrouvons des formes tout à fait différentes de celle du masculin.

Nous signalons que nous présenterons l'opposition des marques du genre d'un point de vue contrastif (dans les deux codes : oral / écrit).

#### 3.3.1.1.1. AJOUT D'UN -E COMME MARQUE ORTHOGRAPHIQUE DU FEMININ :

Le « -e » n'est pas prononcé dans les cas suivants :

- ❖ Ajouté à un radical masculin terminé par une voyelle accentuée ou une consonne articulée, la désinence « -e » est considérée tel un signe orthographique non prononcé.

➤ Ex : *joli / jolie, fatigué / fatiguée, flou / floue, royal / royale, meilleur / meilleure.*

- ❖ Le féminin des adjectifs en *c [k], l, s* subit des modifications des consonnes prononcées.

➤ Ex : *public / publique, nul/nulle, métis/ métisse.*

- ❖ Les adjectifs qui se terminent par un « *r* » prononcé :

➤ Ex : *pur / pure, dur / dure, cher / chère.*

### 3.3.1.1.2. AJOUT D'UN -E COMME MARQUE PHONETIQUE DU FEMININ :

"Dans les adjectifs dont le radical se termine au masculin par une consonne inarticulée, l'adjonction d'un -e fait ressortir cette consonne latente"<sup>1</sup>. Ceci est illustré dans le tableau ci-dessous :

Image phonique	Image graphique
[pəti] / [pətit]	Petit / petite
[gri] / [griz]	Gris / grise
[frwa] / [frwad]	Froid / froide

Pour ce qui est des changements qui peuvent accompagner l'adjonction d'un « -e » au radical masculin, nous les résumons ainsi :

- ❖ L'ajout d'un « -e » est accompagné d'une ouverture du timbre de la voyelle du radical masculin.

➤ Ex : dernier [dərnje] / dernière [dərnjɛʀ]

➤ Ex: Sot [so] / sothe [sɔt]

1-RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.134.

- ❖ L'adjonction d'un -e ne marque pas un changement de la voyelle du radical ("70% des cas"<sup>1</sup>)

- Ex : gras [gra] / grasse [gras]

- ❖ Ajouté à un adj. masculin se terminant par une voyelle nasale, la désinence « -e » la dénasalise.

- Ex : bon [bɔ̃] / bonne [bɔ̃n]

- Ex : libertin [libɛʁtɛ̃] / libertine [libɛʁtin]

- Ex : Brun [brœ̃] / brune [bryn]

- ❖ "l'adjonction d'un -e s'accompagne de l'altération de la consonne qui termine le radical."<sup>2</sup>

- Ex : nocif [nɔsif] / nocive [nɔsiv]

- Ex : sec [sɛk] / sèche [sɛʃ]

### 3.3.1.1.3. ADJECTIFS DONT LE FEMININ EST FORME PAR L'AJOUT D'UN SUFFIXE :

Sont concernés les adjectifs résultant d'une dérivation impropre de substantif, leur féminin est marqué par une alternance de type suffixal. Selon « La Grammaire méthodique du français » :

*"Le féminin s'obtient aussi par changement [...] du suffixe dans les séries -teur / -trice (moteur/motrice) et -eur/-eresse (vengeur/vengeresse, enchanteur/enchanteresse). Sur ce modèle, les noms maître et traître employé comme adjectifs font maîtresse, traîtresse (ou traître) : une pièce maîtresse."<sup>3</sup>*

1-Ibid. p.360.

2- WAGNER, R-L., PINCHON, J., op.cit., p.134.

3- RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.134.

## 3.3.1.1.4. PRINCIPAUX CAS DE FORMATION DU FEMININ :

Nous présenterons et illustrerons les principaux cas de formation du féminin dans les adj. qual. dans le tableau suivant :

Adj. masc.	Adj. fém.	Règle
National	Nationale	-Règle générale : Le féminin est formé par l'ajout d'un -e au radical masculin
Vermeil Nul Cruel	Vermeille Nulle Cruelle	-les adj. en -el, -ul, -l mouillé forment le féminin en doublant la consonne finale.
Parisien Bon Moyen	Parisienne Bonne Moyenne	- <i>"si le masculin est terminé par -ien ; -ion, -on, -en, le féminin est en -ienne, -ionne, -onne, -enne"</i> <sup>1</sup>
Idiot Muet	Idiote Muette	- <i>"si le masculin est terminé en -et, le féminin est en -ette"</i> <sup>2</sup> <b>Sauf</b> : complet, concret, désuet, discret, incomplet, indiscret, inquiet, replet, secret.  - <i>"les adjectifs en -ot ont le féminin en -ote, sauf boulot, maigriot, palot, sot, vieillot qui doublent le t"</i> <sup>3</sup>
Positif	Positive	-Les adjectifs se terminant en -f ont un féminin en -v.  N.B : <i>"ces adjectifs viennent en général de primitifs latins qui avaient un v au radical : vivum, brevum, novum"</i> <sup>4</sup>
Dernier	Dernière	-Les adj. terminés par -er forment le féminin en « -ère »

---

1-DUBOIS, J., JOUANNON, G., op.cit., p.73.

2-3-Ibid.

4-BRACHET, A., DUSSOUCHET, J.J., *Cours supérieur...* op.cit., p.160.



Adj. masc.	Adj. fém.	Règle
Turc Blanc	Turque Blanche	-Si l'adj. est terminé par un « c » sonore, son féminin est en –que ou -che. <b>Sauf</b> : « grec » qui devient « grecque »
Long	Longue	- <i>"les adjectifs terminés par un –g [...] ajoutent ue au féminin"</i> <sup>1</sup>
Trompeur	Trompeuse	-Les adj. Qui se terminent par « -eur » forment leur féminin en « -euse ». <b>Sauf</b> : meilleur, inférieur, antérieur, majeur, mineur, supérieur, ultérieur dont le féminin se termine par « -e »
Heureux Jaloux	Heureuse Jalouse	-si le masculin est terminé par –eux, -oux, -, le féminin est en –euse, -ouse .
Emetteur	Emettrice	- <i>"les adjectifs de formation savante en –teur qui ont un féminin en –trice"</i> <sup>3</sup>
Fou	Folle	-Lorsque l'adj. se termine par « -ou », son féminin est en « -olle ».

### 3.3.1.1.5. FEMININS IRREGULIERS :

Certains adjectifs qualificatifs ont un féminin irrégulier, nous présenterons quelque uns dans le tableau suivant :

Masculin	Féminin
Andalou	Andalouse
Bénin	Bénigne
Coi	Coite
Favori	Favorite

1-Ibid.

2-BENTOLILA, Alain, op.cit.,p.146.

Masculin	Féminin
Hébreu	Hébraïque
Malin	Maligne
Tiers	Tierce
Vieux	Vieille
Sauveur	Salvatrice
Rigolo	Rigolote
Frais	Fraiche

### 3.3.2. ADJECTIFS DONT LE GENRE N'EST PAS MARQUE :

Pour certains adjectifs, le genre n'est pas marqué, (ni par l'ajout d'un -e, ni par un suffixe), il s'agit des adjectifs dits « épiciens » et de quelques adj. représentant des cas particuliers.

#### 3.3.2.1. LES ADJECTIFS EPICENES :

Ces adjectifs ont une forme commune aussi bien au masculin qu'au féminin, ils sont définis ainsi :

*"Le principe du genre variable des adjectifs doit prendre en compte le fait que beaucoup, suffixés ou non, sont épiciens, c'est-à-dire ne marquent pas la variation masculin / féminin "1*

Pour ce qui est des adjectifs dits épiciens, sont concernés :

- ❖ *"Les adjectifs terminés en -e au masculin (généralement après une consonne) : riche, utile, dupe, brave, magnifique, rouge, énorme, possible, etc. "2*

1- NOAILLY, M., op.cit., p.11.

2-REIGEL M. ( et alii), op. cit., p. 359.

- ❖ *"issus de noms (adjectifs de couleur) ou d'adverbes : une femme très bien ; une veste marron"*<sup>1</sup>
- ❖ *"pour les adjectifs dérivés, sont concernés ceux qui se terminent par -ique, -iste, -esque, -able."*<sup>2</sup>

Si les adjectifs épïcènes n'ont pas un genre marqué, il est possible de déduire leur genre à partir des noms auxquels ils se rapportent.

- Ex : Une question **difficile**. (fém.) / Un examen **difficile**. (masc.)
- Ex : Une jupe **marron**. (fém.) / Un pantalon **marron**. (masc.)

### 3.3.2.2. ACCORD DES ADJECTIFS "GRAND" ET "FORT" :

Dans certains cas, les adj. « grand » et « fort » ne prennent pas le « -e » comme marque du genre féminin.

- ❖ *"fort dans des expressions ou locutions figées : se faire fort de, mais l'arrêté ministériel du 28 déc.1976 autorise se faire forte de (réussir) ; se porter fort sur."*<sup>3</sup>
- ❖ *"Grand ne change pas sa forme dans certains noms propres (Grandville) et dans des noms féminin commençant par une consonne : grand-faim, grand-mère, grand-peur, grand-soif..."*<sup>4</sup>

L'usage d'une forme unique pour exprimer les deux genres est justifié comme ce qui suit :

*"[...] employant ainsi la forme du masculin pour les deux genres, parce qu'en latin grandis, crudelis, viridis, etc., n'avaient qu'une terminaison pour les deux genres"*<sup>5</sup>

---

1-Ibid.

2- NOAILLY, M., op.cit., p.11.

3-POUGEOISE, M., op.cit., p.28.

4-Ibid.

5-BRACHET, A., DUSSOUCHET, J.J, *Cours supérieur...*op.cit., p.162.

En ce qui concerne les adjectifs dont le genre n'est pas marqué, nous ajoutons, qu'en plus des adjectifs épiciens et des adjectifs que nous venons d'aborder, il existe certains adjectifs qui ne s'emploient qu'au masculin.

➤ Ex : *aquilin, fat, châtain*.

Alors que d'autres ne s'emploient qu'au féminin.

➤ Ex : "*bée (bouche) ; cochère (porte) ; poulinière (jument) ; trémière (rose)*"<sup>1</sup>

---

1-POUGEOISE, M., op.cit., p.28.

# Chapitre quatrième : Analyse du corpus

La présente partie sera consacrée à l'analyse du corpus, où nous essayerons de mener une étude minutieuse qui nous permettra de vérifier la maîtrise du système générique chez les apprenants du français en tant que langue étrangère (FLE). Une telle recherche sera réalisée dans une perspective linguistique (qui s'éloigne du cadre didactique).

Pour ce faire, nous tâcherons d'effectuer une étude analytique des réponses données par un échantillon d'élèves à qui nous avons proposé une activité qui consiste à accorder quelques adjectifs qualificatifs avec les noms auxquels ils se rapportent.

#### **4.1. LE PUBLIC VISE :**

Afin de mener à terme la présente recherche, nous avons fait le choix d'analyser les erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif commises par les élèves de troisième année secondaire du lycée Mohamed Baïtiche situé à Ain Azel dans la wilaya de Sétif. Le choix de ce public est loin d'être aléatoire, dans la mesure où nous avons estimé nécessaires d'opter pour un échantillon d'apprenants ayant une certaine maîtrise de la langue française (pour éviter toute complexité d'ordre orthographique pouvant détraquer notre analyse) ce qui est censé être le cas des élèves de classes terminales.

Nous signalons que les sujets faisant partie de notre échantillon sont de filières différentes : 78 apprenants appartiennent à la classe de troisième année secondaire option lettres et philosophie, quant au reste, au nombre de 47, ils représentent des élèves de classe terminale option lettres et langues étrangères.

L'objectif que nous envisageons d'atteindre, à travers l'analyse des erreurs que commettent les apprenants lors de l'utilisation de l'adjectif qualificatif, est de retrouver l'origine de ces erreurs-là. Pour ce faire, nous tenterons de vérifier les hypothèses émises préalablement :

- ❖ Ces erreurs pourraient être dues à une interférence d'ordre générique de la langue source (dans ce cas, il s'agit de la langue arabe);
- ❖ On pourrait les justifier par une non-maîtrise des règles grammaticales définissant le genre de l'adjectif qualificatif.

## 4.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE PROPOSEE AU PUBLIC :

Nous tâcherons, dans ce dernier chapitre, de mener une analyse minutieuse des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif, celles-ci sont repérées dans l'activité proposée aux élèves de classes terminales (troisième année secondaire).

Cette activité consiste à proposer aux apprenants un nombre de quatorze constructions phrastiques comportant des adjectifs qualificatifs remplissant différentes fonctions syntaxiques<sup>1</sup>, dans le but de retrouver les facteurs détraquant l'accord de l'adjectif qualificatif en genre, pouvant être de nature interférentielle ou bien dus à une connaissance insuffisante des règles grammaticales qui définissent le genre adjectival.

Nous tenons à attirer l'attention sur le fait que nous avons été contraint de produire des constructions phrastiques d'une langue assez simple afin de simplifier la tâche aux élèves (vu qu'ils éprouvent des difficultés de compréhension de la langue française). Nous signalons, aussi, que le genre des noms qualifiés proposés n'est pas aléatoire, il met l'apprenant dans une situation problème qui rend difficile le fait de dire que tel nom est de genre masculin ou féminin, ceci pourrait être dû à la non maîtrise du système générique de la langue française où à l'interférence de la langue source, nous illustrerons ceci par l'exemple suivant :

- Montagne [mɔ̃ʒaŋ] (un nom féminin en français) / "Djbel" [ʒbɛl] (nom masculin en arabe)

Il est à préciser que nous avons donné la plupart des noms au pluriel, vu que le singulier facilite la définition du genre des noms sans éprouver le moindre effort de réflexion :

- **Les costumes** : si l'apprenant n'a pas une bonne connaissance d'ordre générique, il ne pourra pas définir le genre du nom « costume » (masculin), car il n'y a aucun indice qui le marque. (**les** : peut renvoyer aussi bien à un nom masculin qu'à un nom féminin)

---

<sup>1</sup>-L'adjectif qualificatif peut fonctionner en tant qu'attribut, épithète ou mis en apposition

- **La cathédrale** : il est facile de définir le genre de « *cathédrale* » à travers l'article qui l'accompagne (**la** : renvoie à un nom féminin)

L'élève a été invité à remplir un tableau en disant que tel ou tel nom est de genre féminin ou masculin ( il convient de cocher la case adéquate); il accordera , par la suite, l'adjectif qui qualifie ce nom.

Les constructions proposées aux apprenants sont les suivantes :

- 1-Des autoroutes **encombrées**.
- 2-De l'eau **fraîche**.
- 3-Ses chaussures paraissaient **déchirées**.
- 4-Des sachets **bleus**.
- 5-Leurs costumes étaient **blancs**.
- 6-**Bon** appétit.
- 7-Des arbres **coupés**.
- 8-Les côtés **négatifs**.
- 9-Ces fillettes sont **obéissantes**.
- 10-J'ai trouvé l'interview **intéressant(e)**.
- 11-Des critères **précis**.
- 12-Les lignes sont **droites**.
- 13-**Enragés**, les chiens attaquèrent les visiteurs.
- 14-Des études **comparatives**.



### 4.2.1. L'ACTIVITE :

Dites si le nom est de genre masculin ou féminin, puis accordez l'adjectif qui le qualifie :

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré)			
2-De l'eau (frais)			
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré)			
4-Des sachets (bleu)			
5-Leurs costumes étaient (blanc)			
6-(Bon) appétit			
7-Des arbres (coupé)			
8-Les côtés (négatif)			
9-Ces fillettes sont (obéissant)			
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant)			
11-Des critères (précis)			
12-les lignes sont (droit)			
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.			
14- Des études (comparatif)			

**N.B** : l'apprenant mettra une croix dans la case qui convient pour indiquer le genre du nom auquel se rapporte l'adjectif qualificatif.

### 4.3.METHODOLOGIE D'ANALYSE :

Après avoir recueilli les réponses données par les éléments de notre échantillonnage, nous tâcherons de soumettre le corpus à une analyse minutieuse permettant de vérifier les hypothèses émises préalablement afin de localiser la cause des erreurs d'ordre générique de l'adj. qual.

La méthodologie d'analyse que nous adopterons consiste à traiter des réponses que nous avons obtenues pour chaque construction phrastique<sup>1</sup>. Il convient, en premier lieu, de répartir le corpus en deux parties : celles des élèves ayant opté pour le masculin comme genre du nom qualifié, et celle des sujets qui ont choisi le féminin étant le genre du nom auquel se rapporte l'adj. Qual.de la construction phrastique proposée. Nous traiterons, en second lieu, de chacune de ces parties à part, en recensant le nombre des éléments qui, en fonction du genre du nom qu'ils ont défini, ont accordé l'adj. qual. en question correctement ou ont commis des erreurs d'ordre générique.<sup>2</sup>

Toutes les statistiques seront répertoriées dans des tableaux représentés par des histogrammes. Puis, nous présenterons et interpréterons les données obtenues afin de déterminer les facteurs qui détraquent l'accord de l'adj. Qual. proposé dans chaque construction phrastique.

---

1-Nous étudierons ces constructions une par une.

2-Sans tenir compte du fait que le genre du nom qu'ils ont choisi soit correct ou erroné.

#### 4.4. ANALYSE DES DONNEES :

##### Construction phrastique 1 :

1-Des autoroutes *encombrées*.

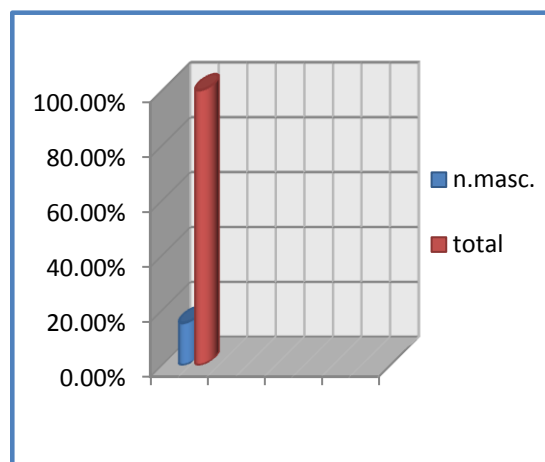
Pour cette construction, nous avons recensé les résultats suivants :

- Nous présenterons, en premier lieu, le taux d'apprenants ayant choisi le masculin comme genre du nom « autoroutes ».

	Nom masculin	Total
Nombre	19	125
Pourcentage	15,2%	100%

Tableau 1

Nous représenterons ces résultats par l'histogramme ci-dessous :

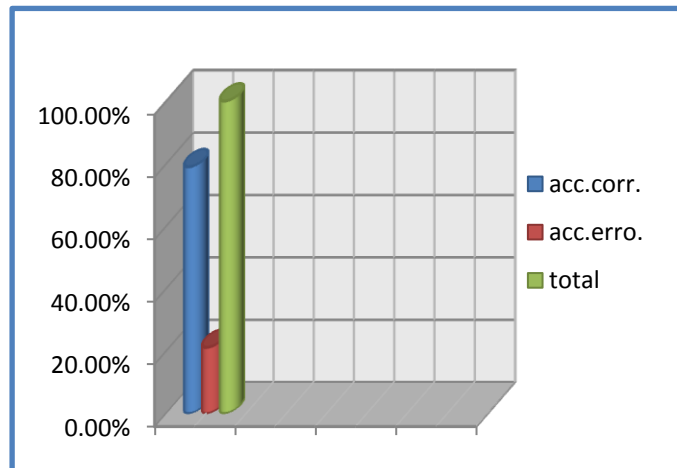


Histogramme 1

Partant des réponses recensées dans le tableau 1 (sans tenir compte du fait que le genre du nom soit défini correctement ou non), nous avons réparti notre corpus en deux parties : celle des adjectifs accordés correctement (l'adjectif reçoit le genre masculin du nom pour ce premier cas), et celle des adj.qual. dont l'accord est erroné. Les résultats sont classés dans le tableau suivant :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	15	4	19
Pourcentage	78,95%	21,05%	100%

Tableau 2

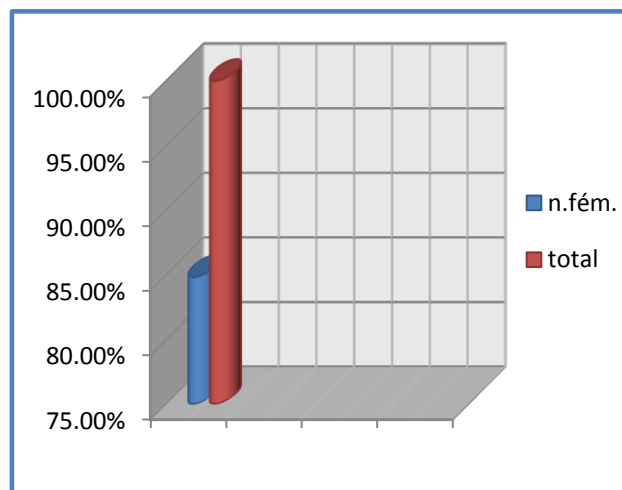


Histogramme 2

- Quant à ceux qui ont trouvé que le nom « autoroutes » est de genre féminin, nous avons obtenu les statistiques suivantes :

	Nom féminin	Total
Nombre	106	125
Pourcentage	84,8%	100%

Tableau3

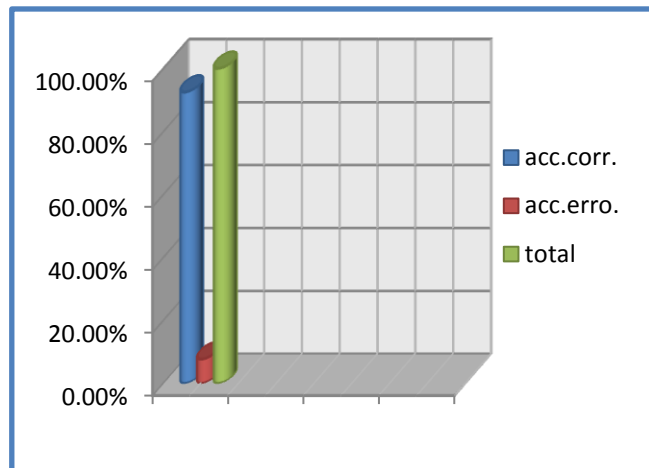


Histogramme 3

Pour ce qui est de l'accord de l'adjectif (encombré), nous tâcherons de répertorier les résultats comme nous l'avons fait dans le tableau 2:

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	98	08	106
Pourcentage	92,45%	7,55%	100%

Tableau 4



Histogramme 4

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Les résultats obtenus pour cette première construction nous permettent d'observer que la majorité des sujets (84,8%) ont correctement opté pour le féminin comme genre du nom « autoroutes », tandis que 15,2 % des éléments ont donné des réponses erronées.

Sans tenir compte du genre choisi pour le nom « autoroutes » (qu'il soit masculin ou féminin), nous nous intéressons principalement à l'accord de l'adjectif qualificatif « encombré ». Les statistiques représentant ce phénomène sont les suivantes :

- ❖ 12 apprenants<sup>1</sup> ont commis des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif ;
- ❖ 113 éléments<sup>2</sup> ont correctement accordé l'adjectif avec le nom auquel il se rapporte.

En d'autres termes, la majorité des sujets ont bien accordé l'adjectif « encombré » avec le nom « autoroutes ».

1-Le nombre 12 est le résultat de l'addition 4+8.

2-Le nombre 113=15+98.

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

A travers les statistiques que nous venons de présenter, nous dirons que la plupart des apprenants ont bien défini le genre du nom « autoroutes », ceci pourrait être expliqué par le fait qu'ils ont accédé à l'information correcte sur le genre de ce nom. Quant à ceux qui ont opté pour le masculin comme genre de « autoroutes », nous justifierions ce cas par une connaissance insuffisante du système du genre en français.

En ce qui concerne l'adj. qual. « encombré », il est remarquable que les enquêtés l'ont correctement accordé avec le nom auquel il se rapporte, ceci s'expliquerait par une bonne maîtrise des règles grammaticales ayant trait au phénomène d'accord des adjectifs qualificatifs en langue française.

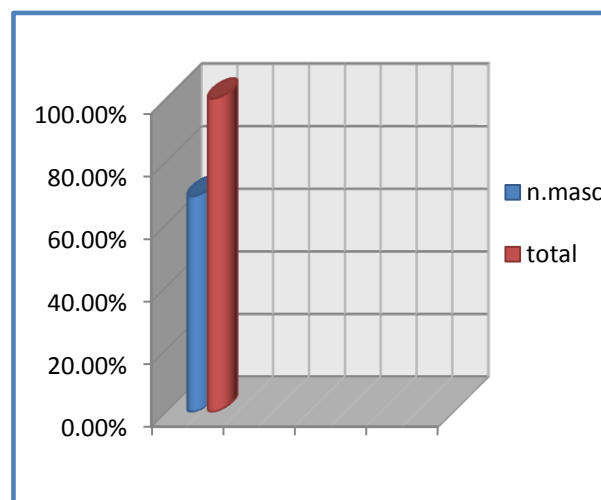
### Construction phrastique 2 :

#### 2-De l'eau *fraîche*.

- ❖ Pour ceux qui ont choisi le masculin comme genre de « l'eau », nous avons obtenu ces résultats :

	Nom masculin	Total
Nombre	86	125
Pourcentage	68,8%	100%

Tableau 5

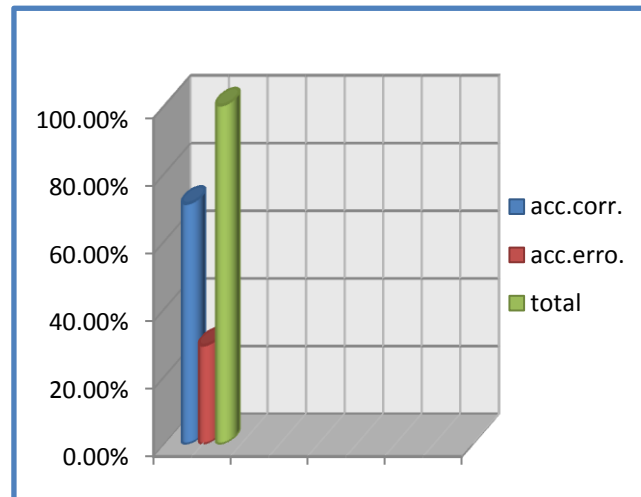


Histogramme 5

En ce qui concerne l'accord de l'adjectif « frais », les résultats obtenus sont classés dans le tableau 6:

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	61	25	86
Pourcentage	70,93%	29,07%	100%

Tableau 6

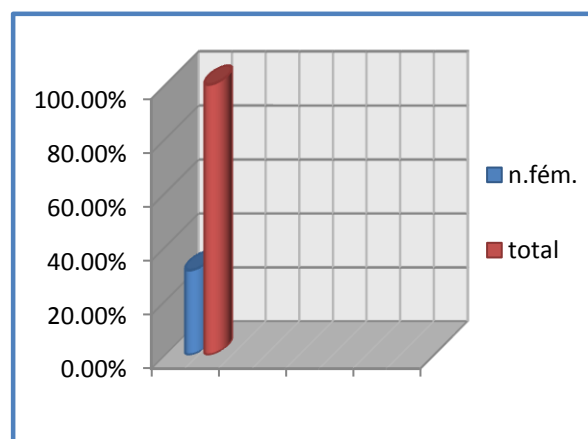


Histogramme 6

- ❖ Le nombre d'apprenants ayant défini le féminin comme étant le genre du nom « eau » est présenté dans le tableau suivant :

	Nom féminin	Total
Nombre	39	125
Pourcentage	31,2%	100%

Tableau 7

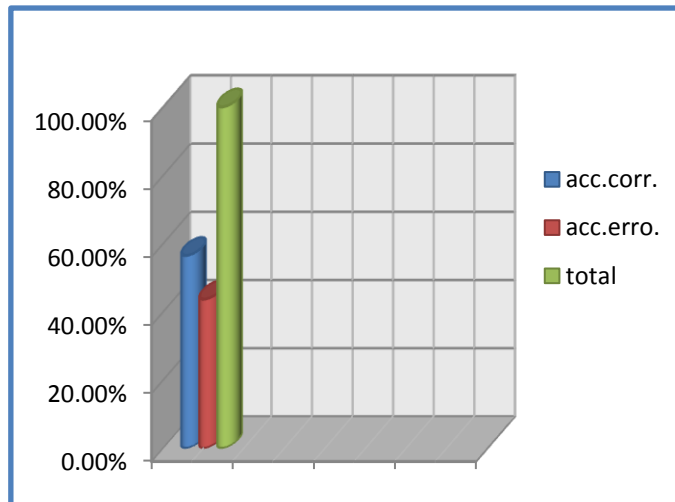


Histogramme 7

Nous répertorierons les statistiques relatives à l'accord de l'adjectif « frais » avec « l'eau » comme étant un nom de genre féminin dans le tableau 8 :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	22	17	39
Pourcentage	56,41%	43,59%	100%

Tableau 8



Histogramme 8

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Nous avons dénombré 86 éléments (68,8%) ayant opté pour le masculin comme genre du nom « eau », alors qu'une minorité de 39 apprenants ont répondu correctement en choisissant la deuxième réponse (le genre féminin).

En ce qui concerne l'accord de l'adj. Qual. « frais », nous avons recensé les réponses suivantes :

- ❖ 83 éléments (61+22) ont bien accordé l'adj. « frais » ;
- ❖ 42 éléments (25+17) ont fait un accord erroné de l'adj. « frais ».

Ce qui signifie que le tiers des enquêtés ont commis des erreurs relatives à l'accord de l'adj. « frais » avec le nom auquel il se rapporte « eau ».

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Il est remarquable que le taux des réponses où les sujets ont opté pour le masculin comme genre du nom « eau » dépasse celui de apprenants ayant choisi le genre féminin. Ceci s'expliquerait par une interférence de la langue source (l'arabe) étant donné que le nom qui correspond à « eau » en arabe est de genre masculin.



Langue	Nom	Image phonique	genre
Arabe	"Elma'"	[ɛlmɑ]	Masculin
français	L'eau	[lo]	féminin

Si nous traitons des réponses relatives à l'accord e l'adj. « frais », nous constatons que les apprenants ayant choisi le masculin comme genre du nom « eau » l'ont généralement accordé correctement, nous nous permettons d'expliquer ceci par le fait que lorsqu'un adj. s'accorde avec un nom masculin, il ne subit aucune variation d'ordre formel (seul le féminin subit des changements morphologiques), ce qui a facilité la tâche aux élèves qui ont donné des réponses justes.

Quant aux enquêtés qui ont défini le féminin en tant que genre du nom « eau », le taux des erreurs d'ordre générique de l'adj. « frais » est plus élevé par rapport à ceux qui trouvent que « eau » est un nom masculin, on expliquerait ce cas par une connaissance insuffisante des règles de formation du féminin dans les adjectifs qualificatifs.

Adjectif qualificatif	Image phonique	Genre
Frais	[frɛ]	Masculin
Fraîche	[frɛʃ]	Féminin

Construction phrastique 3 :

3-Ses chaussures paraissaient *déchirées* .

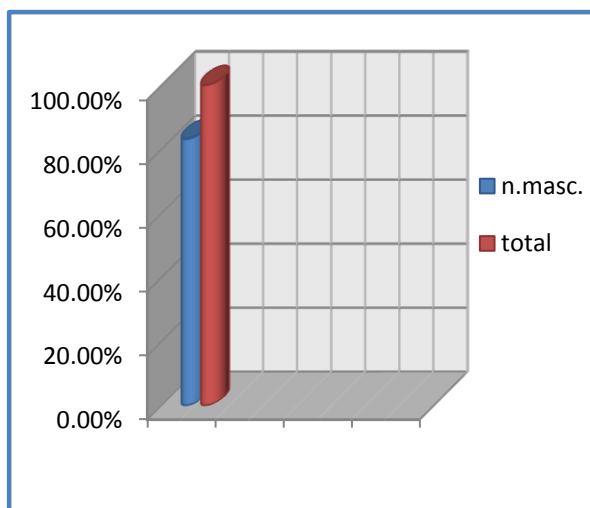
❖ **Premier cas** : « *chaussures* » est un nom masculin.

Pour ce cas, nous avons obtenu les résultats suivants :

	Nom masculin	Total
Nombre	104	125
Pourcentage	83,2%	100%

Tableau 9

Ces résultats sont repris dans l'histogramme 9 :

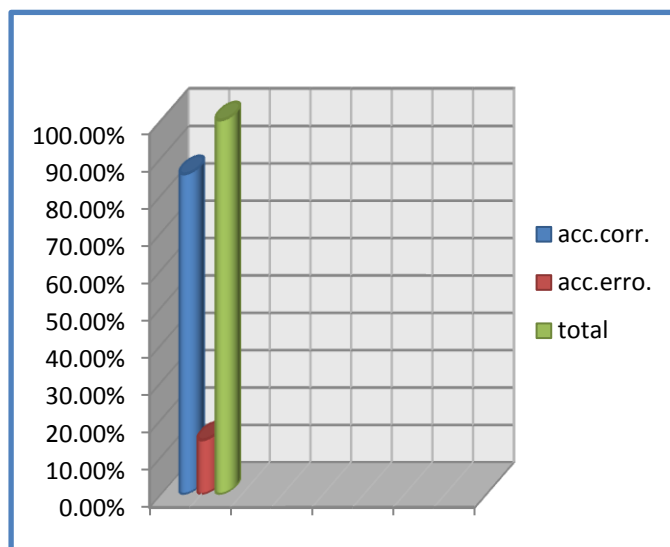


Histogramme 9

Quant à l'accord de l'adjectif « déchiré », nous avons pu résumer les réponses données par les apprenants dans le tableau 10 qui sera traduit en histogramme 10:

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	89	15	104
Pourcentage	85,58%	14,42%	100%

Tableau10



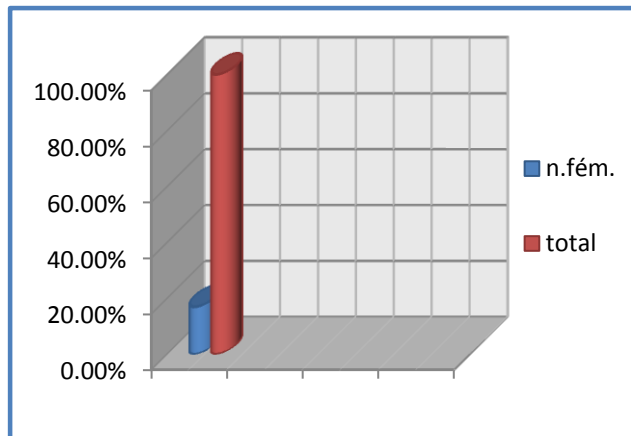
Histogramme 10

❖ **Deuxième cas** : « chaussures » est un nom féminin.

Les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant :

	Nom féminin	Total
Nombre	21	125
Pourcentage	16,8%	100%

Tableau11

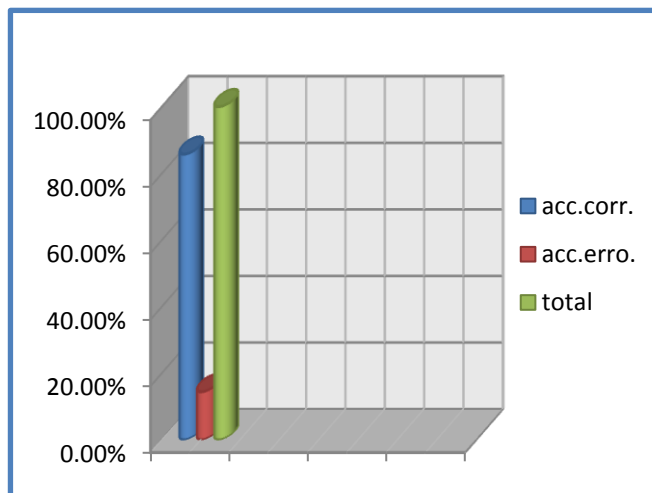


Histogramme 11

Les réponses données quant à l'accord de l'adjectif « déchiré » avec le nom « chaussures » étant de genre féminin sont répertoriées dans le tableau 12 :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	18	3	21
Pourcentage	85,71%	14,29%	100%

Tableau 12



Histogramme 12

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Il est attirant que la majorité des élèves (83,2%) ont donné des réponses erronées, vu qu'ils ont opté pour la première réponse en disant que « chaussures » est un nom masculin. Néanmoins, nous n'avons dénombré que 21 réponses correctes (16.8%).

Quant à l'accord de l'adjectif attribut « déchiré » avec le nom « chaussures », nous avons obtenu ces résultats :

- ❖ 107 apprenants (89+18) ont fait un accord correct de l'adj. « déchiré » ;
- ❖ 18 apprenants (15+3) ont commis des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif « déchiré ».

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

La construction proposée a été choisie de sorte que l'enquêté soit mis en situation problème quant à la définition du genre du nom « chaussures » (proposé au pluriel pour neutraliser le genre féminin), ceci est apparent dans les résultats que nous avons obtenus, étant donné que la plupart des apprenants (104 éléments) ont répondu incorrectement en optant pour le genre masculin. Une telle erreur pourrait être causée par une interférence d'ordre générique qui consiste à confondre le genre du nom en français (langue cible) avec celui de son équivalent en langue arabe (langue source). Nous proposons le tableau ci-dessous afin de mettre au clair ce phénomène :

Langue	Nom	Image phonique	Genre
Français	Chaussure	[ʃosyʁ]	Féminin
Arabe	"Sabbat"	[sabaʦ]	Masculin

L'adjectif attribut « déchiré » a été correctement accordé dans 107 cas, ce qui traduit une bonne maîtrise des règles morphosyntaxiques relatives au phénomène d'accord de l'adj. qual. Cependant nous avons recensé 18 cas où les élèves ont commis des erreurs en accordant l'adj. « déchiré » avec le nom auquel il se rapporte (chaussures), nous expliquerions ceci par une mauvaise assimilation des règles d'accord de l'adj. qual. en genre.

En résumé, nous dirons que pour la construction « Ses chaussures paraissent déchirées », les erreurs commises par les apprenants lors de l'accord de l'adj. attr. « déchiré » pourrait être justifiée par une maîtrise insuffisante du système du genre des noms en Fr.

### Construction phrastique 4 :

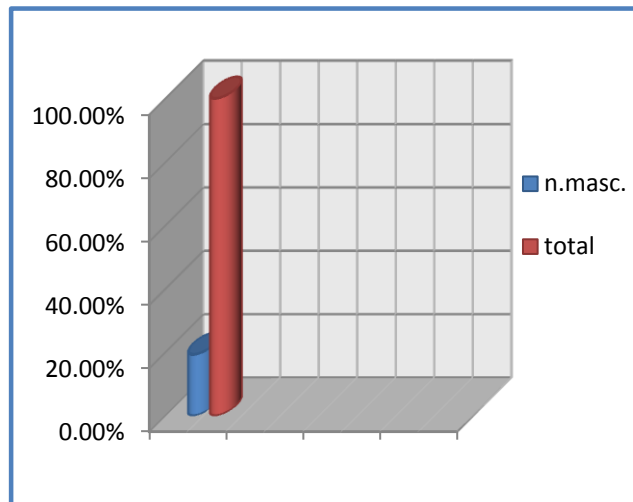
#### 4-Des sachets *bleus*.

Pour cette construction, les résultats obtenus sont répertoriés ainsi :

- ❖ 1- Le nom « sachets » est de genre masculin :

	Nom masculin	Total
Nombre	24	125
Pourcentage	19,2%	100%

Tableau 13

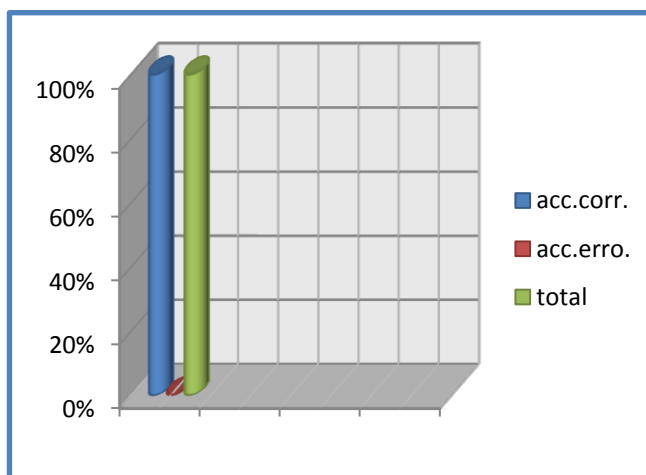


Histogramme 13

Les statistiques relatives à l'accord de l'adjectif « bleu » sont les suivantes :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	24	00	24
Pourcentage	100%	00%	100%

Tableau 14



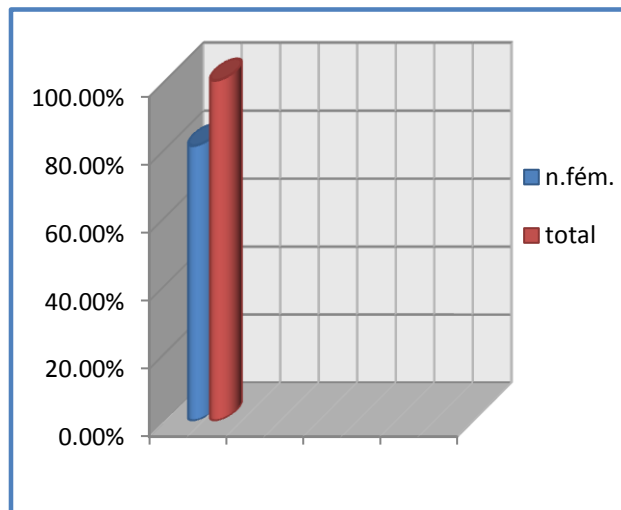
Histogramme 14

❖ 2-« sachets » est un nom féminin.

Les réponses données sont résumées dans ce tableau :

	Nom féminin	Total
Nombre	101	125
Pourcentage	80,8%	100%

Tableau 15

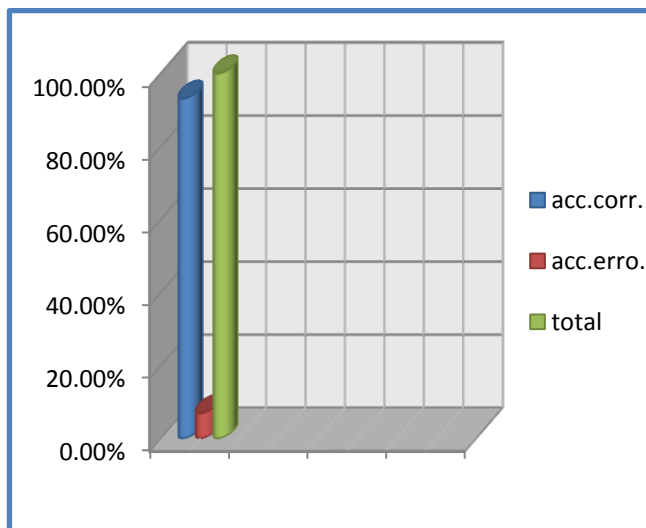


Histogramme 15

Les apprenants ont accordé l'adjectif « bleu » comme ce qui suit :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	94	07	101
Pourcentage	93,07%	6,93%	100%

Tableau 16



Histogramme 16

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

A partir des réponses recensées pour cette construction, nous observons que 101 éléments trouvent que « sachets » est un nom féminin, alors que le reste des éléments, au nombre de 24, ont fait le bon choix en disant que ce nom est de genre masculin.

Les réponses relatives à l'accord de l'adjectif de couleur « bleu » sont les suivantes :

- ❖ 118 éléments ont accordé correctement l'adjectif « bleu » ;
- ❖ Seulement 07 éléments ont commis des erreurs lors de l'accord de l'adjectif « bleu » avec le nom « sachets ».

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Le taux élevé des réponses erronées relatives à la définition du genre du nom « sachets » s'expliquerait par une interférence de la langue source, vu que le mot « sachet », lors de son passage à l'arabe, a subi quelques variations au niveau de sa morphologie entraînant un changement générique. Nous expliquerons ce phénomène comme ce qui suit :

	Français	Arabe (premier stade)	Arabe (dernier stade)
<b>Unité lexicale</b>	Sachet	"Sachi"	"Sachya"
<b>Explication</b>		Changement du timbre de la voyelle finale [safɛ] → [safi]	Agglutination du morphème [a] au lexème [safi], ainsi nous obtenons [safia]

Nous remarquons qu'au dernier stade de du passage du mot « sachet » en arabe, on a ajouté le morphème [a] étant la marque du féminin dans la langue arabe, ceci permet de créer une nouvelle unité lexicale de genre féminin.

Quant à l'accord de l'adjectif « bleu », un nombre réduit d'erreurs d'ordre générique est à observer (7 éléments seulement), ce qui signifie que la majorité

écrasante des enquêtés ont une bonne connaissance des règles grammaticales relatives au phénomène d'accord de l'adj. qual. en genre.

L'analyse de cette construction, nous permet de dire que les erreurs d'ordre générique de l'adjectif « bleu » sont causées par une définition erronée du genre du nom auquel il se rapporte, dans la mesure où la plupart des apprenants faisant partie de notre échantillon ont su accorder cet adjectif quelque soit le genre du nom qualifié.

### Construction phrastique 5 :

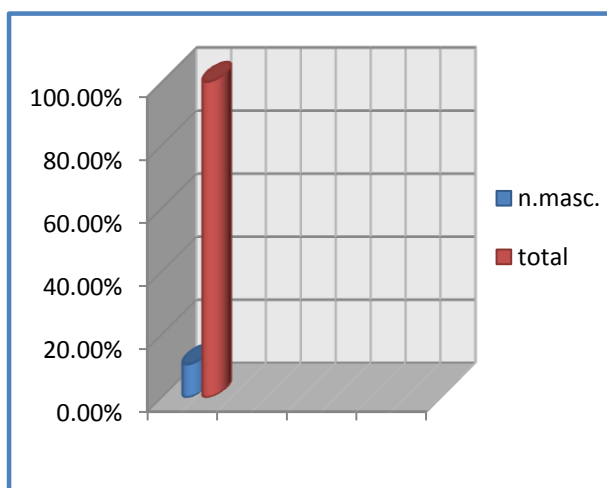
Nous avons proposé comme construction :

5-Leurs costumes étaient *blancs*.

- ❖ 1-« *costumes* » est un nom masculin :

	Nom masculin	Total
Nombre	13	125
Pourcentage	10,4%	100%

Tableau 17



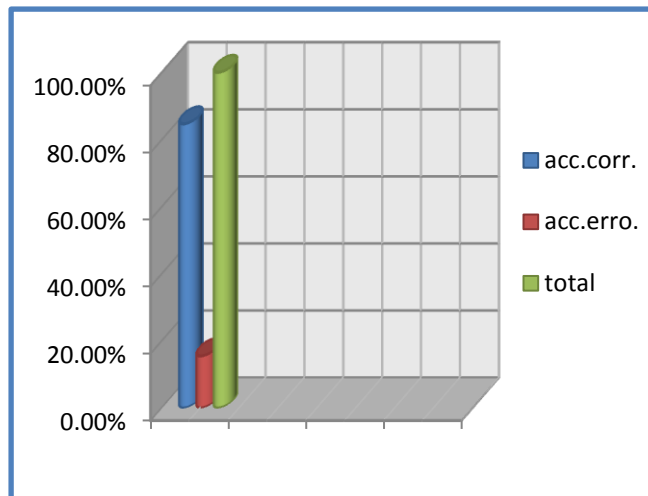
Histogramme 17

L'accord de l'adjectif « blanc » avec le nom « costumes » a été fait ainsi :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	11	02	13
Pourcentage	84,62%	15,38%	100%

Tableau18





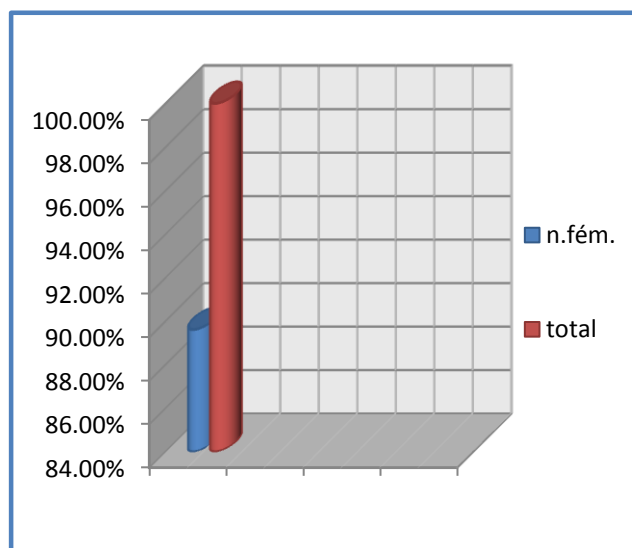
Histogramme18

❖ 2-« costumes » est un nom de genre féminin.

Pour ce deuxième cas, nous résumons les réponses données par l'échantillon d'apprenants dans le tableau ci-dessous :

	Nom féminin	Total
Nombre	112	125
Pourcentage	89,6%	100%

Tableau 19

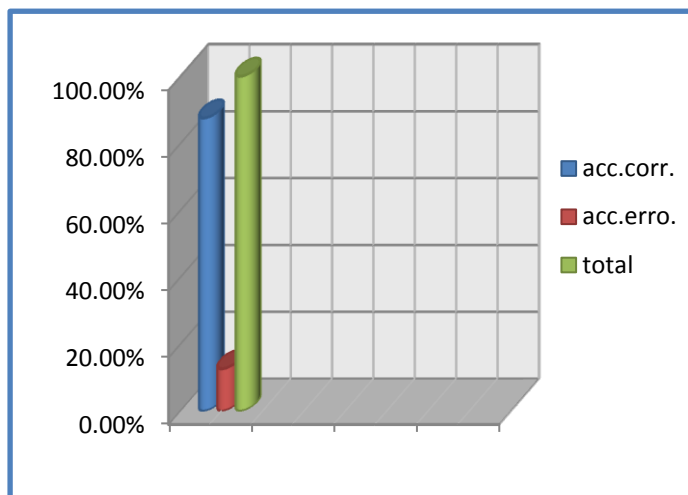


Histogramme 19

En ce qui concerne l'accord de l'adjectif « blanc » avec le nom « costumes » (de genre féminin), nous avons pu recenser les résultats suivants :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	98	14	112
Pourcentage	87,5%	12,5%	100%

Tableau 20



Histogramme 20

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Les réponses recensées pour la construction « leurs costumes étaient blancs » sont les suivantes :

Le taux des élèves ayant donné des réponses erronées lors de la définition du genre du nom « costumes » est trop élevé (89,6%) par rapport à celui des apprenants qui ont répondu correctement en optant pour le masculin en tant que genre du nom « costumes » (10,4%).

En ce qui concerne l'accord de l'adj. attr. « blanc », les enquêtés ont répondu de la telle manière :

- ❖ Dans 109 cas (11+98), les élèves ont bien accordé l'adj. « blanc » avec le nom « costumes » ;
- ❖ Dans 16 cas (02+14), les apprenants ont commis des erreurs d'ordre générique de l'adj. « blanc ».

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Le taux élevé des réponses erronées relatives à la définition du genre de « costumes » pourrait être justifié de la même manière que le cas du nom « sachets » (expliqué dans l'interprétation des résultats de la 4<sup>ème</sup> construction phrastique). Dû à

l'interférence de la langue source (l'arabe), « costumes » est traité tel un nom féminin, le tableau suivant explique ce phénomène :

Langue	Unité lexicale	Image phonique	Genre
Français	Costume	[kɔstym]	Masculin
Arabe	"costuma"	[kɔstyma]	Féminin

Pour l'accord de l'adj. attr. « blanc », on a pu compter 109 éléments l'ayant accordé correctement, ceci traduit une maîtrise satisfaisante du phénomène d'accord d'adj. Qual. en Fr.

Nous résumons cette lecture analytique par dire que les erreurs commises lors de l'accord de l'adj. « blanc » avec le nom « costumes » s'expliqueraient par un désarroi ayant trait à l'assimilation du système générique de la langue française.

#### Construction phrastique 6 :

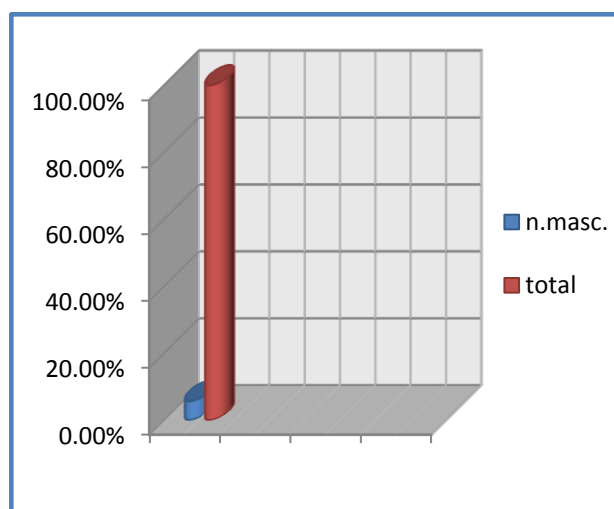
6-*Bon* appétit.

❖ 1-« appétit » est un nom masculin :

Le tableau 21 résume les résultats que nous avons obtenus :

	Nom masculin	Total
Nombre	07	125
Pourcentage	5,6%	100%

Tableau 21

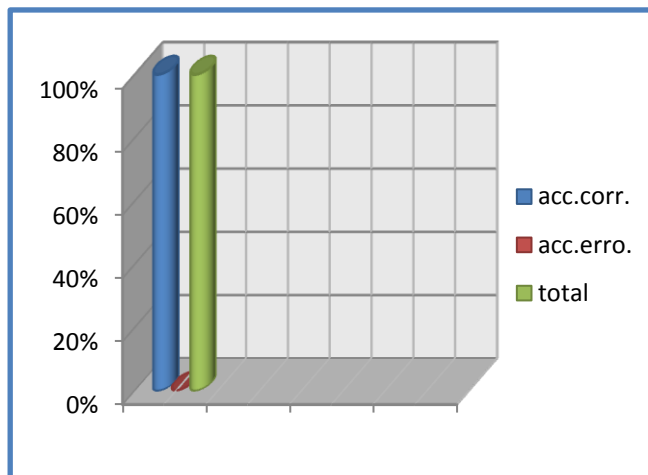


Histogramme 21

Nous avons pu répertorier les réponses données par les apprenants ayant accordé l'adjectif « bon » avec le nom « appétit » (étant de genre masculin) comme ce qui suit :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	07	00	07
Pourcentage	100%	00%	100%

Tableau 22



Histogramme 22

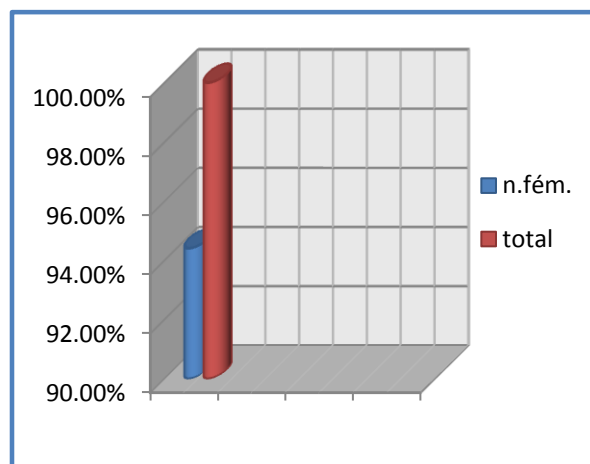
❖ 2- le nom « appétit » est de genre féminin.

Le nombre d'apprenants ayant répondu ainsi est résumé dans le tableau 23 :

	Nom féminin	Total
Nombre	118	125
Pourcentage	94,4%	100%

Tableau 23

L'histogramme 23 reprend les résultats répertoriés ci-dessus :

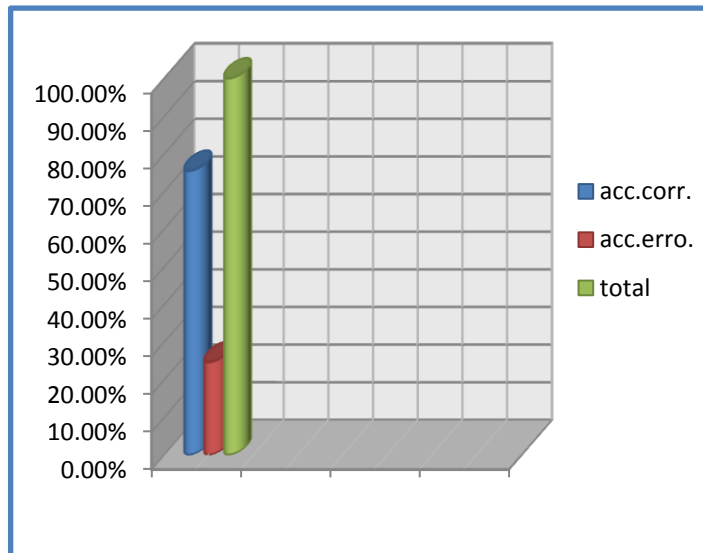


Histogramme 23

Quant à l'accord de l'adjectif « bon », nous avons obtenu les résultats suivants :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	89	29	118
Pourcentage	75,42%	24,58%	100%

Tableau 24



Histogramme 24

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Les résultats que nous avons recensés pour la construction « bon appétit » sont les suivants :

La majorité écrasante des apprenants (94,4%) ont opté pour la deuxième réponse, pour dire que « appétit » est un nom féminin, alors que la minorité qui reste (5,6%) trouve qu'il est de genre masculin.

Quant à l'accord de l'adj. « bon » avec le nom qu'il qualifie « appétit », nous avons constaté qu'aucune erreur n'a été commise par les éléments ayant choisi la première réponse. Tandis que pour les sujets qui ont trouvé que « appétit » est de genre féminin, le taux d'erreur est remarquable (24,58%).

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Il est évident que la bonne réponse soit la première (appétit est un nom masculin). Toutefois, la plupart des élèves ont préféré choisir la seconde réponse, cette erreur pourrait être justifiée par une interférence d'ordre générique de la langue source,

étant donné que le nom qui correspond à « appétit » en arabe est de genre féminin. Ceci est expliqué dans le tableau suivant :

Langue	Nom	Image phonique	Genre
Français	Appétit	[apeti]	Masculin
Arabe	"chahya"	[ʃahija]	Féminin

En analysant les statistiques relatives à l'accord de l'adj. « bon », nous remarquons que les enquêtés qui ont opté pour le masculin comme genre du nom « appétit » ont tous réalisé un accord correct; ce qui traduit une maîtrise parfaite des règles grammaticales ayant trait à l'accord de l'adjectif qualificatif en genre.

Quant à ceux qui ont donné des réponses incorrectes lors de la définition du genre du nom « appétit », le taux des erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif « bon » représente presque le quart de la totalité. De telles erreurs s'expliqueraient par une connaissance insuffisante des règles de formation du féminin dans les adjectifs qualificatifs.

Adjectif qualificatif	Image phonique	Genre
Bon	[bɔ̃]	Masculin
Bonne	[bɔ̃n]	Féminin

Il serait possible que pour l'adj. « bon », l'erreur pourrait être d'origine phonétique dans la mesure où les deux adjectifs (masculin et féminin) sont prononcés de la même manière, car :

- ❖ au masculin, la voyelle initiale du nom « appétit » dénasalise la voyelle nasale [ɔ̃]
- ❖ l'ajout du « -e » comme marque du féminin dénasalise la voyelle nasale [ɔ̃]

Le tableau suivant explique cette hypothèse :

Construction	Image phonique	Genre
Bon appétit	[bɔnapeti]	Masculin
Bonne appétit	[bɔnapeti]	Féminin

Pour terminer la lecture analytique de cette sixième construction, nous dirons que les erreurs commises lors de l'accord de l'adj. « bon » s'expliqueraient par les raisons suivantes :

- Une définition erronée du genre du nom « appétit » auquel se rapporte l'adjectif « bon » ;
- Une mauvaise assimilation des règles d'accord de l'adj. qual. en genre ;
- Nous ajoutons une troisième hypothèse pouvant être la cause de ces erreurs, il s'agirait d'une confusion d'ordre phonétique.

#### Construction phrastique 7 :

Nous avons proposé la construction suivante :

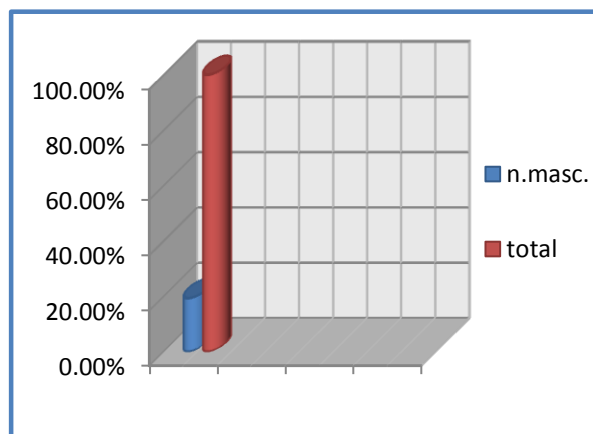
#### 7-Des arbres *coupés*.

❖ 1- **Premier cas** : « *arbres* » est un nom masculin.

Pour ce premier cas, on a pu répertorier les résultats comme ce qui suit :

	Nom masculin	Total
Nombre	24	125
Pourcentage	19,2%	100%

Tableau 25



Histogramme 25

Les réponses relatives à l'accord de l'adjectif « coupé » sont classées dans ce tableau :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	22	02	24
Pourcentage	91,67%	8,33%	100%

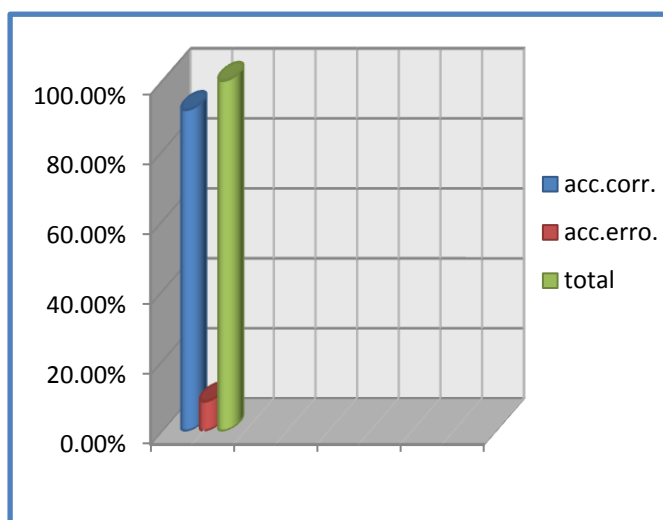


Tableau 26

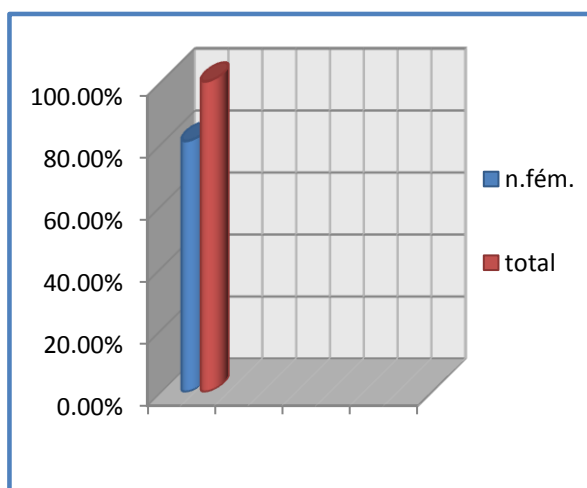
Histogramme 26

❖ 2- **Deuxième cas** : le nom « arbres » est de genre féminin.

Les réponses relatives à ce cas sont résumées dans le tableau 27 :

	Nom féminin	Total
Nombre	101	125
Pourcentage	80,8%	100%

Tableau 27



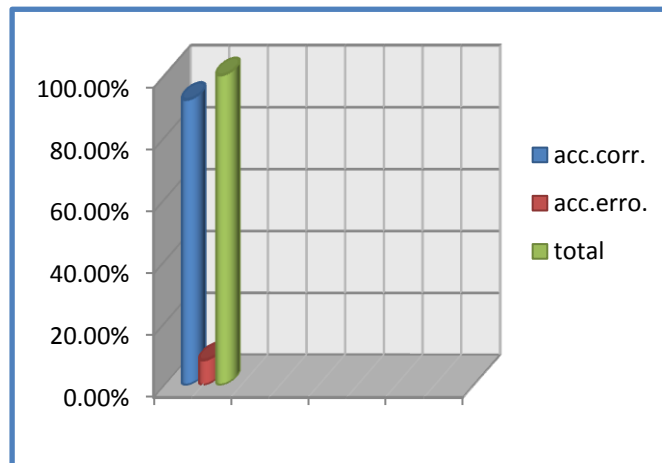
Histogramme 27



Les statistiques de l'accord de l'adjectif « coupé » sont classées comme ce qui suit :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	93	08	101
Pourcentage	92,08%	7,92%	100%

Tableau 28



Histogramme 28

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Nous avons dénombré 101 éléments (d'un pourcentage de 80,8%) ayant opté pour la deuxième réponse, en disant que « arbres » est un nom féminin. Au moment où, seulement 24 éléments ont préféré choisir la première réponse (le masculin), ce qui signifie que la plupart des apprenants ont donné des réponses incorrectes quant à la définition du genre du nom « arbres ».

L'adjectif « coupé » a été accordé de la telle manière :

- ❖ 115 (22+93) élèves ont su accorder l'adj. « coupé » correctement ;
- ❖ 10 (8+2) élèves ont commis des erreurs lors de l'accord de l'adj. « coupé » avec le nom « arbres ».

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

A partir des résultats que nous venons de présenter, nous constatons que la majorité des enquêtés n'ont pas pu définir le genre du nom « arbres » correctement, ceci pourrait être justifié par une interférence d'ordre générique de la langue source, vu que l'équivalent de ce nom en arabe est de genre féminin.

Langue	Nom	Image phonique	Genre
Français	Arbre	[arbr]	Masculin
Arabe	"Chajara"	[ʃaʒara]	Féminin

En ce qui concerne l'accord de l'adj. épith. « coupé », il est remarquable que le nombre des éléments ayant donné des réponses correctes (au nombre de 115) dépasse celui de ceux qui ont commis des erreurs d'ordre générique de l'adj., ce qui traduit une maîtrise plus ou moins satisfaisante des règles liées à l'accord de l'adj. qual. en fr.

### Construction phrastique 8 :

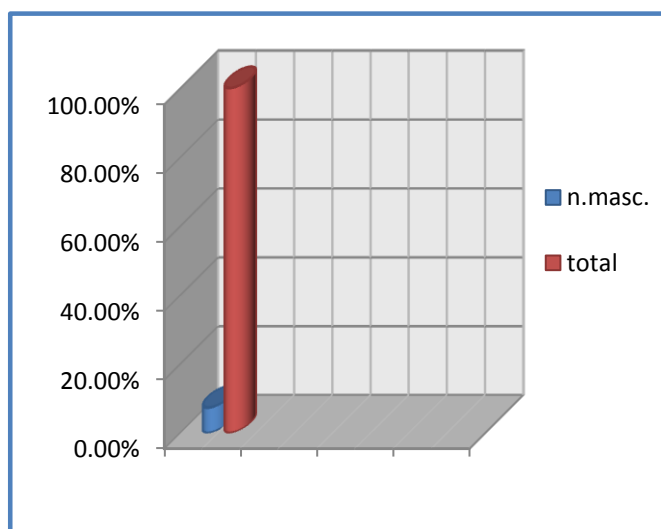
8-Les côtés *negatifs*.

❖ 1- le genre choisi pour le nom « côtés » est le masculin.

Pour une telle réponse, nous avons obtenu les statistiques suivantes :

	Nom masculin	Total
Nombre	09	125
Pourcentage	7,2%	100%

Tableau29

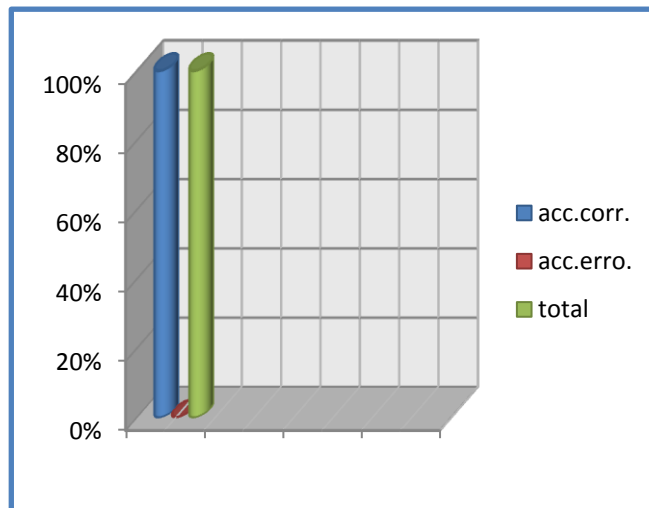


Histogramme 29

Pour ce premier cas, l'adjectif « négatif » a été accordé ainsi :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	09	00	09
Pourcentage	100%	00%	100%

Tableau 30



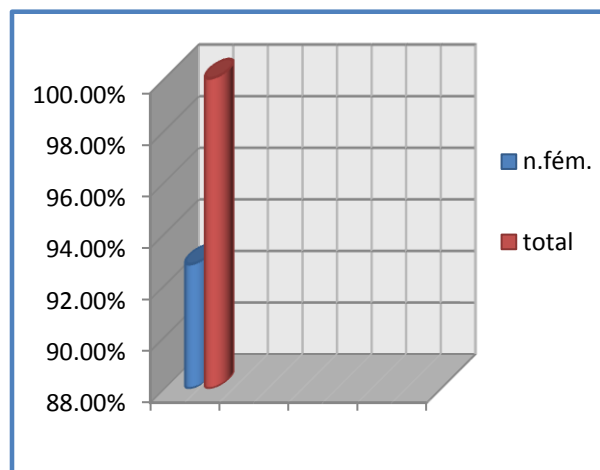
Histogramme 30

❖ 2- Le genre choisi pour le nom « côtés » est le féminin.

Les résultats représentant ce cas sont résumés dans le tableau 31 :

	Nom féminin	Total
Nombre	116	125
Pourcentage	92,8%	100%

Tableau 31

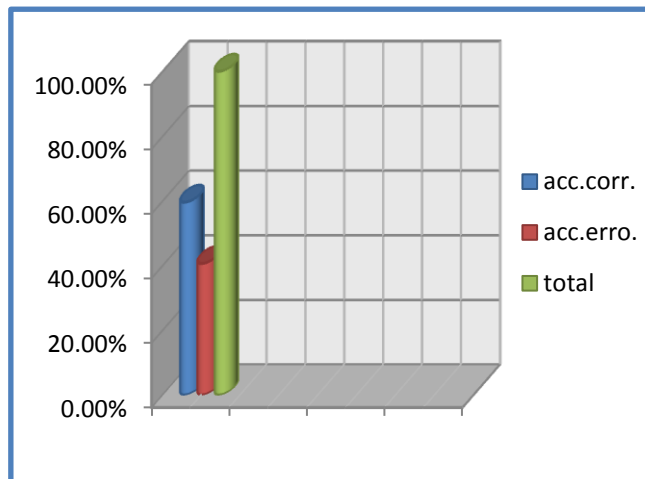


Histogramme 31

Quant à l'accord de l'adjectif « négatif », nous avons pu répertorier les résultats comme ce qui suit :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	69	47	116
Pourcentage	59,48%	40,52%	100%

Tableau 32



Histogramme 32

### 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Nous présenterons les résultats recensés pour la construction « les côtés négatifs » de la telle manière :

Le choix du genre du nom « côtés » a été fait ainsi :

- ❖ La majorité écrasante des éléments (92,8%) ont opté pour le genre féminin<sup>1</sup>
- ❖ Le reste d'apprenants, représentant une minorité (7,2%) ont préféré choisir le masculin<sup>2</sup> comme genre du nom « côtés »

En ce qui concerne l'accord de l'adj. « négatif », nous constatons que les élèves ayant opté pour le masculin comme genre du nom « côtés » n'ont pas commis d'erreurs lors de l'accord de l'adj., tandis que, presque la moitié des enquêtés (40,52%) ont fait un accord erroné de l'adjectif « négatif » avec le nom auquel il se rapporte.

1-Il s'agit d'une réponse erronée.

2-Cette réponse est correcte.

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Le nombre élevé des apprenants ayant choisi la réponse erronée quant à la définition du genre du nom « côtés » s'expliquerait par une interférence de la langue source, dans la mesure où les élèves confondent le genre du nom en Fr. avec celui de ce nom-là en arabe. Nous expliquons ce phénomène dans le tableau ci-dessous :

Langue	Nom	Image phonique	Genre
Français	Côté	[kote]	Masculin
Arabe	"Djiha"	[ʒiha]	Féminin

Les résultats relatifs à l'accord de l'adj. « négatif » montrent que les apprenants ont commis des erreurs d'ordre générique dans les cas où « côtés » a été traité tel un nom de genre féminin, ceci pourrait être expliqué par le fait que les apprenants éprouveraient des difficultés liées à l'accord de l'adj. « négatif » au féminin, de telles difficultés pourraient être causées par une connaissance insuffisante des règles de formation du féminin dans les adj. qual.<sup>1</sup>

Adjectif qualificatif	Image phonique	Genre
Négatif	[negatif]	Masculin
Négative	[negativ]	Féminin

### Construction phrastique 9 :

9-Ces fillettes sont *obéissantes*.

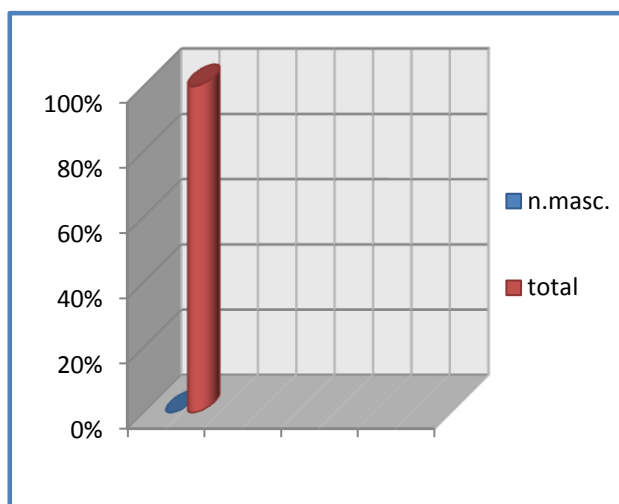
❖ 1-« fillettes » est de genre masculin.

On résumera les réponses données pour ce premier cas dans le tableau 33 :

	Nom masculin	Total
Nombre	00	125
Pourcentage	00%	100%

Tableau 33

1-Voir principaux cas de formation du féminin p.80.



Histogramme 33

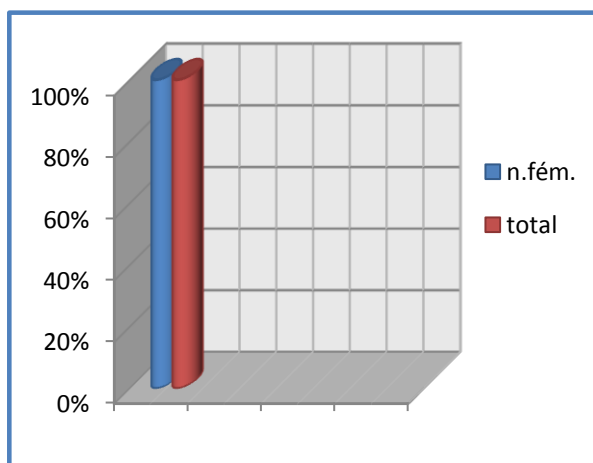
A partir du tableau 33, nous dirons que les apprenants n'ont pas accordé l'adjectif « obéissant » avec « fillettes » comme étant un nom de genre masculin, pour cela nous ne voyons pas la nécessité de représenter les réponses données pour ce cas ni par un tableau ni par un histogramme.

❖ 2-« fillettes » est un nom féminin.

Pour ce cas, les résultats obtenus sont les suivants :

	Nom féminin	Total
Nombre	125	125
Pourcentage	100%	100%

Tableau34

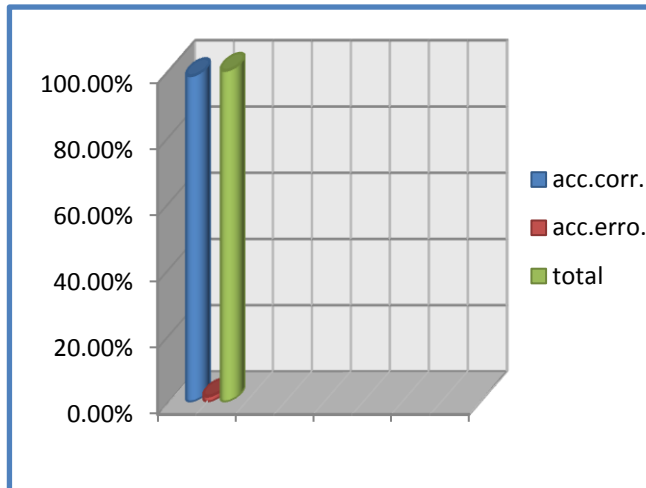


Histogramme 34

Les réponses relatives à l'accord de l'adjectif « obéissant » sont classées ainsi :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	123	02	125
Pourcentage	98,4%	1,6%	100%

Tableau 35



Histogramme 35

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Pour cette construction, les résultats sont les suivants :

- ❖ Tous les enquêtés ont répondu correctement, en choisissant le féminin comme genre du nom « fillettes »
- ❖ Quant à l'accord de l'adjectif attribut « obéissant », nous n'avons compté que 02 éléments ayant commis des erreurs d'ordre générique de l'adj.

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Les apprenants ont opté pour la bonne réponse en définissant le féminin en tant que genre du nom « fillettes », on justifierait ce cas par une bonne maîtrise du système du genre des noms en Fr. En effet, l'interférence de la langue source ne peut détraquer le genre du nom « fillettes » vu qu'il s'agit d'un genre naturel <sup>1</sup>(motivé biologiquement), le tableau suivant présente une illustration:

---

1-Voir p.23.

Français	Arabe	Genre
Fillette	"tofla" [tɔfla]	Féminin
Garçon	"T'fol" [tɔl]	Masculin

Les statistiques représentant les réponses données lors de l'accord de l'adj. attribut « obéissant » montrent que la quasi-totalité des élèves ont su accorder l'adj. sans commettre d'erreurs d'ordre générique, ce qui traduit une bonne assimilation des règles définissant le genre de l'adj. qual. en fonction de celui du nom auquel il se rapporte.

### Construction phrastique 10

10-J'ai trouvé l'interview *intéressant(e)*.

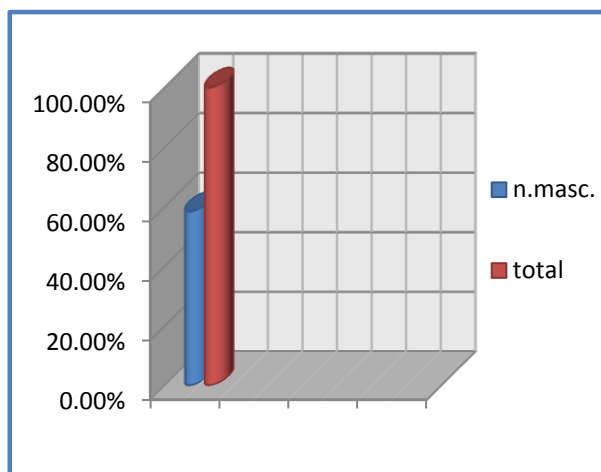
Pour cette construction, nous avons pu répertorier les résultats suivants :

- ❖ 1- les apprenants ayant opté pour le masculin comme genre du nom « interview » :

	Nom masculin	Total
Nombre	73	125
Pourcentage	58,4%	100%

Tableau 36

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus sont repris dans l'histogramme 36:



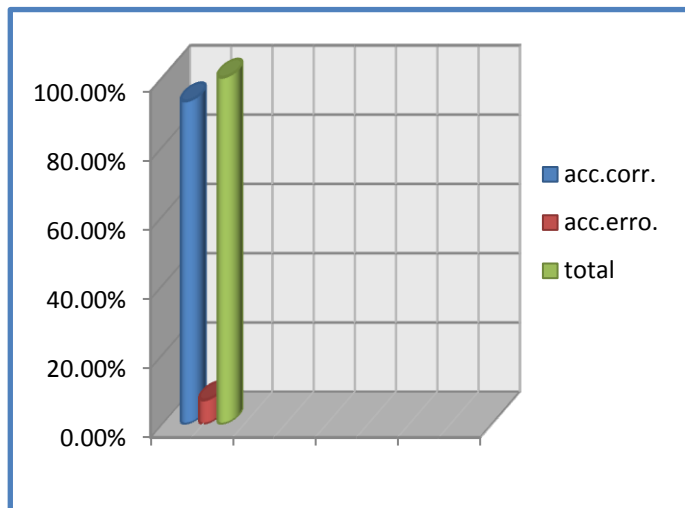
Histogramme 36

L'accord de l'adjectif « intéressant » a été fait de la telle manière :



	Accord correct	Accord erroné	total
Nombre	68	05	73
Pourcentage	93,15%	6,85%	100%

Tableau37



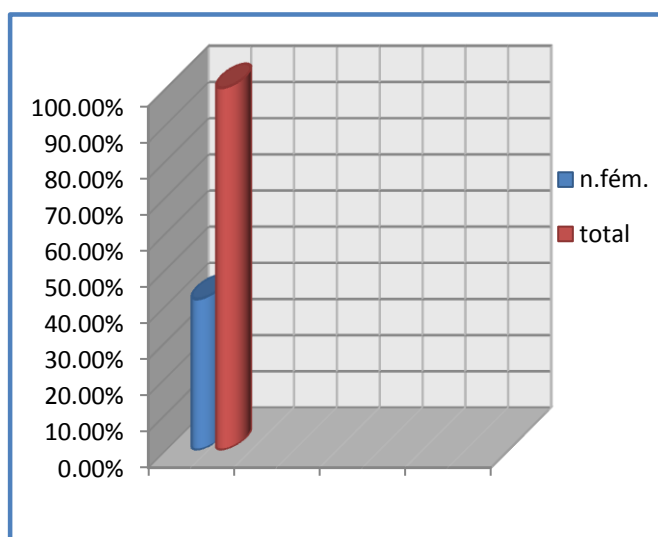
Histogramme 37

- ❖ 2-Les apprenants ayant opté pour le féminin comme genre du nom « interview » :

Pour ce deuxième cas, on a pu classer les réponses ainsi:

	Nom féminin	Total
Nombre	52	125
Pourcentage	41,6%	100%

Tableau38

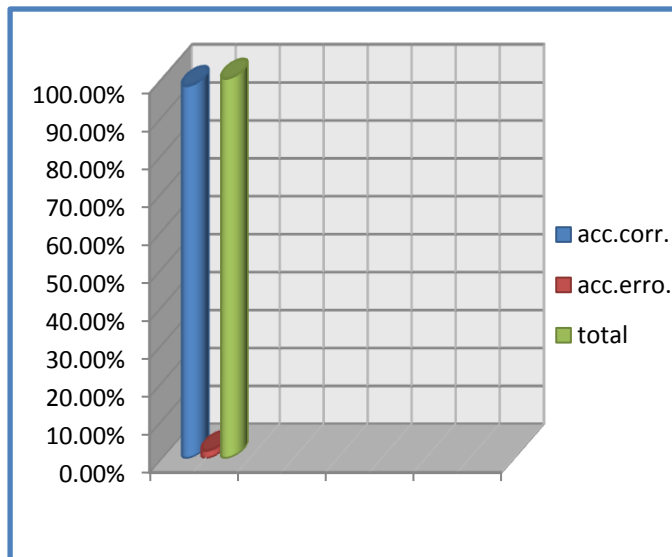


Histogramme 38

Pour ce qui est de l'accord de l'adjectif « intéressant » avec « interview » comme étant un nom de genre féminin, nous avons obtenu les statistiques suivantes :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	51	01	52
Pourcentage	98,08%	1,92%	100%

Tableau 39



Histogramme 39

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Nous constatons que 58,4% des élèves ont préféré choisir le masculin comme genre du nom « interview », alors que 41,6 % ont opté pour la deuxième réponse, en disant que ce nom est de genre féminin.

Quant à l'accord de l'adj. « Intéressant », les réponses données sont les suivantes :

- ❖ 119 éléments (68+51) ont fait un accord correct de l'adj. attr. du compl.;
- ❖ 6 éléments (5+1) ont commis des erreurs d'ordre générique de l'adj. « intéressant ».

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Le choix du nom « interview » est loin d'être aléatoire, car il présente une contrainte générique mettant les enquêtés dans une situation problème quant à la définition du genre de ce nom-là : certains ont opté pour le masculin alors que d'autres ont préféré choisir le féminin.

Or, il est à signaler que les deux réponses sont admissibles, ceci est confirmé dans le Dictionnaire Encyclopédique Larousse : "*Interview* [Étɛrvju] n.f. ou n.m (mot angl., du Fr. entrevue)"<sup>1</sup>. De là, on dira que la totalité des élèves ont donné des réponses correctes lors de la définition du genre du nom « interview ».

L'analyse des résultats obtenus pour l'accord de l'attribut du complément d'objet « intéressant » avec le nom « interview » montrent que dans la majorité des cas (119), les apprenants ont su accorder l'adj. avec le nom auquel qu'il qualifie, faisant preuve d'une bonne maîtrise des règles relatives au phénomène d'accord des adj. qual. en genre.

### Construction phrastique 11 :

La construction proposée est la suivante :

11-Des critères *précis*.

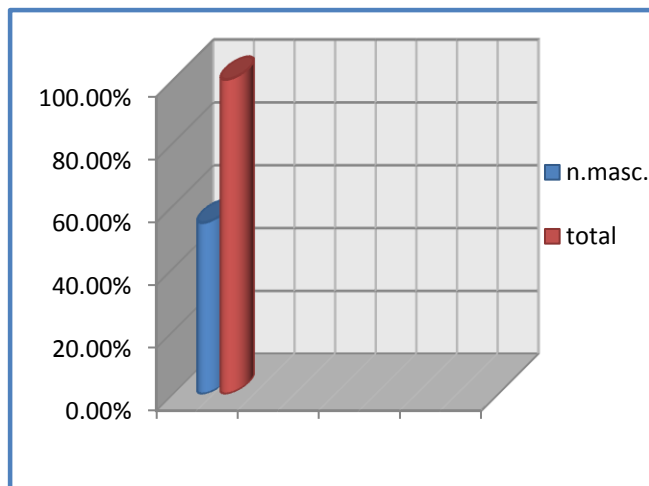
❖ **1-Premier cas** : « critères » est un nom masculin.

Pour un tel cas, on a pu classer les réponses comme ce qui suit :

	Nom masculin	Total
Nombre	68	125
Pourcentage	54,4%	100%

Tableau 40

<sup>1</sup>-LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse /VUEF, 2002, p.826.

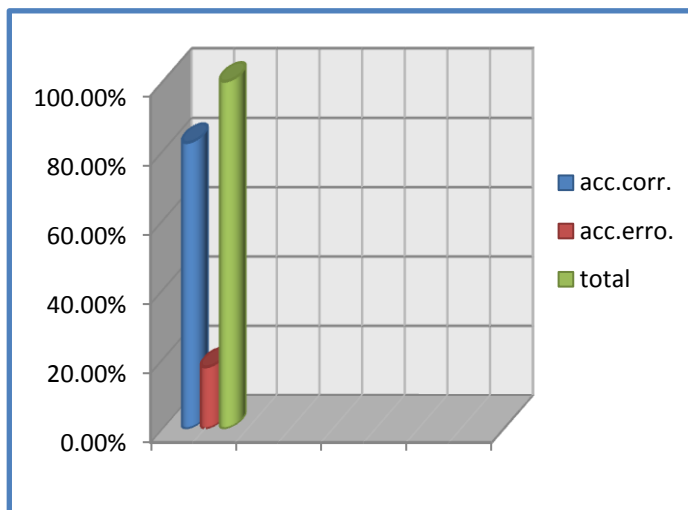


Histogramme 40

L'accord de l'adjectif « précis », a été fait de la sorte :

	Accord correct	Accord erroné	total
Nombre	56	12	68
Pourcentage	82,35%	17,65%	100%

Tableau41



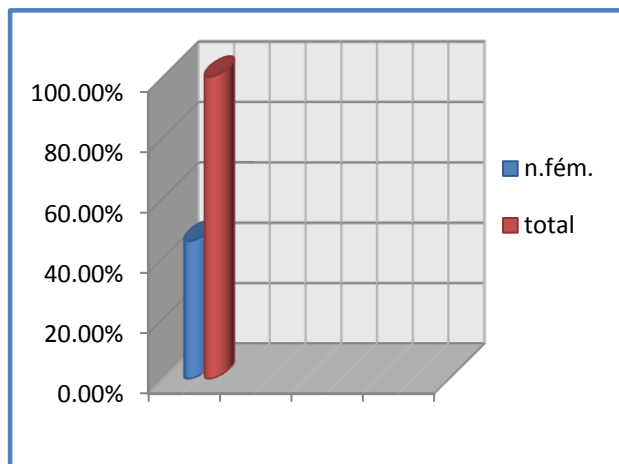
Histogramme 41

❖ **2-Deuxième cas** : « critères » est un nom féminin :

Quant à ce cas, les réponses ont été répertoriées de la telle manière :

	Nom féminin	Total
Nombre	57	125
Pourcentage	45,6%	100%

Tableau 42

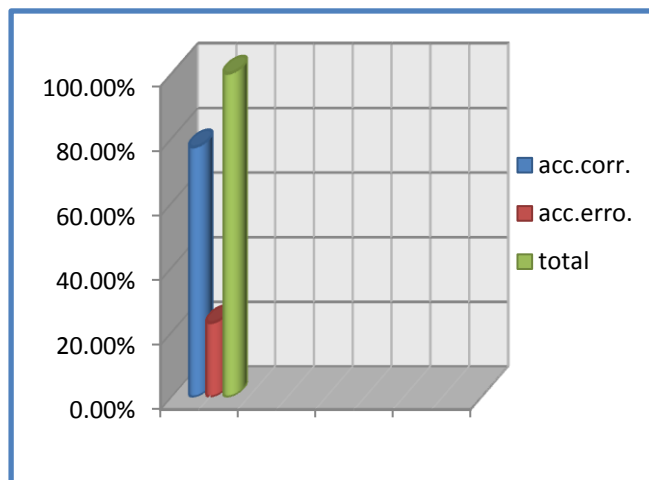


Histogramme 42

Pour ce second cas, l'adjectif « précis » a été accordé comme ce qui suit :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	44	13	57
Pourcentage	77,2%	22,8%	100%

Tableau 43



Histogramme 43

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Les statistiques obtenues pour la construction « des critères précis » sont présentées ainsi :

- ❖ 54,4% des apprenants ont opté pour la première réponse, qui consiste à dire que « critères » est un nom masculin ;
- ❖ 45,6% des éléments ont donné des réponses erronées en choisissant le genre féminin.

Pour l'accord de l'adj. épith. « précis », on a recueilli les données suivantes :

- ❖ 100 enquêtés (56+44) ont accordé correctement l'adj. « précis »;
- ❖ 25 enquêtés (12+13) ont commis des erreurs d'ordre générique de l'adjectif « précis » avec le nom auquel il est joint.

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

A partir des statistiques que nous venons de présenter, nous pouvons dire que la moitié des élèves n'ont pas su définir le genre du nom « critères ».

Une telle erreur pourrait être expliquée par le fait qu'ils n'ont pas accédé à l'information correcte sur le genre ce nom-là en Fr., dans la mesure où celui-ci n'est pas utilisé fréquemment par ces locuteurs ; autrement dit, ce mot leur est inconnu, ce qui exclut la possibilité que son genre soit détraqué par l'interférence de la langue source (l'arabe).

En ce qui concerne l'adj. « précis », nous dirons que le nombre des apprenants l'ayant accordé correctement (100 éléments) dépasse celui de ceux qui ont commis des erreurs d'ordre générique (25 éléments). Nous justifierions ce cas par une assimilation plus ou moins satisfaisante des règles liées à l'accord de l'adj. Qual. en genre.

### Construction phrastique 12 :

12-Les lignes sont *droites*.

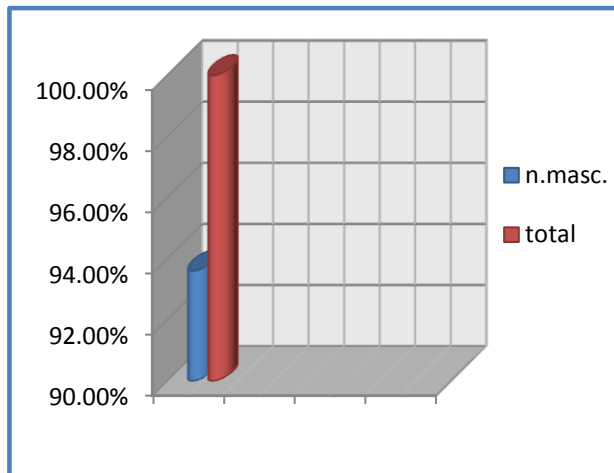
- ❖ 1- **Premier cas** : « lignes » est un nom de genre masculin.

Pour ce cas, nous avons pu classer les réponses données par les apprenants comme ce qui suit :

	Nom masculin	Total
Nombre	117	125
Pourcentage	93,6%	100%

Tableau 44

Les résultats résumés dans le tableau 44 sont repris dans l'histogramme ci-dessous :

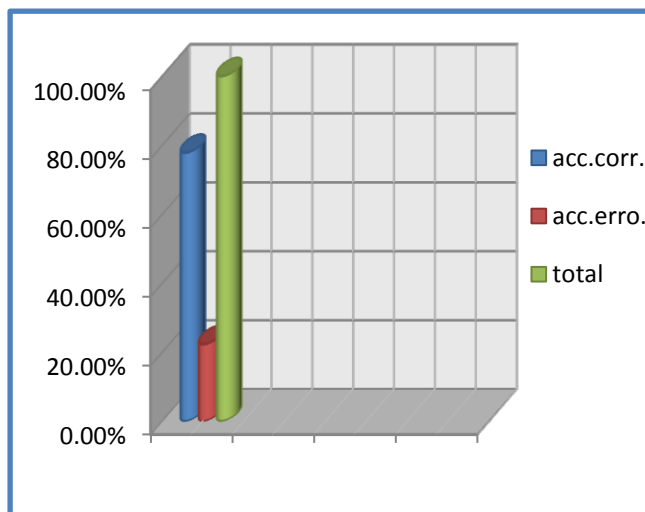


Histogramme 44

Les réponses données concernant l'accord de l'adjectif « droit » avec le nom « lignes » sont répertoriées dans le tableau 44 :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	91	26	117
Pourcentage	77,78%	22,22%	100%

Tableau 45



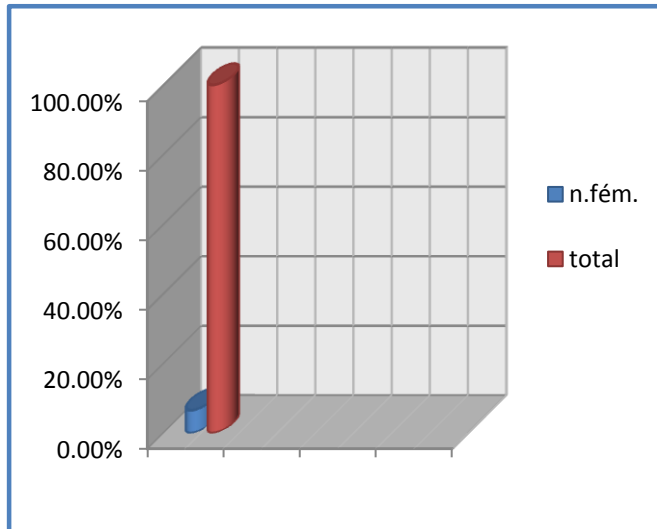
Histogramme 45

❖ 2- **Deuxième cas** : « lignes » est un nom féminin.

Les réponses relatives à ce cas sont résumées dans le tableau 46, suivi d'un histogramme reprenant les mêmes statistiques :

	Nom féminin	Total
Nombre	08	125
Pourcentage	6,4%	100%

Tableau 46

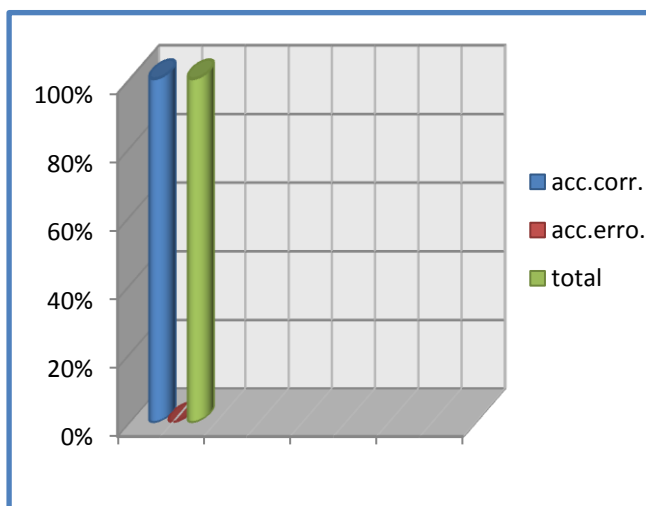


Histogramme 46

Quant à l'accord de l'adjectif « droit » avec « lignes » comme étant un nom de genre féminin, nous avons recensé des réponses que nous avons tâché de les classer ainsi :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	08	00	08
Pourcentage	100%	00%	100%

Tableau 47



Histogramme 47



## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

A travers les tableaux résumant les résultats obtenus pour la présente construction, nous observons que la majorité écrasante des éléments (93,6%) ont opté pour la réponse erronée en disant que le nom « lignes » est de genre masculin, tandis que les apprenants restants, au nombre de 08, ont défini correctement le genre de ce nom.

Quant à l'adj. attr. « droit », il a été accordé de la telle manière :

- ❖ 99 enquêtés (91+8) ont donné des réponses correctes lors de l'accord de l'adj. « droit »;
- ❖ 26 enquêtés ont accordé l'adjectif « droit » d'une façon erronée.

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Ces résultats nous permettent de dire que la plupart des éléments ont opté pour la réponse erronée lors de la définition du genre du nom « lignes ».

On expliquerait cette erreur par une interférence d'ordre générique de la langue source (l'arabe), étant donné que l'équivalent de ce nom en arabe est de genre masculin

Langue	Nom	Image phonique	Genre
Français	Ligne	[lij]	Féminin
Arabe	"khat"	[xaṭ]	Masculin

L'analyse des résultats représentant le taux d'erreurs d'ordre générique de l'adjectif qualificatif « droit », nous amène à dire que les élèves ayant opté pour le féminin comme genre du nom « lignes » n'ont commis aucune erreur lors de l'accord de l'adjectif « droit », tandis que pour ceux qui ont préféré choisir le genre masculin, le taux de réponses erronées est remarquable (26 cas), nous expliquerions ces erreurs par une connaissance insuffisante des règles définissant le genre de l'adj. Qual. en fr.

### Construction phrastique 13 :

On a proposé aux apprenants la phrase suivante :

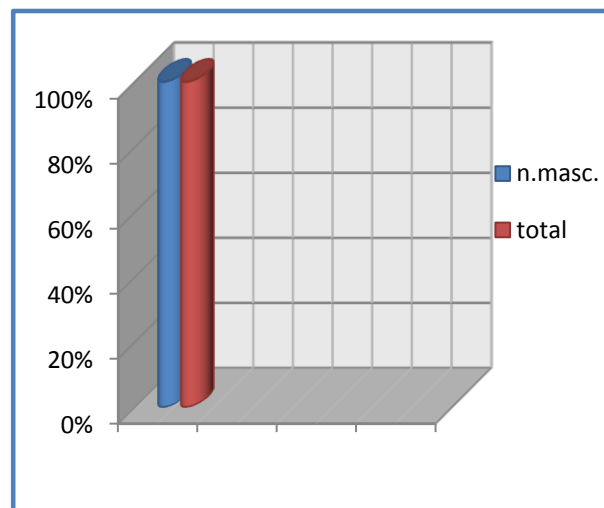
13-*Enragés*, les chiens attaquèrent les visiteurs

❖ 1-le nom « *chiens* » est de genre masculin :

Les réponses données par les apprenants ayant opté pour ce genre sont classées dans le tableau ci- dessous :

	Nom masculin	Total
Nombre	125	125
Pourcentage	100%	100%

Tableau 48

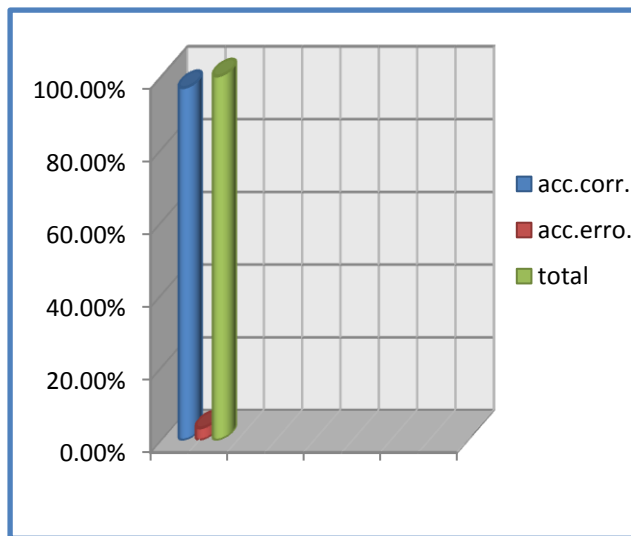


Histogramme 48

Pour ce qui est de l'accord de l'adjectif « *enragé* », nous avons obtenu ces résultats :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	121	04	125
Pourcentage	96,8%	3,2%	100%

Tableau 49



Histogramme 49

Nous n'analyserons pas le deuxième cas, qui consiste à repérer les réponses dont les apprenants ont opté pour le féminin comme genre du nom « chiens », vu qu'ils ont tous opté pour le genre masculin.

### 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Nous observons que pour cette construction, la totalité des enquêtés ont opté pour la bonne réponse, en choisissant le masculin comme genre du nom « chiens ».

En ce qui concerne l'adjectif mis en apposition « enragé », il a été accordé correctement par la quasi-totalité des éléments (96,8%).

### 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Nous avons choisi le nom « chiens » afin de faciliter la définition de son genre (motivé biologiquement), ce qui nous permettrait de vérifier l'assimilation des règles d'accord de l'adjectif qualificatif en Fr. Ce test était efficace, étant donné que la majorité écrasante des enquêtés ont su définir le genre du nom « chiens » et ont bien accordé l'adj. Qui le qualifie (enragé).

## Construction phrastique 14 :

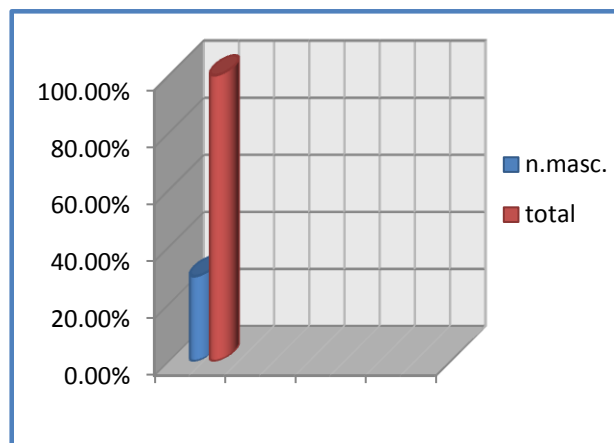
14-Des études *comparatives*.

- ❖ 1-« études » est un nom masculin :

Pour un tel cas, les réponses obtenues sont classées comme ce qui suit :

	Nom masculin	Total
Nombre	37	125
Pourcentage	29,6%	100%

Tableau 50

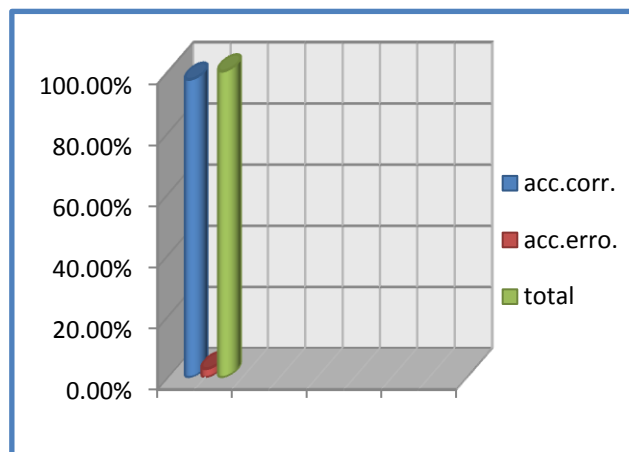


Histogramme 50

Les réponses relatives à l'accord de l'adjectif « comparatif » sont résumées dans le tableau 51 :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	36	01	37
Pourcentage	97,3%	2,7%	100%

Tableau 51



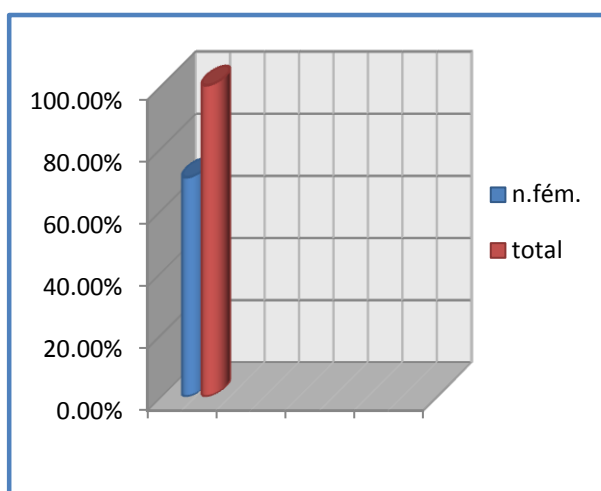
Histogramme 51

❖ 2-Le nom « études » est de genre féminin :

Les statistiques se rapportant à ce cas sont les suivantes :

	Nom féminin	Total
Nombre	88	125
Pourcentage	70,4%	100%

Tableau 52

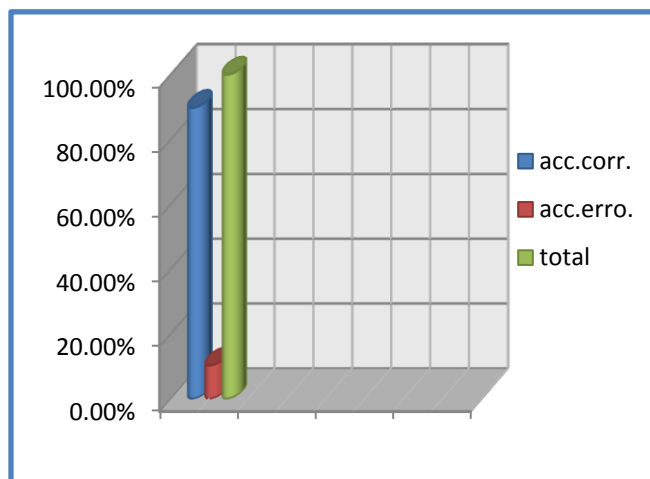


Histogramme 52

Pour ce qui est de l'accord de l'adjectif « comparatif » avec « études » comme étant un nom féminin, nous avons pu répertorier les réponses ainsi :

	Accord correct	Accord erroné	Total
Nombre	79	9	88
Pourcentage	89,77%	10,23%	100%

Tableau53



Histogramme 53

## 1. PRESENTATION DES RESULTATS :

Pour la construction « Des études comparatives », nous avons recueilli ces données:

- ❖ Presque les trois quarts des élèves (70,4%) ont choisi le féminin comme étant le genre du nom « études », au moment où la minorité des apprenants qui restent (29,6%) ont préféré opter pour la réponse erronée (le genre masculin).

Pour l'adjectif « comparatif » on a pu recenser ces résultats:

- ❖ La plupart des sujets, au nombre de 115 (36+79), ont accordé l'adj. « comparatif » correctement, tandis qu'un nombre réduit d'éléments (10) ont fait un accord erroné de cet adjectif avec le nom qu'il qualifie.

## 2. INTERPRETATION DES DONNEES :

Le taux élevé des éléments ayant opté pour la bonne réponse (le genre féminin) s'expliquerait par une manipulation plus ou moins satisfaisante du système du genre des noms en Fr., c'est dire que les éléments ont accédé à l'information correcte sur le genre du nom « études ».

Quant à l'adj. Epith. « comparatif », nous constatons que (quel que soit le genre choisi pour le nom « études ») l'accord a été, dans la majorité des cas (115), réalisé d'une façon correcte ; ce qui traduit une bonne maîtrise du phénomène d'accord de l'adj. Qual. en genre.

### 4.4.1. SYNTHESE DE L'ANALYSE DE L'ACTIVITE :

Pour conclure ce chapitre, consacré à l'analyse des données, il convient de dire que les éléments faisant partie de notre échantillon ont tous répondu à l'activité que nous leur avons proposée. Le taux d'erreurs relatives à la définition du genre des noms ainsi qu'à l'accord des adjectifs qui les qualifient varie d'un apprenant à une autre et d'une construction phrastique à une autre.

CONCLUSION

L'accord de l'adjectif qualificatif présente une difficulté pour les locuteurs non-natifs apprenant du F.L.E. Une telle constatation nous a poussé à mener un travail de recherche visant à déterminer les facteurs qui détraquent l'accord de cette partie du discours à travers l'analyse d'un corpus provenant des réponses données par des élèves de classes terminales (3<sup>e</sup> année secondaire), après leur avoir proposé une activité qui consiste à accorder quelques adjectifs en genre.

Pour ce faire, nous avons fait appel à une démarche morphosyntaxique, étant donné que l'accord de l'adj. qual. en genre a trait à la syntaxe d'accord, et à la morphologie flexionnelle à la fois.

Notre mémoire est réparti en plusieurs chapitres dont l'apport est présenté comme ce qui suit :

L'apport définitionnel du premier chapitre nous a été tant utile, vu qu'il nous a permis de maîtriser les notions clefs de cette recherche telle que la notion du genre, les principes des démarches morphologique et syntaxique, ainsi que les facteurs déterminant le genre des noms en Fr.

Le second chapitre a contribué à cerner une définition exhaustive de la notion d'adjectif, et à distinguer les différentes fonctions qu'il est susceptible de remplir, dans la mesure où nous avons proposé aux apprenants des constructions phrastiques qui comportent des adjectifs attributs, épithètes et mis en apposition.

Quant au troisième chapitre, il a participé à définir les principes d'accord des adjectifs qualificatifs en genre, ainsi que les variations morphologiques qu'ils subissent lors de la formation de leur féminin. L'apport de ce chapitre est major car il traite des points que nous y ferons appel lors de l'analyse du corpus dans le quatrième chapitre.

L'étude analytique des réponses recueillies démontre que le taux d'erreurs relatives à la définition du genre des noms varie d'une construction à une autre et d'un sujet à un autre. Elles pourraient être d'ordre interférentiel, ou dues à une mauvaise



assimilation du système générique des noms en Fr. au cas où l'apprenant n'a pas accédé à l'information correcte du genre du nom dans la langue cible.

Quant aux erreurs d'ordre générique de l'adj. qual., il serait possible de les justifier par les raisons suivantes :

- ❖ Il s'agirait d'une non- maîtrise des règles morphosyntaxiques définissant le genre de l'adj. qual. en fonction de celui du nom auquel il se rapporte ;
- ❖ Ces erreurs pourraient être dues à une définition erronée du genre du nom qualifié causée par l'interférence du système générique de la langue source (c'est-à-dire la langue arabe).

Nous signalons que lors de la réalisation de ce travail de recherche, nous avons été contraint à maintes difficultés qui nous ont rendu la tâche difficile à accomplir. Elles sont principalement relatives à l'indisponibilité d'une documentation spécialisée traitant de la notion d'adj. qual., un tel manque nous a obligé à exploiter la documentation disponible sur la toile d'internet bien qu'elle soit peu fiable. Nous ajoutons que le temps consacré à la réalisation de ce mémoire était insuffisant ce qui nous a contraint de réduire le nombre des constructions phrastiques à analyser.

Il serait nécessaire de dire que malgré les difficultés que nous avons rencontrées, notre volonté d'accomplir cette recherche nous a permis de les surmonter et atteindre nos objectifs.

Enfin, nous clôturons le présent mémoire par dire qu'une telle étude ne peut être qu'une esquisse que nous espérons perfectionner à travers de futures recherches.

# BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES:

- ❖ APOTHELOZ, Denis, *La construction du lexique français: principes de morphologie dérivationnelle*, Paris : Ophrys, 2002.
- ❖ ASLANIDES, Sophie, *Grammaire du français : du mot au texte*, Paris : Honoré Champion (Unichamp-Essentiel #1), 2001.
- ❖ BAYLON, Christian, FABRE, Paul, *Grammaire systématique de la langue française* : Nathan, 3<sup>e</sup> éd, 1995.
- ❖ BENTOLILA, Alain, *Les guides Robert et Nathan: Grammaire alphabétique*, Paris : Nathan / VUEF, 2001.
- ❖ BRACHET, Auguste, DUSSOUCHET, Jean Jacques, *Cours supérieur de Grammaire Française*, Paris : Hachette (douzième édition revue), 1903.
- ❖ COLIGNON, Jean-Pierre, DECOURT, Jacques, *Accords parfaits*, Paris : CFPJ, collection Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1993.
- ❖ DELBECQUE, Nicole, *Linguistique cognitive: Comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck Duculot, 2e Edition ,2006.
- ❖ DUBOIS, Jean, JOUANNON, Guy, *Grammaire et exercices de français*, Paris : Larousse, 1986.
- ❖ DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *La nouvelle grammaire du français*, Canada : Larousse, 1988.
- ❖ DUSSOUCHET, J.J, *Cours primaire de Grammaire Française*, Paris : Hachette, 1907.
- ❖ FEUILLET, Jack, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris : Presse Universitaire de France, 1988.
- ❖ GARDES-TAMINE, Joëlle, *La grammaire, 2/syntaxe*, Paris : Armand Colin, 1990.

- ❖ GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage* Louvain: Duculot, 14<sup>e</sup> édition revue par A. GOOSSE (Version électronique), 2008.
- ❖ GREVISSE, Maurice, *Précis de la grammaire française*, Paris-Gembloux : Duculot, 28<sup>e</sup>éd, 1969.
- ❖ GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André, *Nouvelle Grammaire française* : Duculot, 2<sup>e</sup> édition revue, 1980.
- ❖ LEMIRE, Gilles, *Introduction au bon usage de Grevisse*. Sainte-Foy : Les éditions LÉ, 1995.
- ❖ NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys, 1999.
- ❖ POUGEOISE, Michel, *Dictionnaire Didactique de la langue française*, Paris : Armand Colin / Masson, 1996.
- ❖ RIEGEL M., PELLAT, J-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 3e éd., 2005.
- ❖ RÜHL, Marco, *Linguistique pour germanistes : une tentative de médiation entre la tradition française et la tradition allemande de l'étude de la langue allemande*, Paris : ENS éditions, 2000.
- ❖ SIOUFFI, Gilles, RAEMDONCK, Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Rosny : Bréal, 1999.
- ❖ STARETS, Moshé, *Théories syntaxiques du français contemporain*, Canada : les Presses de l'Université Laval, 2000.
- ❖ WAGNER, R-L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 1991.
- ❖ WEINRICH, Herald, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier /Hatier, 1989.
- ❖ WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Paris-Bruxelles : Duculot, 3<sup>e</sup> éd, 2003.

- ❖ ZRIBI-HERTZ, Anne, *L'anaphore et les pronoms: une introduction à la syntaxe générative*, Paris: Presses Universitaires du Septentrion, 1996.

## DICTIONNAIRES

- ❖ Dictionnaire, *Le Grand Robert de la langue française*, deuxième édition, 2001.
- ❖ DUBOIS J, GIACOMO M. et all., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse.
- ❖ LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse /VUEF, 2002.

## SITES INTERNET :

- ❖ <http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/accord>.  
(Consulté le 25 janvier 2011)
- ❖ [http://www.synapse-fr.com/manuels/NOM\\_DEF.htm](http://www.synapse-fr.com/manuels/NOM_DEF.htm)  
(consulté le 21 février2011)
- ❖ <http://www.cours.fse.ulaval.ca/frn19972/h98/pr5/projet/exgrdesc/doc/ibug7/bonus7.html> (consulté le 03 mars 2011)
- ❖ <http://www.aidenet.eu/grammaire09g.html> (consulté le 20 mai 2011).
- ❖ [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_00238368\\_1971\\_num\\_11\\_1\\_5547.p.47](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1971_num_11_1_5547.p.47) (consulté le 3 juin 2011)
- ❖ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/d%C3%A9rivation/42015> (consulté le 4 juin 2011)
- ❖ <http://www.etudes-litteraires.com/adjectif.php> (consulté le 4 juin 2011)

ANNEXE

**REPONSE 01**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blances
6-(Bon) appétit.		X	Bone
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 02**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrées
2-De l'eau (frais).		X	Fraîche
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirées
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.	X		Bon
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		intéressant
11-Des critères (précis).		X	Précises
12-les lignes sont (droit).	X		Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).	X		Comparatifs



**REPONSE 03**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirées
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bone
7-Des arbres (coupé).		X	Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquaient les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	comparatives

**REPONSE 04**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrés
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).		X	Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blances
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).		X	Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragées
14- Des études (comparatif)		X	comparatifs

**REPONSE 05**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrés
2-De l'eau (frais).		X	Fraise
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.	X		Bon
7-Des arbres (coupé).		X	Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissants
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressante
11-Des critères (précis).		X	Précises
12-les lignes sont (droit).		X	Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 06**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrés
2-De l'eau (frais).		X	Fraîsse
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirées
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).	X		Blancs
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).	X		Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).		X	Précises
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).	X		Comparatifs

**REPONSE 07**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirées
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanshe
6-(Bon) appétit.		X	Bone
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).		X	Droites
13-(Enragé), les chiens attaquent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 08**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchiré
4-Des sachets (bleu).		X	Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).	X		Blancs
6-(Bon) appétit.	X		Bon
7-Des arbres (coupé).		X	Coupés
8-Les côtés (négatif).	X		Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).		X	Précis
12-les lignes sont (droit).		X	Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).	X		Comparatifs

**REPONSE 09**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrés
2-De l'eau (frais).		X	Fraîche
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirée
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bone
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).		X	Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 10**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Fraie
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).	X		Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précises
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	comparatifs



**REPONSE 11**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrés
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchiré
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).	X		Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).		X	Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	comparatives

**REPONSE 12**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).		X	Fraise
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirées
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).	X		Blancs
6-(Bon) appétit.		X	Bon
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).		X	Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 13**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrés
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirées
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).	X		Blancs
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).	X		Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 14**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrés
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirées
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressante
11-Des critères (précis).	X		Précises
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragées
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 15**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrés
2-De l'eau (frais).		X	Fraîche
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blancs
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).	X		Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).		X	Précises
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).	X		comparatifs

**REPONSE 16**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchiré
4-Des sachets (bleu).		X	Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.	X		Bon
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).		X	Intéressante
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).	X		Comparatifs

**REPONSE 17**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrés
2-De l'eau (frais).	X		Fraie
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.	X		Bon
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 18**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrés
2-De l'eau (frais).		X	Fraîsse
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirées
4-Des sachets (bleu).		X	Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bone
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précises
12-les lignes sont (droit).	X		Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives



**REPONSE 19**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).	X		Encombrés
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).	X		Déchirés
4-Des sachets (bleu).	X		Bleus
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).		X	Coupées
8-Les côtés (négatif).		X	Négatifs
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).	X		Précis
12-les lignes sont (droit).	X		Droits
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives

**REPONSE 20**

Constructions phrastiques	Genre du nom qualifié		Accord de l'adj. qual.
	Masc.	Fém.	
1-Des autoroutes (encombré).		X	Encombrées
2-De l'eau (frais).	X		Frais
3-Ses chaussures paraissaient (déchiré).		X	Déchirée
4-Des sachets (bleu).		X	Bleues
5-Leurs costumes étaient (blanc).		X	Blanches
6-(Bon) appétit.		X	Bonne
7-Des arbres (coupé).	X		Coupés
8-Les côtés (négatif).		X	Négatives
9-Ces fillettes sont (obéissant).		X	Obéissantes
10-J'ai trouvé l'interview (intéressant).	X		Intéressant
11-Des critères (précis).		X	Précises
12-les lignes sont (droit).		X	Droites
13-(Enragé), les chiens attaquèrent les visiteurs.	X		Enragés
14- Des études (comparatif).		X	Comparatives